

SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION
DES ÉTATS-UNIS
Washington, D.C. 20549

FORMULAIRE 10-Q

(Cochez une seule case)

☒ RAPPORT TRIMESTRIEL CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 13 OU AU PARAGRAPHE 15(d)
DE LA LOI INTITULÉE SECURITIES EXCHANGE ACT OF 1934

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

ou

☐ RAPPORT TRANSITOIRE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 13 OU AU PARAGRAPHE 15(d)
DE LA LOI INTITULÉE SECURITIES EXCHANGE ACT OF 1934

Pour la période de transition allant du ____ au ____

Numéro de dossier de la Commission : 001-41563

Brookfield
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

(Dénomination exacte de la société inscrite, telle qu'elle est indiquée dans sa charte)

Colombie-Britannique, Canada
(État ou autre territoire de
constitution ou d'organisation)

98-1702516
(Numéro d'identification de
l'employeur aux fins de l'I.R.S.)

Brookfield Place
250 Vesey Street, 15th Floor
New York (New York) 10281-0221
(Adresse des principaux bureaux de direction)

10281-0221
(Code postal)

212 417-7000
(Numéro de téléphone de l'émetteur inscrit, y compris l'indicatif régional)

Sans objet
(Ancien nom, ancienne adresse ou ancien exercice, en cas de changement depuis le plus récent rapport)

Titres inscrits en vertu du paragraphe 12(b) de la Loi :

Titre de chaque catégorie	Symboles boursiers	Nom de chaque bourse à la cote de laquelle le titre est inscrit
Actions à droit de vote restreint de catégorie A	BAM	Bourse de New York

Veuillez indiquer, en cochant la case appropriée, si la société inscrite 1) a déposé tous les rapports exigés par l'article 13 ou le paragraphe 15(d) de la loi intitulée Securities Exchange Act of 1934 au cours des 12 derniers mois (ou de la période plus courte pour laquelle la société inscrite avait l'obligation de déposer de tels rapports), et 2) était assujettie à ces exigences de dépôt au cours des 90 derniers jours. Oui ☒ Non ☐

Veillez indiquer, en cochant la case appropriée, si la société inscrite a soumis électroniquement tous les fichiers interactifs de données devant être soumis conformément à la règle intitulée Rule 405 prise en application du règlement intitulé Regulation S-T (paragraphe 232.405 de ce chapitre) au cours des 12 derniers mois (ou de la période plus courte pour laquelle la société inscrite était tenue de soumettre ces fichiers). Oui ☒ Non ☐

Veillez indiquer, en cochant la case appropriée, si la société inscrite est un déposant de grande envergure se prévalant du système de dépôt accéléré, un déposant se prévalant du système de dépôt accéléré, un déposant qui ne se prévaut pas du système de dépôt accéléré, un petit émetteur assujéti ou une société de croissance émergente. Se reporter aux définitions de large accelerated filer, de accelerated filer, de smaller reporting company et de emerging growth company dans la règle intitulée Rule 12b-2 prise en application de la loi intitulée Exchange Act :

Déposant de grande envergure
se prévalant du système de
dépôt accéléré ☒

Déposant se prévalant du
système de dépôt accéléré ☐

Déposant qui ne se prévaut pas
du système de dépôt accéléré ☐

Petit émetteur assujéti ☐

Société de croissance
émergente ☐

S'il s'agit d'une société de croissance émergente, veuillez indiquer en cochant la case si la société inscrite a choisi de ne pas avoir recours à la période de transition longue pour respecter des normes comptables et financières nouvelles ou modifiées prévues au paragraphe 13(a) de la loi intitulée Exchange Act. ☐

Veillez indiquer, en cochant la case appropriée, si la société inscrite est une société fictive (au sens donné à shell company dans la règle intitulée Rule 12b-2 prise en application de la loi intitulée Exchange Act. Oui ☐ Non ☒

Au 6 novembre 2025, l'émetteur inscrit avait 1 610 718 658 actions à droit de vote restreint de catégorie A et 21 280 actions à droit de vote restreint de catégorie B en circulation.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PARTIE I – INFORMATION FINANCIÈRE</u>	
Rubrique 1.	<u>États financiers</u>	8
	États financiers consolidés résumés non audités :	
	<u>Bilans consolidés résumés au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024</u>	8
	<u>États consolidés résumés du résultat net pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024</u>	9
	<u>États consolidés résumés du résultat global pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024</u>	10
	<u>États consolidés résumés des variations des capitaux propres pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024</u>	11
	<u>Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024</u>	13
	<u>Notes annexes</u>	15
Rubrique 2.	<u>Rapport de gestion</u>	48
Rubrique 3.	<u>Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché</u>	100
Rubrique 4.	<u>Contrôles et procédures</u>	101
	<u>PARTIE II – AUTRES RENSEIGNEMENTS</u>	
Rubrique 1.	<u>Procédures judiciaires</u>	101
Rubrique 1A.	<u>Facteurs de risque</u>	101
Rubrique 2.	<u>Ventes non enregistrées de titres de capitaux propres et emploi du produit</u>	101
Rubrique 3.	<u>Défauts à l'égard des titres de premier rang</u>	102
Rubrique 4.	<u>Renseignements à fournir sur la sécurité minière</u>	102
Rubrique 5.	<u>Autres renseignements</u>	102
Rubrique 6.	<u>Annexes et tableaux des états financiers</u>	103
	<u>SIGNATURES</u>	104

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport contient des déclarations prospectives (*forward-looking statements*) au sens de la Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « Securities Act »), de la Securities Exchange Act of 1934, dans sa version modifiée (l'« Exchange Act »), des dispositions « refuges » (*safe harbor*) prévues dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, ainsi que de l'information prospective au sens de certaines autres lois sur les valeurs mobilières pertinentes, notamment les lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada, qui reflètent nos points de vue actuels à l'égard de nos activités et de notre performance financière, notamment (collectivement, les « déclarations prospectives »). Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de résultats, de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent et comprennent, sans s'y limiter, des déclarations reflétant les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la direction à l'égard des activités, des affaires, de la situation financière, des résultats financiers attendus, de la performance, des possibilités, des occasions, des priorités, des cibles, des buts, des objectifs continus, des stratégies, de la gestion du capital et des perspectives de Brookfield Asset Management Ltd. et ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes subséquentes, lesquelles reposent sur notre expérience et notre perception quant aux tendances historiques, à la conjoncture actuelle et aux faits nouveaux attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction juge appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de Brookfield Asset Management Ltd. sont intrinsèquement assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique, concurrentiel et autres en ce qui a trait aux événements futurs et, par conséquent, celles-ci peuvent changer. Il est possible de repérer des déclarations prospectives grâce à l'utilisation de termes tels que « perspectives », « croire », « penser », « s'attendre à », « potentiel », « continuer », « pouvoir », « chercher », « environ », « prévoir », « avoir l'intention de », « planifier », « estimer », « anticiper », la version négative ou la forme future de ces mots, d'autres mots comparables ou d'autres déclarations qui ne se rapportent pas strictement à l'historique ou à des faits. Ces déclarations prospectives sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses liés à nos activités, à nos résultats financiers, à notre situation financière, à nos perspectives commerciales, à notre stratégie de croissance et à nos liquidités.

Nous sommes d'avis que ces facteurs comprennent ceux décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel sur formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (notre « rapport annuel »). Ces facteurs devraient être lus parallèlement aux autres mises en garde incluses dans le présent rapport et dans nos autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »). Nous ne nous engageons nullement à publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives qui pourrait s'avérer nécessaire par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf lorsque la loi l'exige.

CERTAINES EXPRESSIONS UTILISÉES DANS LE PRÉSENT RAPPORT

Dans le présent rapport, « BAM », « nous », « notre », « nos » ou la « société » se rapportent à Brookfield Asset Management Ltd. Pour les périodes antérieures à la date de conclusion de l'arrangement de 2025, l'information financière historique de BAM se rapporte aux états financiers historiques de Brookfield Asset Management ULC en tant que « société préexistante » de BAM (la « société de gestion d'actifs »). Le terme « BN » désigne Brookfield Corporation et ses filiales (y compris les sociétés liées perpétuelles [définies ci-après]) autres que BAM et ses filiales, étant entendu, toutefois, que ce terme ne désigne pas BAM, BWS (définie ci-après) ou Oaktree (définie ci-après) et leurs sociétés liées. Le terme « Brookfield » désigne BAM et BN, collectivement.

Des informations supplémentaires sur BAM peuvent être obtenues sur notre site Web, à l'adresse <https://bam.brookfield.com>, et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov. Les renseignements contenus sur notre site Web ne font pas partie du présent rapport et ne sont pas considérés comme faisant partie de celui-ci, ni ne sont intégrés par renvoi dans les autres documents que nous déposons auprès de la SEC. Des renseignements se trouvent également sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »), à l'adresse www.sedarplus.ca

À moins que le contexte ne suggère une interprétation différente, les termes ci-dessous sont définis de la manière suivante :

- « actifs sous gestion » a le sens qui lui est donné sous « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation ».
- « actions de catégorie A » désigne les actions à droit de vote restreint de catégorie A du capital de BAM.
- « actions de catégorie B » désigne les actions à droit de vote restreint de catégorie B du capital de BAM.
- « AEL » désigne American Equity Investment Life Holding Company.

- « Angel Oak » désigne l'acquisition, le 1^{er} octobre 2025, d'une participation économique de 51,29 % dans Angel Oak Companies, LLC, un gestionnaire d'actifs de premier plan spécialisé dans l'offre de prêts hypothécaires et de produits de consommation novateurs.
- « arrangement de 2022 » désigne le plan d'arrangement approuvé par le tribunal auquel BN est partie et aux termes duquel i) les actionnaires de BN, tout en conservant leurs actions de BN, sont devenus actionnaires de BAM, qui a acquis une participation de 25 % dans notre entreprise de gestion d'actifs par l'intermédiaire d'actions ordinaires de la société de gestion d'actifs, et ii) BN, qui s'appelait Brookfield Asset Management Inc., a changé sa dénomination et adopté celle de Brookfield Corporation.
- « arrangement de 2025 » a la signification présentée sous « Partie I – Rubrique 1. États financiers ».
- « BAIIF » désigne Brookfield AI Infrastructure Fund.
- « BAM Partnership » désigne BAM Partners Trust.
- « BBU » désigne Brookfield Business Partners L.P., conjointement avec ses filiales, y compris sa société appariée, Brookfield Business Corporation.
- « BCP » désigne Brookfield Capital Partners.
- « bénéfice distribuable » est une mesure non conforme aux PCGR qui a le sens qui lui est donné sous « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation ».
- « bénéfice sectoriel », une mesure clé, est calculé comme les produits sectoriels moins les charges sectorielles.
- « bénéfice tiré des honoraires » est une mesure non conforme aux PCGR qui a le sens qui lui est donné sous « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation ».
- « BEP » désigne Brookfield Renewable Partners L.P., conjointement avec ses filiales, y compris sa société appariée, Brookfield Renewable Corporation.
- « BGTF » désigne le Brookfield Global Transition Fund.
- « BIP » désigne Brookfield Infrastructure Partners L.P., conjointement avec ses filiales, y compris sa société appariée, Brookfield Infrastructure Corporation.
- « BPE » désigne Brookfield Private Equity Fund.
- « BPG » désigne Brookfield Property Group, y compris Brookfield Property Partners L.P. et les entités immobilières entièrement et directement détenues par BN.
- « BPREP » désigne Brookfield Premier Real Estate Partners.
- « BPY » désigne Brookfield Property Partners L.P., conjointement avec ses filiales.
- « Brookfield REIT » désigne Brookfield Real Estate Income Trust.
- « BSI » désigne Brookfield Special Investments.
- « BSIP » désigne Brookfield Super-Core Infrastructure Partners.
- « BSREP » désigne Brookfield Strategic Real Estate Partners.
- « BWS » désigne Brookfield Wealth Solutions Ltd., une entité appariée à BN qui offre une gamme de services de retraite, de produits de protection du patrimoine et de solutions fondées sur le capital conçues sur mesure.
- « capital pouvant être investi à l'échelle du groupe » se compose 1) des liquidités générales de la société, des fonds consolidés et des sociétés liées perpétuelles, et 2) des engagements non appelés dans des fonds privés, qui sont des engagements de tiers pouvant être utilisés dans les fonds privés de BAM.
- « capitaux générant des honoraires » est une mesure financière supplémentaire qui a le sens qui lui est donné sous « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation ».

- « Castlake » désigne notre intérêt économique de 51 % dans le bénéfice tiré des honoraires, notre intérêt de 7,5 % dans l'intéressement aux plus-values, notre droit à 20 % des rendements découlant des engagements du commandité de Castlake Group TopCo L.P. et notre droit à 51 % des engagements du commandité à l'égard des fonds actuellement sur le marché ou futurs de Castlake.
- « charges sectorielles », une mesure clé, sont les coûts directs associés aux produits sectoriels gagnés, notamment la rémunération et les avantages, les honoraires et frais liés aux installations et à la technologie ainsi que les frais de déplacement et autres charges d'exploitation. Les amortissements, l'impôt, les charges d'intérêts, les profits (pertes) liés à la valeur de marché, les coûts liés aux transactions, les profits et pertes non récurrents, la rémunération différée et les charges des fonds consolidés sont exclus des charges sectorielles. En outre, les charges sectorielles comprennent les dépenses sectorielles d'Oaktree sur une base de propriété entière.
- « Concora » désigne notre participation indirecte et directe de 43 % dans Concora Super Holdco L.P.
- « convention de services transitoires » désigne la convention datée du 8 novembre 2022 intervenue entre BN, BAM et la société de gestion d'actifs en vertu de laquelle la société de gestion d'actifs fournit à BN et à BAM des services visant à soutenir les activités quotidiennes du siège social. La société de gestion d'actifs fournit également à BN, tel qu'il peut être requis à l'occasion et sur la base du recouvrement des coûts, les services de son personnel de placement afin qu'il offre son aide dans le cadre des acquisitions ou d'autres transactions conclues par BN.
- « convention relative aux relations » désigne la convention datée du 8 novembre 2022 intervenue entre BN, BAM et la société de gestion d'actifs qui vise à régir des aspects de leur relation à la suite de l'arrangement de 2022, comme il est plus amplement décrit à la note 1, « Organisation », des états financiers consolidés résumés de BAM.
- « CTF » désigne le Catalytic Transition Fund.
- « engagements non appelés dans des fonds » est une mesure financière supplémentaire qui a le sens qui lui est donné sous « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation ».
- « fonds arrivé à maturité » désigne un fonds dont une partie importante du capital avait déjà été investie à la conclusion de l'arrangement de 2022.
- « fonds consolidés » désigne certains fonds dont BAM est le principal bénéficiaire, selon la définition prévue par les PCGR des États-Unis, et dont elle consolide donc le bilan et les résultats d'exploitation.
- « GEMS Education » désigne notre placement entreposé dans un fournisseur international d'enseignement dont le siège social est situé à Dubaï, Global Education Management Systems, acquis le 12 juillet 2024 dans le cadre d'un consortium d'investisseurs mené par Brookfield, qui comprend BAM, BSI, BWS et certains co-investisseurs.
- « IA » désigne l'intelligence artificielle.
- « liquidités générales » désigne la trésorerie, les actifs financiers à court terme ainsi que les montants non prélevés sur la facilité de crédit renouvelable de 300 M\$ établie le 8 novembre 2022, dans le cadre de laquelle BN est le prêteur, et sur une facilité de crédit renouvelable de cinq ans d'un montant de 1,05 G\$ établie le 29 août 2024 et dont le montant a été augmenté en août et en septembre 2025, dans le cadre de laquelle nous sommes l'emprunteur, au moyen d'ententes bilatérales avec un groupe de prêteurs tiers, et exclut les emprunts et les placements des fonds consolidés.
- « mandat lié à AEL » désigne l'acquisition d'AEL, le 2 mai 2024, par BWS, par l'intermédiaire de sa filiale American National Group LLC. Nous gérons le capital d'assurance d'AEL en vertu d'une convention de gestion de placements avec certaines sociétés d'exploitation d'AEL.
- « nouveau fonds parrainé » ou « nouveau fonds » désigne un fonds de Brookfield lancé à compter de la date de l'arrangement de 2022.
- « Oaktree » désigne Oaktree Capital Management, L.P., conjointement avec ses sociétés liées, Oaktree Capital II, L.P. General (« OCM II General »), Oaktree Capital II, L.P. Manager (« OCM II Manager »), Oaktree Capital II, L.P. New Fund (« OCM II New Fund »), Oaktree AIF Investments, L.P., Oaktree Capital Management (Cayman) L.P. et Oaktree Investment Holdings, L.P. et leurs filiales consolidées.

- « Pinegrove Ventures » désigne notre plateforme d'investissement de SVB Financial Group, SVB Capital (renommée Pinegrove Ventures après l'acquisition), acquise le 26 septembre 2024 par l'entremise de Pinegrove Venture Partners (« Pinegrove »), notre plateforme de placement en capital-risque avec Sequoia Heritage.
- « Pretium » désigne notre participation économique d'environ 11 % dans Pretium Holdings, LP et Pretium CV Holdings, LP, acquises le 29 juin 2024.
- « produits sectoriels », une mesure clé, comprennent les honoraires de gestion de base, les honoraires liés aux services-conseils, les honoraires en fonction du rendement et les frais transactionnels, mais excluent les distributions incitatives, l'intéressement aux plus-values et les produits des fonds consolidés. En outre, les produits sectoriels comprennent les honoraires de gestion gagnés par Oaktree sur une base de propriété entière ainsi que notre quote-part du bénéfice sectoriel de nos gestionnaires partenaires.
- « produits sous forme d'honoraires » est une mesure non conforme aux PCGR qui a le sens qui lui est donné sous « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation ».
- « sociétés liées perpétuelles » désigne BEP, BIP, BBU et BPG.
- « SOFR » désigne le taux publié par la Federal Reserve Bank of New York (ou une autorité qui lui succède) sous la dénomination de Secured Overnight Financing Rate.
- « taux CORRA » désigne le taux des opérations de pension à un jour.

BAM prépare ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). Le présent rapport contient un certain nombre de mesures financières non conformes aux PCGR et de mesures financières supplémentaires qui sont utilisées pour surveiller notre entreprise de gestion d'actifs, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation. BAM est d'avis que la présentation de ces mesures de la performance aide les investisseurs à évaluer la performance globale de notre entreprise de gestion d'actifs. Ces mesures financières non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées comme l'unique mesure de la performance de BAM ou de notre entreprise de gestion d'actifs et ne doivent pas être considérées de manière isolée ni en remplacement des mesures financières semblables établies conformément aux PCGR des États-Unis. Ces mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas des mesures financières normalisées et elles pourraient ne pas être comparables à des mesures financières semblables utilisées par d'autres émetteurs. Les mesures non conformes aux PCGR comprennent, mais sans s'y limiter : i) le bénéfice distribuable, ii) les produits sous forme d'honoraires et iii) le bénéfice tiré des honoraires. Les mesures financières supplémentaires comprennent les capitaux générant des honoraires, les actifs sous gestion et les engagements non appelés dans des fonds. L'entreprise de gestion d'actifs tient compte des activités de gestion d'actifs d'Oaktree, une société liée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, dans ses principales mesures financières et d'exploitation liées à l'entreprise de gestion d'actifs.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, se reporter à « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation ». Le rapprochement de ces mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières les plus directement comparables calculées et présentées selon les PCGR des États-Unis, le cas échéant, est présenté sous « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Rapprochement des mesures conformes aux PCGR des États-Unis et des mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport.

L'information financière contenue dans le présent rapport est présentée en dollars américains et, à moins d'indication contraire, le symbole « \$ » désigne le dollar américain. Le symbole « \$ CA » renvoie au dollar canadien. Sauf indication contraire, tous les renseignements compris dans le présent rapport sont en date du 30 septembre 2025.

PARTIE I – INFORMATION FINANCIÈRE

RUBRIQUE 1. ÉTATS FINANCIERS

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (NON AUDITÉ)

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)

	2025	2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 062 \$	404 \$
Débiteurs et autres actifs, montant net	373	483
Actifs financiers	265	231
Montant à recevoir de sociétés liées	3 408	2 500
Placements	9 641	9 113
Placements détenus en vue de la vente	—	242
Placements des fonds consolidés	487	251
Actifs d'impôt différé	702	586
Autres actifs	583	347
Total de l'actif	16 521 \$	14 157 \$
Passif		
Créditeurs et autres passifs, montant net	2 495 \$	1 349 \$
Passifs financiers	393	228
Montant à payer à des sociétés liées	899	1 092
Emprunts généraux	1 486	—
Emprunts des fonds consolidés	453	251
Passifs d'impôt différé	121	46
Total du passif	5 847	2 966
Engagements et éventualités		
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	1 562	2 103
Capitaux propres		
Actions ordinaires :		
Catégorie A, sans valeur nominale, nombre illimité d'actions autorisé; au 30 septembre 2025, 1 637 849 393 actions émises (31 décembre 2024 – 1 637 156 992) et 1 612 336 858 actions en circulation (31 décembre 2024 – 1 614 238 281)	9 151	9 017
Catégorie A détenues comme actions propres, sans valeur nominale; au 30 septembre 2025, 25 512 535 actions (31 décembre 2024 – 22 918 711)	(289)	(91)
Catégorie B, sans valeur nominale, nombre illimité d'actions autorisé; au 30 septembre 2025, 21 280 actions émises et en circulation (31 décembre 2024 – 21 280)	—	—
Déficit	(704)	(488)
Cumul des autres éléments de bénéfice global	189	162
Surplus d'apport	114	152
Total des capitaux propres ordinaires	8 461	8 752
Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	634	336
Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	17	—
Total des capitaux propres	9 112	9 088
Total du passif, de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable et des capitaux propres ...	16 521 \$	14 157 \$

Se reporter aux notes annexes.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET (NON AUDITÉ)

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Produits				
Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils	859 \$	768 \$	2 511 \$	2 163 \$
Honoraires liés au rendement	115	105	348	317
Produits tirés des placements				
Attribution de l'intéressement aux plus-values				
Montant réalisé	—	—	—	11
Montant latent	112	55	51	(24)
Total des produits tirés des placements	112	55	51	(13)
Produits d'intérêts et de dividendes	24	34	71	117
Produits d'intérêts et de dividendes des fonds consolidés	7	—	22	—
Autres produits des activités ordinaires	135	155	420	333
Total des produits	1 252	1 117	3 423	2 917
Charges				
Charge de rémunération, charges d'exploitation et frais généraux et administratifs				
Rémunération et avantages	(379)	(326)	(1 042)	(878)
Autres charges d'exploitation	(87)	(84)	(247)	(238)
Frais généraux et administratifs et autres charges	(23)	(20)	(47)	(42)
Total de la charge de rémunération, des charges d'exploitation et des frais généraux et administratifs	(489)	(430)	(1 336)	(1 158)
(Recouvrement) rémunération lié à l'attribution de l'intéressement aux plus-values				
Montant réalisé	(26)	(3)	(76)	(50)
Montant latent	46	(35)	(66)	(32)
Total (du recouvrement) de la rémunération lié à l'attribution de l'intéressement aux plus-values	20	(38)	(142)	(82)
Charges d'intérêts	(20)	(8)	(54)	(17)
Charges d'intérêts des fonds consolidés	(6)	—	(22)	—
Total des charges	(495)	(476)	(1 554)	(1 257)
Autres charges, montant net	(107)	(69)	(244)	(117)
Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence	110	61	349	194
Autres produits, montant net des fonds consolidés	10	—	37	—
Bénéfice avant impôt	770	633	2 011	1 737
Charge d'impôt	(78)	(96)	(228)	(309)
Bénéfice net	692 \$	537 \$	1 783 \$	1 428 \$
Perte nette (bénéfice net) attribuable aux éléments suivants :				
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	165 \$	60 \$	391 \$	161 \$
Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	(127)	(53)	(229)	(109)
Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	(6)	—	(20)	—
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	724 \$	544 \$	1 925 \$	1 480 \$
Bénéfice par action				
De base	0,45 \$	0,34 \$	1,19 \$	0,92 \$
Dilué	0,44 \$	0,34 \$	1,18 \$	0,92 \$
Nombre moyen pondéré d'actions				
De base	1 613,0	1 613,0	1 613,0	1 599,9
Dilué	1 632,6	1 621,8	1 629,6	1 608,2

Se reporter aux notes annexes.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net	692 \$	537 \$	1 783 \$	1 428 \$
Placements mis en équivalence	(4)	10	14	11
Écart de change	(3)	7	13	3
Bénéfice global	685 \$	554 \$	1 810 \$	1 442 \$
Perte globale (bénéfice global) attribuable aux éléments suivants :				
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées ..	165 \$	60 \$	391 \$	161 \$
Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	(127)	(53)	(229)	(109)
Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	(6)	—	(20)	—
Bénéfice global attribuable aux actionnaires ordinaires	717 \$	561 \$	1 952 \$	1 494 \$

Se reporter aux notes annexes.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉ)

À LA DATE INDIQUÉE ET POUR LE TRIMESTRE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D'ACTIONS)	Actions de Brookfield Asset Management Ltd.			Brookfield Asset Management Ltd.							
	Actions ordinaires de catégorie A	Actions ordinaires de catégorie B	Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues comme actions propres	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Total des capitaux propres ordinaires	Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2025	1 613 105 384	21 280	9 149 \$	(220) \$	60 \$	(715) \$	196 \$	8 470 \$	524 \$	177 \$	9 171 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	724	—	724	127	6	857
Autres éléments de perte globale	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Souscriptions d'actions	165 018	—	2	—	(1)	(4)	—	(3)	—	—	(3)
Acquisition d'actions propres, montant net	(933 544)	—	—	(69)	—	—	—	(69)	—	—	(69)
Apports	—	—	—	—	55	—	—	55	—	—	55
Distributions	—	—	—	—	—	(707)	—	(707)	(17)	—	(724)
Déconsolidation de fonds consolidés	—	—	—	—	—	(2)	—	(2)	—	(166)	(168)
Solde au 30 septembre 2025	1 612 336 858	21 280	9 151 \$	(289) \$	114 \$	(704) \$	189 \$	8 461 \$	634 \$	17 \$	9 112 \$

À LA DATE INDIQUÉE ET POUR LE TRIMESTRE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D'ACTIONS)	Actions de Brookfield Asset Management Ltd.			Brookfield Asset Management Ltd.							
	Actions ordinaires de catégorie A	Actions ordinaires de catégorie B	Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues comme actions propres	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Total des capitaux propres ordinaires	Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2024	1 612 874 490	21 280	9 016 \$	(90) \$	123 \$	(481) \$	165 \$	8 733 \$	244 \$	— \$	8 977 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	544	—	544	53	—	597
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	—	—	—	17	17	—	—	17
Souscriptions d'actions	429 690	—	1	—	—	—	—	1	—	—	1
Acquisition d'actions propres, montant net	343 295	—	—	(1)	—	—	—	(1)	—	—	(1)
Apports	—	—	—	—	30	4	—	34	(4)	—	30
Distributions	—	—	—	—	—	(620)	—	(620)	—	—	(620)
Solde au 30 septembre 2024	1 613 647 475	21 280	9 017 \$	(91) \$	153 \$	(553) \$	182 \$	8 708 \$	293 \$	— \$	9 001 \$

Se reporter aux notes annexes.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉ)

À LA DATE INDIQUÉE ET POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE À CETTE DATE (EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)	Actions de Brookfield Asset Management Ltd.			Brookfield Asset Management Ltd.							
	Actions ordinaires de catégorie A	Actions ordinaires de catégorie B	Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues comme actions propres	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Total des capitaux propres ordinaires	Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2024	1 614 238 281	21 280	9 017 \$	(91) \$	152 \$	(488) \$	162 \$	8 752 \$	336 \$	— \$	9 088 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	1 925	—	1 925	229	20	2 174
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	—	—	—	27	27	—	—	27
Souscriptions d'actions	692 401	—	14	—	(5)	(17)	—	(8)	—	—	(8)
Acquisition d'actions propres, montant net	(2 593 824)	—	—	(191)	—	—	—	(191)	—	—	(191)
Apports	—	—	—	—	111	—	—	111	62	163	336
Arrangement de 2025	—	—	120	(7)	(144)	—	—	(31)	31	—	—
Distributions	—	—	—	—	—	(2 122)	—	(2 122)	(24)	—	(2 146)
Déconsolidation de fonds consolidés	—	—	—	—	—	(2)	—	(2)	—	(166)	(168)
Solde au 30 septembre 2025	1 612 336 858	21 280	9 151 \$	(289) \$	114 \$	(704) \$	189 \$	8 461 \$	634 \$	17 \$	9 112 \$

À LA DATE INDIQUÉE ET POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE À CETTE DATE (EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)	Actions de Brookfield Asset Management Ltd.			Brookfield Asset Management Ltd.							
	Actions ordinaires de catégorie A	Actions ordinaires de catégorie B	Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues comme actions propres	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Total des capitaux propres ordinaires	Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2023	1 582 754 611	21 280	9 014 \$	— \$	122 \$	(178) \$	168 \$	9 126 \$	173 \$	— \$	9 299 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	1 480	—	1 480	109	—	1 589
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	—	—	—	14	14	—	—	14
Souscriptions d'actions	29 926 703	—	3	—	—	—	—	3	—	—	3
Acquisition d'actions propres, montant net	966 161	—	—	(91)	—	—	—	(91)	—	—	(91)
Apports	—	—	—	—	31	4	—	35	15	—	50
Distributions	—	—	—	—	—	(1 859)	—	(1 859)	(4)	—	(1 863)
Solde au 30 septembre 2024	1 613 647 475	21 280	9 017 \$	(91) \$	153 \$	(553) \$	182 \$	8 708 \$	293 \$	— \$	9 001 \$

Se reporter aux notes annexes.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Activités d'exploitation				
Bénéfice net.....	692 \$	537 \$	1 783 \$	1 428 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :				
Autres charges, montant net.....	81	93	192	117
Autres produits, montant net des fonds consolidés.....	(10)	—	(37)	—
Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence, déduction faite des distributions en trésorerie.....	(13)	(15)	(49)	(31)
Amortissements.....	16	4	30	11
Impôt différé.....	(5)	5	(9)	96
Attributions de droits à des paiements fondés sur des actions.....	32	42	94	81
Attribution de l'intéressement aux plus-values latent, montant net.....	(141)	(20)	(53)	56
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :				
Variations des placements des fonds consolidés.....	8	—	(457)	—
Variations des autres soldes du fonds de roulement et éléments d'exploitation sans effet sur la trésorerie.....	85	(79)	(99)	(282)
	745	567	1 395	1 476
Activités d'investissement				
Acquisitions				
Placements.....	(207)	(1 335)	(740)	(1 850)
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise.....	—	—	6	—
Autres actifs.....	(4)	(2)	(7)	(5)
Cessions et distributions reçues				
Placements.....	151	267	164	277
Cession de filiales, déduction faite de la trésorerie.....	52	—	52	—
Placements détenus en vue de la vente.....	—	(249)	262	(249)
(Avances à des) remboursements de parties liées.....	—	(4)	—	46
	(8)	(1 323)	(263)	(1 781)
Activités de financement				
Distributions aux actionnaires ordinaires.....	(706)	(620)	(2 115)	(1 859)
(Remboursements) emprunts des fonds consolidés.....	(9)	—	247	—
Distributions aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle et d'une participation ne donnant pas le contrôle rachetable.....	(120)	(8)	(131)	(50)
Achat d'actions propres.....	(69)	—	(185)	—
Émissions d'emprunts généraux, montant net.....	750	—	1 500	—
Frais de financement différés.....	(7)	—	(14)	—
Apports de la société mère.....	—	—	12	56
Capitaux mobilisés auprès des détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle.....	—	—	179	—
Émissions d'actions privilégiées.....	—	—	25	—
Émission de prêts entre parties liées.....	—	351	—	356
Émission d'options sur actions reflet.....	—	—	—	37
	(161)	(277)	(482)	(1 460)
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.....	576	(1 033)	650	(1 765)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.....	6	5	8	1
Solde au début de la période.....	480	1 931	404	2 667
Solde à la fin de la période.....	1 062 \$	903 \$	1 062 \$	903 \$

Se reporter aux notes annexes.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie				
Autres soldes du fonds de roulement et éléments d'exploitation sans effet sur la trésorerie				
Débiteurs et autres actifs, montant net	18 \$	(76) \$	20 \$	(65) \$
Créditeurs et autres passifs, montant net	195	161	(181)	(89)
Montant à recevoir de sociétés liées	(16)	(208)	160	(64)
Montant à payer à des sociétés liées	(119)	42	(109)	(90)
Autres éléments d'exploitation sans effet sur la trésorerie	7	2	11	26
	<u>85 \$</u>	<u>(79) \$</u>	<u>(99) \$</u>	<u>(282) \$</u>
Informations complémentaires sur les flux de trésorerie				
Impôt sur le résultat payé	67 \$	69 \$	195 \$	260 \$
Intérêts versés	26 \$	4 \$	76 \$	13 \$
Informations complémentaires sur les activités d'investissement et de financement sans effet sur la trésorerie				
Activités d'investissement et de financement sans effet sur la trésorerie découlant de l'arrangement de 2025	— \$	— \$	27 \$	— \$

Se reporter aux notes annexes.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

1. ORGANISATION

Brookfield Asset Management Ltd. (« BAM », « nous », « notre », « nos » ou la « société ») est un gestionnaire d'actifs alternatifs inscrit à la Bourse de New York (la « NYSE ») et à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole BAM. BAM est axée sur l'énergie renouvelable et la transition énergétique, les infrastructures, l'immobilier, le capital-investissement et le crédit, et elle exerce ses activités dans divers marchés à l'échelle mondiale.

BAM a été constituée en société par actions le 4 juillet 2022. Son siège social est situé au Brookfield Place, 250 Vesey Street, 15th Floor, New York, New York, 10281-0221, et son établissement principal, au 1055 West Georgia Street, 1500 Royal Centre, P.O. Box 11117, Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 4N7.

Le 4 février 2025, BAM a réalisé un arrangement de concert avec Brookfield Corporation (« BN »), en vertu duquel BN a transféré sa participation d'environ 73 % dans Brookfield Asset Management ULC (la « société de gestion d'actifs ») à BAM en échange d'actions à droit de vote restreint de catégorie A nouvellement émises de BAM (les « actions de catégorie A »), à raison de une pour une (l'« arrangement de 2025 »). Se reporter à l'analyse de la comptabilisation de l'arrangement de 2025 à la note 3.

Les états financiers de BAM pour les périodes antérieures au 4 février 2025, soit la date de conclusion de l'arrangement de 2025, reflètent l'information financière historique de Brookfield Asset Management ULC, l'acquéreur sur le plan comptable, en tant que « société préexistante ». Pour les périodes ultérieures, les états financiers reflètent la situation financière et les résultats de l'entité regroupée.

En outre, le 4 juillet 2022, soit la date de constitution en société par actions, la société a conclu certaines conventions et certains arrangements, dont la convention relative aux relations en vertu de laquelle l'intéressement aux plus-values généré par BAM est attribué à BN dans une proportion de 100 % en ce qui a trait aux fonds arrivés à maturité et de 33,3 % en ce qui a trait aux fonds actuels, aux nouveaux fonds et aux fonds à capital variable, par l'intermédiaire de la participation ne donnant pas le contrôle et de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées de la société détenues par BN. De plus, certains coûts liés à la rémunération fondée sur le rendement et à la rémunération fondée sur des actions des employés sont recouvrés auprès de BN. Se reporter à l'analyse de la comptabilisation de cette convention sous « Autres produits des activités ordinaires » à la note 2, qui porte sur les méthodes comptables.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés résumés non audités ci-joints de BAM sont présentés en dollars américains et ils ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis ») à titre d'information financière intermédiaire ainsi qu'aux directives visant les formulaires 10-Q. Les états financiers consolidés résumés, y compris les présentes notes, sont non audités et excluent certaines des informations à fournir dans les états financiers annuels. Les états financiers consolidés résumés reflètent tous les ajustements (soit les ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires afin de refléter fidèlement les résultats pour les périodes intermédiaires conformément aux PCGR des États-Unis. Les résultats présentés dans ces états financiers consolidés résumés ne donnent pas nécessairement une indication des résultats qui pourraient être obtenus pour toute autre période intermédiaire ou pour l'exercice complet. Les présents états financiers consolidés résumés doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés cumulés annuels audités de la société de gestion d'actifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été déposés dans notre formulaire 8-K/A daté du 3 avril 2025.

La préparation des états financiers consolidés résumés conformément aux PCGR des États-Unis exige que la direction fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés résumés et les notes annexes. La direction est d'avis que les estimations utilisées dans la préparation des états financiers consolidés résumés sont raisonnables. Ces estimations comprennent les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur des placements, dans la comptabilisation des placements selon la méthode de la mise en équivalence et dans la comptabilisation de la rémunération fondée sur des actions et de la rémunération fondée sur le rendement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces écarts pourraient être significatifs.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Consolidation

La société consolide toutes les entités qu'elle contrôle par l'intermédiaire d'un bloc de droits de vote majoritaire et toutes les entités à détenteurs de droits variables (les « EDDV ») dont elle est le principal bénéficiaire. Une entreprise est considérée comme le principal bénéficiaire si elle détient une participation financière donnant le contrôle. Une participation financière donnant le contrôle s'entend a) du pouvoir de diriger les activités d'une EDDV qui ont le plus d'incidence sur la performance économique de l'entité et b) de l'obligation d'absorber les pertes de l'entité ou du droit de recevoir des avantages de l'entité qui pourraient éventuellement avoir une incidence importante sur l'EDDV. La société détermine si elle est le principal bénéficiaire d'une EDDV au moment où elle crée des liens avec une EDDV et réexamine sa conclusion à la survenance de certains événements. Pour déterminer si la société est le principal bénéficiaire, la société évalue ses droits de contrôle ainsi que ses participations économiques dans l'entité détenues directement ou indirectement. Les actifs d'une EDDV consolidée ne peuvent servir qu'à régler les obligations de celle-ci, et les créanciers et les détenteurs de droits de bénéficiaire n'ont aucun recours contre la société à l'égard des passifs de ses EDDV consolidées. Se reporter à la note 5 pour de plus amples renseignements au sujet des autres informations à fournir de la société à l'égard des EDDV.

La société consolide également le bilan et les résultats d'exploitation de certains fonds dont elle est le principal bénéficiaire.

Tous les soldes et toutes les transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées

La société a diverses actions privilégiées reflet spéciales de certaines filiales de la société en circulation (les « actions reflet »), qui confèrent à BN un droit de rachat, en cas de liquidation ou de rachat, lui permettant de recevoir un montant privilégié égal à la juste valeur de l'intéressement aux plus-values lié à certains actifs reflétés, déduction faite des coûts liés à la rémunération. Le droit à l'intéressement aux plus-values est déterminé au moyen de l'application de la méthode de la liquidation hypothétique à la valeur comptable (la « méthode de la LHVC ») à chaque fonds arrivé à maturité à chaque date de clôture, ce qui permet de calculer l'intéressement aux plus-values cumulé qui serait dû à la société en vertu d'accords régissant les fonds, comme si la juste valeur des placements sous-jacents était réalisée à cette date, que ces montants aient été réalisés ou non (l'« attribution de l'intéressement aux plus-values »). Ces rendements sont réalisés au moyen du versement de dividendes cumulatifs, lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration des filiales pertinentes de BAM et selon les modalités auxquelles ils sont déclarés. Les actions reflet, ainsi que les actions ordinaires détenues indirectement par la société, comportent un droit de vote à l'égard de ces filiales et elles sont présentées au poste Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées dans les bilans consolidés résumés, en dehors des capitaux propres permanents.

La première série d'actions reflet émises par Brookfield US Holdings Inc. (« BUSHI »), une filiale de la société, confère à BN une participation économique équivalente, dans les faits, à la totalité de l'intéressement aux plus-values réalisé gagné dans des fonds arrivés à maturité. La première série d'actions reflet comprend également toutes les participations économiques liées au placement de la société dans BSREP III. Les facteurs économiques liés à la participation de société en commandite dans BSREP III sont attribués aux actions privilégiées comprises dans le poste Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées dans l'état consolidé résumé du résultat net. Le droit à l'intéressement aux plus-values à l'égard de BSREP III est également déterminé au moyen de la méthode de la LHVC. La première série d'actions reflet est assortie d'une clause de rachat en vertu de laquelle BUSHI, dont le conseil est contrôlé par BN, peut choisir de racheter les actions reflet au dixième anniversaire de l'émission. Bien que la première série d'actions reflet ne soit pas actuellement rachetable, la société estime que la première série d'actions reflet deviendra rachetable, car l'exigence de rachat n'est liée qu'au passage du temps. Par conséquent, la participation ne donnant pas le contrôle rachetable pertinente comptabilisée en dehors des capitaux propres permanents doit être réévaluée à chaque période de présentation de l'information financière. Une fois que les actions reflet sont rachetées, le porteur ne conserve aucun droit économique additionnel à l'intéressement aux plus-values à l'égard des fonds ni aucune participation de société en commandite inclus dans ces actions reflet.

La deuxième série d'actions reflet émises par Brookfield Manager Holdings Ltd. (« BMHL »), une filiale de la société, confère à BN une participation économique équivalente, dans les faits, à une quote-part de 33,3 % des distributions similaires sur des fonds à capital variable. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, la deuxième série d'actions reflet a été modifiée de telle sorte qu'un rachat futur par BUSHI, dont le conseil est contrôlé par BN, est maintenant permis au dixième anniversaire de l'émission, comme pour les première et troisième séries d'actions reflet, et la société estime donc que ces actions reflet deviendront rachetables, car l'exigence de rachat n'est liée qu'au passage du temps. Par conséquent, la participation ne donnant pas le contrôle rachetable pertinente comptabilisée en dehors des capitaux propres permanents doit être réévaluée à chaque période de présentation de l'information financière. Une fois que les actions reflet sont rachetées, le porteur ne conserve aucun droit économique additionnel à l'intéressement aux plus-values à l'égard des fonds inclus dans ces actions reflet.

La troisième série d'actions reflet émises par BUSHI confère à BN une participation économique équivalente à 1,5 % de certains placements détenus par Oaktree, un placement mis en équivalence de BAM, excluant tout montant de bénéfice tiré des honoraires, d'intéressement aux plus-values, d'honoraires liés au rendement et d'honoraires en fonction du rendement de cette entité émettrice comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La troisième série d'actions reflet est assortie d'une clause de rachat en vertu de laquelle BUSHI, dont le conseil est contrôlé par BN, peut choisir de racheter les actions reflet au dixième anniversaire de l'émission. Bien que la troisième série d'actions reflet ne soit pas actuellement rachetable, la société estime que la troisième série d'actions reflet deviendra rachetable, car l'exigence de rachat n'est liée qu'au passage du temps. Par conséquent, la participation ne donnant pas le contrôle rachetable pertinente comptabilisée en dehors des capitaux propres permanents doit être réévaluée à chaque période de présentation de l'information financière. Une fois que les actions reflet sont rachetées, le porteur ne conserve aucun droit économique additionnel à l'intéressement aux plus-values à l'égard de certains placements détenus par Oaktree inclus dans ces actions reflet.

Le capital social émis de BUSHI comprend des actions privilégiées de premier rang de catégorie B en circulation au 30 septembre 2025, dont la totalité était détenue par BN. Les actions privilégiées de premier rang de catégorie B donnent à leur porteur le droit à des dividendes privilégiés en trésorerie cumulatifs de 1,36375 \$ par action par année et ont un rang supérieur à celui des actions reflet, des actions privilégiées de catégorie B et des actions ordinaires de BUSHI. Les actions privilégiées de premier rang de catégorie B ont été émises en décembre 2022 dans le cadre de l'arrangement de 2022 et sont détenues par BN. Les actions privilégiées de premier rang de catégorie B sont rachetables au gré de l'émetteur, dont le conseil est contrôlé par BN, au dixième anniversaire de l'émission, à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes accumulés et impayés. Bien que les actions privilégiées de premier rang de catégorie B ne soient pas actuellement rachetables, la société estime qu'il est probable que ces actions deviendront rachetables, car l'exigence de rachat n'est liée qu'au passage du temps.

Le capital social émis de BUSHI comprend des actions privilégiées de catégorie B en circulation au 30 septembre 2025, dont la totalité était détenue par BN. Les actions privilégiées de catégorie B de BUSHI sont rachetables au gré du porteur et de l'émetteur à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés, et donnent à leur porteur le droit à des dividendes privilégiés en trésorerie non cumulatifs de 6,7 % par année de la valeur de rachat. Ces actions privilégiées de catégorie B sans droit de vote sont de rang inférieur à celui des actions privilégiées de premier rang de catégorie B et des actions reflet de BUSHI et de rang supérieur à celui des actions ordinaires de l'entité.

Compte tenu de l'option de rachat au gré du porteur pouvant actuellement être exercée, les actions privilégiées de premier rang de catégorie B et les actions privilégiées de catégorie B sont présentées au poste Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées dans les bilans consolidés résumés de la société, en dehors des capitaux propres permanents, et évaluées à leur valeur de rachat majorée de tout dividende déclaré et impayé à chaque période de présentation de l'information financière.

De plus, dans le cadre des diverses ententes de rémunération fondée sur des actions de BAM, BUSHI a émis des actions privilégiées de catégorie A à l'intention de BN. Les actions ont un rang inférieur à celui des actions privilégiées de premier rang de catégorie B et des actions reflet, et elles sont rachetables au gré du porteur et de l'émetteur à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes accumulés et impayés, et sont sans droit de vote. Compte tenu de l'option de rachat au gré du porteur pouvant actuellement être exercée, ces actions sont présentées au poste Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées dans les bilans consolidés résumés de la société, en dehors des capitaux propres permanents, et évaluées à leur valeur de rachat majorée de tout dividende déclaré et impayé à chaque période de présentation de l'information financière.

La société comptabilise toute variation de la valeur comptable de sa participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées au poste Perte nette (bénéfice net) attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées dans ses états consolidés résumés du résultat net. Les distributions sur la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées sont effectuées périodiquement, à mesure que l'intéressement aux plus-values est réalisé. Les distributions ne sont pas différées tant qu'un événement de rachat n'est pas survenu. Ces distributions sont présentées au poste Distributions à la note 13, « Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées ».

Participation ne donnant pas le contrôle

La société a diverses catégories de titres de capitaux propres en circulation émis par les filiales de la société et détenus par BN, qui a le droit de recevoir en priorité leurs distributions. La perte nette (le bénéfice net) et les autres éléments de perte globale (de bénéfice global), le cas échéant, générés par les filiales respectives sont attribués aux participations ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées et les fonds consolidés en fonction des modalités contractuelles essentielles des ententes régissant les filiales qui précisent l'attribution du bénéfice ou de la perte. La participation ne donnant pas le contrôle comprend le droit de BN, aux termes de la convention relative aux relations, à 33,3 % de l'intéressement aux plus-values généré sur les nouveaux fonds avant les coûts de la rémunération liée à l'intéressement aux plus-values.

Comptabilisation des produits

Les produits sont évalués en fonction du montant auquel la société s'attend à avoir droit en vertu du contrat conclu avec le client et excluent les montants perçus pour le compte de tiers. Une obligation de prestation est une promesse, aux termes d'un contrat, de fournir un bien ou un service distinct (ou un groupe de biens et de services) au client et elle constitue l'unité de comptabilisation en vertu de l'ASC 606, *Revenue from Contracts with Customers* (l'« ASC 606 »). Pour déterminer le prix de transaction, l'entité ne peut inclure une contrepartie variable que dans la mesure où il est probable que le dénouement de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits des activités ordinaires comptabilisés. Le prix de transaction prévu dans un contrat est affecté à chaque obligation de prestation distincte et comptabilisé en produits des activités ordinaires lorsque l'obligation de prestation est remplie ou à mesure qu'elle est remplie. La société comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'elle transfère le contrôle d'un produit ou d'un service à un client.

Les produits comprennent principalement les honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils et les honoraires liés au rendement (y compris les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement).

Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils – Les honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils comprennent les honoraires de gestion de base ainsi que les frais transactionnels, les honoraires liés aux services-conseils et les autres honoraires, et ils sont comptabilisés comme des contrats conclus avec des clients.

La société perçoit des honoraires de gestion de base de ses clients selon un pourcentage fixe d'un montant de base qui correspond habituellement au capital engagé, au capital investi ou à la valeur liquidative. La société identifie ses clients fonds par fonds conformément aux modalités et aux circonstances propres à chaque fonds. En règle générale, le client correspond à l'investisseur dans les fonds gérés et les véhicules de placement, mais pour certains fonds ou véhicules à grand nombre d'investisseurs, le fonds ou le véhicule lui-même peut être désigné comme le client. Ces contrats conclus avec des clients exigent que la société fournisse des services de gestion de placements sur une période donnée, ce qui représente une obligation de prestation que la société remplit progressivement. Les honoraires de gestion constituent une forme de contrepartie variable, car les honoraires auxquels la société a droit varient en fonction des fluctuations du montant de base des honoraires de gestion. Le montant comptabilisé à titre de produits est généralement déterminé à la fin de la période de présentation de l'information financière, car ces honoraires de gestion sont payables régulièrement (habituellement trimestriellement) et ne sont pas assujettis à la récupération une fois qu'ils sont payés.

Les frais transactionnels, les honoraires liés aux services-conseils et les autres honoraires sont principalement des honoraires facturés indirectement aux investisseurs des fonds par l'intermédiaire des fonds gérés et des sociétés comprises dans le portefeuille. Ces honoraires sont fondés sur un pourcentage fixe de la valeur d'entreprise ou de la valeur nette réelle du capital mis en commun et sont généralement gagnés au moment où le capital est appelé. Ces honoraires ne sont pas liés au rendement ni aux services continus de gestion de placements, ne sont pas assujettis à la récupération et sont comptabilisés dans la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle la transaction connexe est conclue.

Les honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils courus, mais non payés à la date de clôture, déduction faite des réductions et compensations d'honoraires de gestion, sont inclus dans le poste Débiteurs et autres actifs, montant net ou au poste Montant à recevoir de sociétés liées dans les bilans consolidés résumés.

Honoraires liés au rendement – Les honoraires liés au rendement comprennent les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement et sont comptabilisés comme des contrats conclus avec des clients.

Les honoraires liés au rendement constituent des paiements incitatifs versés à la société à titre de récompense si elle atteint ou dépasse certaines cibles en matière de rendement des entités gérées.

Les distributions incitatives qui nous sont versées par nos véhicules de capitaux permanents sont déterminées en fonction d'accords contractuels et elles représentent une partie des distributions payées par les véhicules de capitaux permanents excédant un seuil minimal prédéterminé. Elles sont comptabilisées en produits aux dates de clôture des registres respectives aux fins des distributions des sociétés liées uniquement si le seuil minimal prédéterminé a été atteint. Elles ne sont pas assujetties à la récupération.

Les honoraires en fonction du rendement sont générés lorsque la valeur unitaire d'une société liée perpétuelle ou d'un fonds à durée de vie limitée excède un seuil prescrit, et ils sont comptabilisés sur une base trimestrielle ou annuelle. Ils ne sont pas assujettis à la récupération.

Les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement ne sont comptabilisés que a) lorsqu'il est probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits comptabilisés, ou b) lorsque survient le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable.

Les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement courus, mais non versés, sont comptabilisés au poste Montant à recevoir de sociétés liées dans les bilans consolidés résumés à la date de clôture.

Produits tirés des (pertes liées aux) placements – Les produits tirés des (pertes liées aux) placements représentent les profits et les pertes latents et réalisés sur l'intéressement aux plus-values et les variations de la juste valeur des placements principaux de la société et ne sont pas comptabilisés en vertu de l'ASC 606.

L'intéressement aux plus-values désigne un accord d'honoraires en fonction du rendement en vertu duquel la société reçoit un pourcentage des rendements des placements, générés par un fonds privé sur les capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values, selon une formule prévue par un contrat. Nous sommes admissibles à l'intéressement aux plus-values d'un fonds lorsque les rendements dépassent les seuils minimaux de rendement contractuels du fonds; lorsque le fonds atteint ces seuils, nous gagnons un pourcentage anticipé du bénéfice additionnel du fonds jusqu'à ce que nous ayons gagné le pourcentage du bénéfice total du fonds, déduction faite des honoraires et des charges, auquel nous avons droit. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société calcule le solde de l'intéressement aux plus-values cumulé auquel la société a droit pour chaque fonds, en vertu des accords régissant les fonds, comme si la juste valeur des placements sous-jacents était réalisée à cette date, que ces montants aient été réalisés ou non. Étant donné que la juste valeur des placements sous-jacents varie d'une période de présentation de l'information financière à l'autre, il est nécessaire d'apporter des ajustements aux montants comptabilisés de l'intéressement aux plus-values cumulé afin de refléter soit a) le rendement positif donnant lieu à une augmentation de l'intéressement aux plus-values cumulé pour le commandité ou b) le rendement négatif faisant en sorte que le montant dû à la société est inférieur au montant précédemment comptabilisé dans les produits et donnant lieu à un ajustement négatif de l'intéressement aux plus-values cumulé pour le commandité. Ces ajustements sont comptabilisés dans les états consolidés résumés du résultat net à titre d'attribution de l'intéressement aux plus-values latent dans les produits tirés des placements. Dans chaque cas, il est nécessaire de calculer l'intéressement aux plus-values cumulé sur les résultats cumulatifs par rapport à l'intéressement aux plus-values cumulé comptabilisé à ce jour et d'effectuer les ajustements positifs ou négatifs requis. La société cesse de comptabiliser l'intéressement aux plus-values négatif une fois que l'intéressement aux plus-values cumulé comptabilisé antérieurement pour ces fonds a été entièrement contrepassé. La société n'est pas tenue de verser des rendements ou des seuils minimaux garantis et, par conséquent, elle ne peut avoir un intéressement aux plus-values négatif sur la durée de vie d'un fonds. L'intéressement aux plus-values cumulé à la date de clôture est reflété au poste Placements dans les bilans consolidés résumés.

L'intéressement aux plus-values est réalisé lorsqu'un placement sous-jacent est cédé de façon rentable et que les rendements cumulatifs du fonds excèdent le rendement privilégié ou, dans certains cas, après l'atteinte de certains seuils de remboursement de capital. L'intéressement aux plus-values est assujéti à la récupération dans la mesure où l'intéressement aux plus-values reçu à ce jour excède le montant à verser à la société en fonction des résultats cumulatifs. Le montant comptabilisé au titre d'un éventuel remboursement de l'intéressement aux plus-values auparavant reçu représenterait les montants antérieurement payés à la société qui devraient être remboursés si ces fonds qui accumulent l'intéressement aux plus-values étaient liquidés en fonction de la juste valeur de leurs placements sous-jacents. On estime que ce montant est de néant pour toutes les périodes présentées et, par conséquent, aucun montant au titre de la récupération n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés résumés.

Les profits (pertes) liés à la juste valeur sur les placements principaux comprennent les profits et les pertes latents et réalisés sur les principaux placements de la société, y compris ses placements dans les fonds qui ne sont pas consolidés et qui reçoivent une attribution au prorata et les autres placements principaux. Le profit (la perte) sur les placements principaux est réalisé lorsque la société demande le rachat de la totalité ou d'une partie de son placement ou lorsque la société reçoit des produits en trésorerie, tels que des dividendes ou des distributions. Le profit (la perte) latent sur les placements principaux découle des variations de la juste valeur du placement sous-jacent ainsi que de la contrepassation du profit (de la perte) latent au moment où le placement est réalisé.

Produits d'intérêts et de dividendes – Les produits d'intérêts et de dividendes se composent principalement des produits d'intérêts et de dividendes gagnés sur les placements principaux détenus par la société qui ne sont pas comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Autres produits des activités ordinaires

Les autres produits des activités ordinaires découlent de la convention relative aux relations conclue entre BAM et BN. En vertu de la convention relative aux relations, certains coûts liés à la rémunération fondée sur le rendement et à la rémunération fondée sur des actions des employés sont recouvrés auprès de BN. Les produits générés en vertu de la convention relative aux relations relativement à ces instruments sont comptabilisés à titre d'autres produits des activités ordinaires dans les états consolidés résumés du résultat net sur une base brute à mesure que sont acquis les droits liés aux instruments.

Certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions classées dans le passif qui sont couvertes par la convention relative aux relations doivent être réévaluées à chaque date de clôture. Par conséquent, lorsque la réévaluation donne lieu à une augmentation du passif au titre des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions, BN effectuera un remboursement à BAM, tandis que, à l'inverse, lorsque la réévaluation donne lieu à une diminution du passif au titre des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions, BAM sera responsable du remboursement de l'écart à BN.

Les autres produits des activités ordinaires comprennent certains honoraires en fonction du rendement qui sont comptabilisés comme des contrats conclus avec des clients. Les montants sont comptabilisés sur une base trimestrielle ou annuelle et ne sont comptabilisés que a) lorsqu'il est probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits comptabilisé, ou b) lorsque survient le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable. Certains montants sont assujettis à la récupération.

Juste valeur des instruments financiers

Les PCGR des États-Unis établissent un cadre hiérarchique de présentation de l'information qui détermine la priorité et le classement du niveau d'observabilité des cours du marché aux fins de l'évaluation des instruments financiers à la juste valeur. L'observabilité des cours du marché est influencée par un certain nombre de facteurs, notamment le type d'instrument financier, les caractéristiques propres à l'instrument financier et la conjoncture du marché, y compris l'existence de transactions entre des intervenants du marché et leur transparence. L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dont les cours sont facilement disponibles sur des marchés actifs repose généralement sur un degré plus élevé d'observabilité des cours du marché et sur un degré moins élevé de jugement.

Les instruments financiers évalués et comptabilisés à la juste valeur sont classés et présentés en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur, comme suit :

- Niveau 1 – Cours disponibles sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques à la date de clôture. Les types d'instruments financiers classés dans le niveau 1 comprennent les actions cotées et les fonds communs de placement cotés. La société n'ajuste pas le cours de ces placements, même dans les cas où la société détient une position importante et où une vente pourrait raisonnablement avoir une incidence sur le cours du marché.
- Niveau 2 – Données d'entrée, autres que les cours sur des marchés actifs, qui sont observables directement ou indirectement à la date de clôture. La juste valeur est déterminée au moyen de modèles ou d'autres méthodes d'évaluation.
- Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas observables pour les instruments financiers, notamment dans les cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'instrument financier. Les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur nécessitent un jugement important ou une estimation importante de la direction.

Les données d'entrée utilisées pour évaluer la juste valeur peuvent parfois être classées dans différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs. Dans ce cas, la catégorie de la hiérarchie des justes valeurs qui convient à l'instrument financier est déterminée en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur. L'évaluation par la société de l'importance d'une donnée d'entrée particulière dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité nécessite l'exercice du jugement et tient compte de facteurs propres à l'instrument financier.

Techniques d'évaluation de niveau 2

Les instruments financiers classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs comprennent certains titres de capitaux propres et dérivés.

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivantes :

- Les titres de capitaux propres et les dérivés sont évalués sur la base des prix d'une transaction normale entre des intervenants du marché fournis par des courtiers réputés ou par des services d'établissement de prix. Pour déterminer la valeur d'un placement en particulier, la société peut se servir de certaines informations concernant les cours des courtiers, les matrices de prix et les transactions sur le marché pour des placements comparables et les diverses relations entre les placements. L'évaluation de certains titres de capitaux propres est fondée sur le cours observable d'un titre identique, ajusté pour tenir compte de l'incidence d'une restriction incorporée dans le titre.

Techniques d'évaluation de niveau 3

En l'absence de prix de marché observables, la société évalue ses placements au moyen de méthodes d'évaluation appliquées de façon cohérente. Pour certains placements où il peut y avoir peu d'activité sur le marché, l'évaluation de la juste valeur par la direction est donc fondée sur la meilleure information disponible dans les circonstances, et la direction doit parfois intégrer ses propres hypothèses et exercer un degré important de jugement, en tenant compte d'une combinaison de facteurs internes et externes, y compris les ajustements appropriés au titre du risque de non-exécution et du risque de liquidité.

La société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés ou la méthode de la capitalisation directe pour évaluer les placements détenus dans des fonds consolidés. Les évaluations peuvent être établies en fonction de mesures d'évaluation observables pour des actifs comparables et des transactions récentes sur le marché, ajustées pour tenir compte de facteurs propres à l'actif. Lorsque la méthode des flux de trésorerie actualisés est utilisée, une valeur finale est déterminée par référence à un BAIIA de sortie stabilisé et à un taux de capitalisation.

Valeur liquidative

Les fonds d'investissement sont habituellement évalués selon la méthode d'évaluation à la valeur liquidative à titre de mesure de simplification pour déterminer la juste valeur, et ces fonds ne sont pas classés dans la hiérarchie des justes valeurs. La valeur comptable reflète une quote-part en pourcentage qui est fonction de la valeur liquidative indiquée dans les états financiers du fonds d'investissement, qui peut être ajustée s'il est déterminé que la valeur liquidative n'est pas calculée de façon cohérente avec les principes d'évaluation de la juste valeur s'appliquant à une société de placement. Les placements sous-jacents du fonds d'investissement pourraient comprendre des données d'entrée non observables importantes, dont, sans s'y limiter, les multiples comparables et les taux du coût moyen pondéré du capital appliqués dans des modèles d'évaluation ou un modèle des flux de trésorerie actualisés.

Dérivés

Dans le cours normal des activités, la société est exposée à certains risques liés à ses activités courantes et utilise divers types d'instruments dérivés principalement pour atténuer le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Ces instruments comprennent généralement des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt. Les instruments dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture en vertu de l'ASC 815, *Derivative and Hedging* (l'« ASC 815 »).

En vertu de l'ASC 815, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés résumés, sur une base brute, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Les instruments dérivés sont évalués à la valeur de marché à la fin de chaque période de présentation de l'information financière en fonction des cours provenant de services d'établissement des prix ou établis par la société, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée à titre de profit (perte) latent. Au moment du règlement de l'instrument, la société comptabilise tout profit (perte) réalisé. Les profits (pertes) latents et les profits (pertes) réalisés sont présentés au poste Autres charges, montant net dans les états consolidés résumés du résultat net.

Actifs financiers et passifs financiers

Les options achetées ou vendues sur les titres de capitaux propres de plusieurs de nos placements mis en équivalence qui ne répondent pas à la définition d'un dérivé sont comptabilisées sur une base brute dans les bilans consolidés résumés, aux postes Actifs financiers ou Passifs financiers, respectivement. Ces instruments financiers sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Autres charges, montant net dans les états consolidés résumés du résultat net.

Placements

Les placements comprennent i) les placements détenus par des fonds que la société contrôle et consolide et ii) les participations de la société (habituellement des participations de commandité) dans des fonds non consolidés et d'autres entreprises de gestion d'actifs qui sont comptabilisées à titre de placements mis en équivalence.

i) Placements à la juste valeur détenus dans des fonds consolidés

Les placements détenus dans des fonds consolidés qui sont des sociétés de placement conformément à l'ASC 946, *Financial Services – Investment Companies*, sont évalués à la juste valeur, comme il est indiqué à la note 4.

ii) Participations de la société dans des fonds et d'autres entreprises de gestion d'actifs comptabilisées à titre de placements mis en équivalence

Les placements sur lesquels la société est réputée exercer une influence notable, mais n'exercer aucun contrôle, sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La société exerce une influence notable sur certains fonds de Brookfield dans lesquels elle investit, mais qu'elle ne consolide pas. Par conséquent, ses placements dans ces fonds de Brookfield, qui comprennent une attribution proportionnelle et une attribution non proportionnelle des profits et des pertes, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La société a également des participations en titres de capitaux propres dans d'autres entreprises de gestion d'actifs qui lui confèrent une influence notable. Par conséquent, elle comptabilise ces participations au moyen de la méthode de la mise en équivalence selon sa quote-part du résultat net des entités émettrices.

Lorsque la société acquiert une participation additionnelle dans un placement mis en équivalence existant, ce qui donne lieu à une augmentation de la base, l'écart entre le prix d'achat et la quote-part de la société de la valeur comptable de l'actif net de l'entité émettrice est déterminé et affecté à la juste valeur des actifs identifiables et des passifs de l'entité émettrice à la date d'acquisition. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable de l'actif net acquis est affecté aux immobilisations incorporelles et au goodwill. L'écart lié à la base est généralement amorti sur la durée d'utilité restante des immobilisations incorporelles, tandis que tout montant affecté au goodwill n'est pas amorti mais plutôt soumis à un test de dépréciation une fois par année. L'amortissement de l'écart lié à la base a une incidence sur la quote-part de la société du résultat net de l'entité émettrice et est compris dans le poste Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence dans les états consolidés résumés du résultat net. Les périodes d'amortissement des immobilisations incorporelles auxquelles l'écart lié à la base est affecté concordent avec les durées d'utilité estimatives de ces immobilisations. La société soumet ses placements mis en équivalence à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces placements pourrait ne pas être recouvrable.

Dans les cas où les placements mis en équivalence de la société prévoient une attribution non proportionnelle des profits et des pertes, la quote-part revenant à la société du bénéfice (de la perte) des placements mis en équivalence est déterminée au moyen d'une approche axée sur le bilan appelée la méthode de la liquidation hypothétique à la valeur comptable (la « LHVC »). En vertu de cette méthode, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société calcule l'intéressement aux plus-values cumulé qui serait dû à la société en vertu d'accords régissant les fonds, comme si la juste valeur des placements sous-jacents était réalisée à cette date, que ces montants aient été réalisés ou non. Étant donné que la juste valeur des placements sous-jacents varie d'une période de présentation de l'information financière à l'autre, il est nécessaire d'apporter des ajustements aux montants comptabilisés à titre d'intéressement aux plus-values afin de refléter soit une performance positive donnant lieu à une augmentation de l'intéressement aux plus-values attribué au commandité ou une performance négative qui ferait en sorte que le montant dû à la société soit inférieur au montant précédemment comptabilisé, donnant lieu à un ajustement négatif de l'intéressement aux plus-values attribué au commandité. Dans chaque cas, l'intéressement aux plus-values cumulé sera comptabilisé dans les états consolidés résumés du résultat net.

La société a choisi de comptabiliser certains placements mis en équivalence, comme les titres de capitaux propres, selon l'option de la juste valeur conformément à l'ASC 825, *Financial Instruments*. Ces placements sont des participations dans des sociétés en commandité qui représentent plus qu'une participation minoritaire dans les entités émettrices sur lesquelles la société n'a pas la capacité pratique d'exercer une influence notable.

Se reporter à la note 4 pour plus de détails au sujet des placements mis en équivalence.

Autres actifs

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés résumés, nous regroupons les soldes selon la nature et la fonction des comptes. Plus précisément, nous combinons des actifs similaires afin de fournir une image plus claire de la situation financière et de la performance au cours de la période de présentation de l'information financière. Aux fins des états financiers consolidés résumés, les immobilisations incorporelles et le goodwill ainsi que les immobilisations corporelles ont été présentés au poste Autres actifs.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée identifiables sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, qui varie de huit à quinze ans, reflétant la durée d'utilité contractuelle de ces actifs. La dotation à l'amortissement est incluse dans le poste Frais généraux et administratifs et autres charges des états consolidés résumés du résultat net. Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année selon une approche qualitative ou quantitative, et plus fréquemment si les circonstances indiquent qu'une dépréciation pourrait avoir eu lieu. Le test de dépréciation du goodwill selon l'approche qualitative repose d'abord sur une évaluation qualitative afin de déterminer s'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur des secteurs opérationnels de la société soit inférieure à leur valeur comptable respective. Les secteurs opérationnels sont considérés comme les unités d'exploitation aux fins du test de dépréciation du goodwill. S'il est déterminé qu'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur d'un secteur opérationnel est inférieure à sa valeur comptable, ou lorsque l'approche quantitative est utilisée, une perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable excède la juste valeur, sans dépasser le montant total du goodwill affecté à cette unité d'exploitation.

Rémunération, avantages et rémunération liée à l'intéressement aux plus-values

Rémunération – La rémunération se compose a) du salaire et des primes, ainsi que des avantages payés et payables aux employés; et b) de la rémunération fondée sur des actions associée aux droits à des paiements fondés sur des actions attribués aux employés. Les coûts de rémunération liés à l'attribution de droits à des paiements fondés sur des actions à la haute direction et aux employés sont comptabilisés conformément à l'ASC 718, *Compensation – Stock Compensation*. Ces attributions sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution et passées en charges sur la période d'acquisition des droits, sauf dans le cas des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions qui n'exigent pas de services futurs, lesquels sont passés en charges immédiatement. Les droits à des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et les droits réglés au moyen d'un nombre variable d'actions pour un montant en numéraire fixe sont classés dans les passifs et réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La société comptabilise les déchéances à mesure qu'elles surviennent.

Se reporter à la note 12 pour plus de détails sur la rémunération fondée sur des actions de la société.

Rémunération liée à l'intéressement aux plus-values – La rémunération liée à l'intéressement aux plus-values réalisé et latent se compose de la rémunération fondée sur le rendement calculée fonds par fonds en fonction du rendement des placements. Cette charge de rémunération est assujettie à des ajustements positifs et négatifs. En ce qui a trait à certains coûts de la rémunération liée à l'intéressement aux plus-values comptabilisés conformément à l'ASC 710, *Compensation – General*, BAM n'a pas droit à l'intéressement aux plus-values connexe. La quasi-totalité de ces coûts est recouvrable auprès de BN, et les recouvrements sont présentés au poste Autres produits des activités ordinaires dans l'état consolidé résumé du résultat net. Étant donné que la charge est comptabilisée à titre de coûts de la rémunération liée à l'intéressement aux plus-values et que le recouvrement est comptabilisé à titre d'autres produits des activités ordinaires, nous remarquons que la variation des coûts de la rémunération liée à l'intéressement et des produits tirés de l'intéressement aux plus-values sur une base brute pourrait ne pas avoir de corrélation directe.

Autres charges, montant net

Autres charges, montant net – Les autres charges, montant net comprennent les profits nets (pertes nettes) latents découlant des variations de la juste valeur des placements de la société dans des actions ordinaires, des instruments financiers liés aux options visant l'acquisition de participations additionnelles dans divers placements et des placements dans ses fonds dont elle est le promoteur, ainsi que les charges sans lien avec la gestion d'actifs.

Autres produits, montant net des fonds consolidés – Les autres produits, montant net des fonds consolidés, comprennent les profits nets (pertes nettes) latents découlant des variations de la juste valeur des placements et autres instruments financiers sous-jacents de la société dans ses fonds consolidés. À la cession d'un placement, les profits ou les pertes latents font l'objet d'une reprise, et un profit ou une perte réalisé correspondant est comptabilisé au cours de la période considérée.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt est déterminée selon la méthode du report variable. En vertu de cette méthode, l'impôt différé représente les incidences fiscales futures qui devraient survenir lorsque les montants présentés des actifs et des passifs seront recouvrés ou payés. L'impôt sur le résultat tel qu'il est présenté découle de l'attribution de l'impôt différé dans les états financiers consolidés résumés autonomes de la société d'une manière systématique, rationnelle et conforme à la méthode du report variable.

La charge d'impôt représente l'impôt sur le résultat payé ou à payer pour l'exercice considéré, plus la variation de l'impôt différé au cours de l'exercice. L'impôt différé découle des différences entre la valeur aux fins des états financiers et la base fiscale des actifs et des passifs de la société, et il est ajusté pour tenir compte des changements des taux d'imposition et des lois fiscales au moment de l'adoption de ces changements. Des réductions de valeur sont comptabilisées afin de réduire les actifs d'impôt différé lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'un avantage fiscal ne sera pas réalisé.

La société analyse ses positions fiscales dans tous les territoires où elle est tenue de produire des déclarations fiscales, ainsi que pour toutes les années d'imposition ouvertes dans ces territoires. Les avantages fiscaux liés aux positions fiscales réelles ou prévues sont comptabilisés lorsque le seuil de comptabilisation « plus probable qu'improbable » est atteint. Les avantages fiscaux sont évalués au montant le plus élevé de l'avantage qui est susceptible à plus de 50 % d'être réalisé au moment du règlement avec l'administration fiscale concernée.

La société comptabilise les intérêts courus et les pénalités liés aux positions fiscales incertaines dans la charge d'impôt dans les états consolidés résumés du résultat net.

Parties liées

Dans le cours normal des activités, la société conclut diverses transactions aux conditions du marché avec des parties liées, qu'elle comptabilise aux postes Montant à recevoir de sociétés liées et Montant à payer à des sociétés liées. Conformément à l'ASC 850, *Related Party Disclosures*, BAM tient compte de la nature de la relation pour déterminer si la partie liée répond à la définition d'une société liée. Toute entité qui partage une société mère commune avec BAM est considérée comme une société liée, ce qui comprend essentiellement BN, certains nouveaux fonds et fonds arrivés à maturité et les sociétés liées perpétuelles. Toutes les autres entités sur lesquelles BAM ou BN peuvent exercer une influence notable sont considérées comme des parties liées, ce qui comprend principalement les entités émettrices comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de BAM ou de BN, comme Oaktree, Castlake et BWS. Les montants dus aux placements mis en équivalence et aux coentreprises et les montants à recevoir de ces derniers ne sont pas éliminés à la consolidation.

La société a comptabilisé aux postes Montant à recevoir de sociétés liées et Montant à payer à des sociétés liées certains prêts et emprunts qui sont de nature à long terme. Ces montants à recevoir sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués à leur coût amorti, et les intérêts sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Outre la convention relative aux relations, BN et BAM ont conclu la convention de services transitoires (la « CST ») en vertu de laquelle i) BAM convient de fournir à BN, sur une base transitoire, certains services visant à soutenir les activités quotidiennes du siège social (tels que des services liés aux finances, à la trésorerie, à la comptabilité, aux questions juridiques et réglementaires, au marketing, aux communications, aux ressources humaines, à l'audit interne et aux technologies de l'information); et ii) BN fournit, sur une base transitoire, certains services à BAM. Ces services sont fournis au coût pour une période de trois ans à compter du 9 décembre 2022, à moins que cette période ne soit prolongée d'un commun accord. BAM fournit également à BN, tel qu'il peut être requis à l'occasion et sur la base du recouvrement des coûts, les services de son personnel de placement afin qu'il offre son aide dans le cadre des acquisitions ou d'autres transactions conclues par BN.

Se reporter à la note 15 pour plus de détails sur les transactions entre parties liées.

Récentes prises de position faisant autorité en comptabilité

La société tient compte de l'applicabilité et de l'incidence de toutes les mises à jour de normes comptables (Accounting Standard Updates, ou « ASU ») publiées par le Financial Accounting Standards Board (le « FASB »). Les ASU qui ne sont pas énumérées ci-dessous ont été évaluées, et il a été déterminé qu'elles ne s'appliquent pas ou qu'elles devraient avoir une incidence minimale sur les états financiers consolidés résumés de la société.

Le 21 mars 2024, le FASB a publié l'ASU 2024-01, qui précise la manière dont une entité détermine si des droits aux bénéfices ou des attributions semblables entrent dans le champ d'application de l'ASC 718, ou s'ils ne sont pas considérés comme un arrangement de paiement fondé sur des actions et entrent par conséquent dans le champ d'application d'autres directives. La direction évalue actuellement l'incidence de cette mise à jour.

En novembre 2024, le FASB a publié l'ASU 2024-03, aux termes de laquelle les entités ouvertes doivent fournir des informations spécifiques sur les coûts et les charges existants dans les notes annexes. Cette ASU vise à fournir aux utilisateurs des informations utiles sur les charges qui sont essentielles à la compréhension de la performance d'une entité. Cette norme exige qu'une entité ouverte présente les principales charges, y compris, sans s'y limiter, la rémunération des employés, les amortissements et les informations qualitatives connexes au sujet de la nature des charges. L'ASU 2024-03 entrera en vigueur pour les exercices ouverts après le 15 décembre 2026 et pour les périodes intermédiaires ouvertes après le 15 décembre 2027. La société évalue actuellement l'incidence de cette mise à jour.

3. L'ARRANGEMENT DE 2025

Le 4 février 2025, BAM et BN ont conclu une transaction au moyen d'un plan d'arrangement en vertu duquel BN et certaines de ses filiales ont échangé toutes leurs actions ordinaires de la société de gestion d'actifs contre des actions de catégorie A nouvellement émises de BAM, à raison de une pour une. Dans le cadre de l'arrangement de 2025, BAM a émis environ 1 194 millions d'actions de catégorie A à l'intention de BN contre environ 1 194 millions d'actions ordinaires en circulation de la société de gestion d'actifs. Immédiatement après la réalisation de l'arrangement de 2025, i) BAM détenait, directement et indirectement, 100 % des actions ordinaires en circulation de la société de gestion d'actifs, ii) BN détenait environ 73 % des actions de catégorie A de BAM, et iii) les actionnaires de BAM avant la prise d'effet de l'arrangement de 2025 détenaient environ 27 % des actions de catégorie A de BAM.

Par conséquent, l'arrangement de 2025 n'a pas eu d'incidence importante sur la participation économique effective dans la société de gestion d'actifs des actionnaires de BAM avant la prise d'effet de l'arrangement de 2025, ni sur celle de BN.

L'acquisition de la quasi-totalité des actions ordinaires de la société de gestion d'actifs par BAM a été comptabilisée comme une acquisition inversée d'actifs, puisque la société de gestion d'actifs, soit l'acquéreur sur le plan comptable, a émis des actions pour acquérir l'actif net de BAM et que la quasi-totalité de l'actif net de BAM représente une participation dans la société de gestion d'actifs. La société de gestion d'actifs est par conséquent la société préexistante de BAM, c'est-à-dire que BAM demeure l'émetteur inscrit et que ses états financiers consolidés, y compris les résultats historiques, à l'exception du capital social, sont ceux de la société de gestion d'actifs.

Par conséquent, en raison de l'arrangement de 2025, les ajustements suivants ont été reflétés dans les résultats financiers de BAM :

- l'acquisition de l'actif net de BAM et le règlement effectif de toute relation préexistante entre la société de gestion d'actifs et BAM;
- la répartition du prix de transaction entre les actifs nets acquis de BAM.

Le tableau suivant présente les éléments susmentionnés.

(en M\$ US, sauf indication contraire)

Contrepartie en actions effectivement transférée :

Nombre d'actions détenues après l'arrangement par les actionnaires précédents de BAM (en millions)	439,8
Cours des actions de catégorie A (en \$ par action)	57,13 \$ a)
	<u>25 127</u>
Coûts de transaction	5
Déduire : participation de BAM dans la société de gestion d'actifs et autres relations avec elle	<u>(25 099) b), c)</u>
Total de la contrepartie d'achat	<u><u>33 \$</u></u>

Juste valeur de l'actif net acquis :

Trésorerie	6 \$
Montant à recevoir de sociétés liées	793
Immobilisations incorporelles	215 d)
Créditeurs et autres passifs	(883)
Montant à payer à des sociétés liées	(10)
Passifs d'impôt différé	(57) d)
Participation ne donnant pas le contrôle	(31)
	<u><u>33 \$</u></u>

a) Contrepartie effectivement transférée

Dans le cadre de l'arrangement de 2025, BN et certaines de ses filiales ont transféré à BAM environ 1 194 millions d'actions ordinaires d'une juste valeur d'environ 68 G\$ en échange d'environ 1 194 millions d'actions de catégorie A d'une juste valeur d'environ 68 G\$, à raison de une pour une. La contrepartie effectivement transférée par la société de gestion d'actifs a été calculée comme étant le cours des actions de catégorie A à la date de clôture multiplié par le nombre d'actions de catégorie A détenues par les actionnaires de BAM avant l'arrangement de 2025.

b) Participation de BAM dans la société de gestion d'actifs

Avant l'arrangement de 2025, BAM détenait une participation d'environ 27 % dans la société de gestion d'actifs. La juste valeur de ce placement a été déterminée en fonction de la juste valeur des actions de catégorie A en circulation au 4 février 2025. Dans le cadre de l'arrangement de 2025, la société de gestion d'actifs a fait l'acquisition de l'actif net de BAM sur le plan comptable et, par conséquent, sa réacquisition de ses propres actions a été éliminée lors de l'entrée en vigueur de l'arrangement de 2025.

c) Autres relations entre la société de gestion d'actifs et BAM

Avant l'arrangement de 2025, BAM et la société de gestion d'actifs ont conclu diverses transactions qui ont donné lieu à des soldes entre les parties. Dans le cadre de l'arrangement de 2025, ces soldes ont effectivement été réglés et ont été exclus de la contrepartie d'achat et de l'actif net acquis.

d) Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de l'arrangement de 2025, une immobilisation incorporelle a été identifiée en lien avec la main-d'œuvre assemblée de BAM. La juste valeur a été évaluée à 215 M\$, somme qui comprend un montant de 57 M\$ au titre de l'impôt différé lié à sa comptabilisation.

4. PLACEMENTS

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2025	2024
Actions ordinaires et actions privilégiées ^{a)}	335 \$	400 \$
Participations dans des sociétés liées ^{b)}	825	1 116
Intéressement aux plus-values cumulé – fonds arrivés à maturité ^{c)}	351	931
Intéressement aux plus-values cumulé – nouveaux fonds ^{c)}	1 324	693
Placements mis en équivalence ^{d)}		
Participation dans Oaktree	4 681	4 612
Participation dans Castlelake	770	538
Participation dans d'autres sociétés liées	1 355	823
	9 641 \$	9 113 \$

S'il y a lieu, la comptabilisation des placements de la société tient compte des variations de la juste valeur de ces placements.

- a) Au 30 septembre 2025, les actions ordinaires et les actions privilégiées se chiffraient à 335 M\$ (2024 – 400 M\$). Les actions ordinaires représentent principalement des placements de 64 M\$ (2024 – 64 M\$) dans Brookfield Renewable Energy L.P. et de 26 M\$ (2024 – 25 M\$) dans Brookfield Infrastructure Income Fund Inc. Les actions privilégiées représentent des placements de 188 M\$ (2024 – 249 M\$) dans Global Education Management Systems (« GEMS Education ») et de 56 M\$ (2024 – 50 M\$) dans Cherry Painting Company, Inc. (« Cherry Coatings »). Les placements en actions ordinaires et en actions privilégiées sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés résumés du résultat net.
- b) Au 30 septembre 2025, les participations dans des sociétés liées comprenaient principalement une participation de 734 M\$ (2024 – 1,0 G\$) dans Brookfield Strategic Real Estate Partners III (« BSREP III »), un fonds géré par BAM, qui est comptabilisée à titre de placement mis en équivalence évalué à sa valeur liquidative conformément à l'ASC 321, *Investments – Equity Securities*.
- c) L'intéressement aux plus-values cumulé représente l'attribution non proportionnelle du capital de nos fonds privés dans la mesure où les accords régissant les fonds pertinents prévoient un tel intéressement. L'intéressement aux plus-values cumulé est comptabilisé au moyen de la méthode de la mise en équivalence en fonction de la quote-part de la société de l'actif net des fonds, comme si tous les placements étaient liquidés à la juste valeur et tous les passifs étaient réglés, déduction faite des montants cumulés qui ont déjà été réalisés. Tel qu'il est stipulé dans la convention relative aux relations, l'intéressement aux plus-values cumulé pour les fonds arrivés à maturité, tel qu'il est défini dans cette convention, est entièrement attribué à BN, et l'intéressement aux plus-values cumulé pour les nouveaux fonds, y compris les fonds actuels et les fonds à capital variable, tel qu'il est défini dans cette convention, est attribué à BN à 33,3 %. Cette attribution est effectuée au moyen d'actions reflète et de participations ne donnant pas le contrôle dans certaines filiales qui ont droit à un tel intéressement aux plus-values.

Le tableau suivant présente la variation de l'intéressement aux plus-values cumulé de BAM pour les fonds arrivés à maturité au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Solde au début	600 \$	1 135 \$	931 \$	1 394 \$
Variation de la juste valeur des fonds	(249)	(100)	(580)	(348)
Intéressement aux plus-values réalisé	—	—	—	(11)
Solde à la fin	351 \$	1 035 \$	351 \$	1 035 \$

Le tableau suivant présente la variation de l'intéressement aux plus-values cumulé de BAM pour les nouveaux fonds au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Solde au début	963 \$	419 \$	693 \$	305 \$
Variation de la juste valeur des fonds	361	155	631	269
Solde à la fin	1 324 \$	574 \$	1 324 \$	574 \$

- d) La société exerce une influence notable, mais n'exerce aucun contrôle, sur le plan des politiques opérationnelles et financières de ses entités émettrices comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence du fait qu'elle a la capacité de nommer des membres des organes de gouvernance de ces entités émettrices. La société a comptabilisé au poste Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence dans ses états consolidés résumés du résultat net sa quote-part du bénéfice de tous ses placements mis en équivalence d'un montant de 110 M\$ (2024 – 61 M\$) et de 349 M\$ (2024 – 194 M\$) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, respectivement. Les placements mis en équivalence de la société comprennent ce qui suit :
- i) une participation économique d'environ 74 % dans Oaktree, d'une valeur de 4,7 G\$ (2024 – 4,6 G\$);
 - ii) une participation économique dans Castlelake, d'une valeur de 770 M\$ (2024 – 538 M\$);
 - iii) une participation économique de 49,9 % dans LC Financial Holdings Limited (« LCM »), d'une valeur de 217 M\$ (2024 – 186 M\$);
 - iv) une participation économique de 44 % dans PWMP Ventures LLC (« Primary Wave »), d'une valeur de 259 M\$ (2024 – 147 M\$);
 - v) une participation économique d'environ 11 % dans Pretium, d'une valeur de 340 M\$ (2024 – 351 M\$) à l'égard de laquelle BAM a retenu l'option de la juste valeur en vertu de l'ASC 825, *Financial Instruments*, au moment de la comptabilisation initiale, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, une augmentation de 29 M\$ et une diminution de 11 M\$, respectivement, ont été comptabilisées à l'égard de la valeur du placement. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, une diminution de 18 M\$ et une augmentation de 8 M\$, respectivement, ont été comptabilisées à l'égard des actifs financiers détenus par la société liés à Pretium, lesquelles ont partiellement contrebalancé la variation de la valeur du placement;
 - vi) les participations de commanditaire dans des fonds d'un montant de 303 M\$ (2024 – 29 M\$), y compris Pinegrove Opportunity Partners I LP (le « fonds Pinegrove ») (2025 – 196 M\$; 2024 – 25 M\$), Brookfield Private Equity Fund L.P. (« BPE ») (2025 – 101 M\$; 2024 – néant);
 - vii) un certain nombre de participations de commandité dans nos fonds privés.

Oaktree

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la société a augmenté sa participation dans Oaktree, ce qui a donné lieu à une augmentation de la base du placement. L'augmentation découle de l'achat d'une participation additionnelle par la société, ce qui a accru la participation économique de la société dans Oaktree, qui est passée d'environ 73 % à environ 74 %. La société a comptabilisé l'augmentation de la base en affectant l'excédent du prix d'achat sur la quote-part de la valeur comptable de l'actif net acquis aux actifs identifiables et aux passifs ainsi qu'au goodwill. L'amortissement de l'écart lié à la base sera comptabilisé sur la durée d'utilité respective des actifs identifiables et des passifs. Le montant affecté au goodwill ne sera pas amorti.

Primary Wave

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la société a augmenté sa participation dans Primary Wave, ce qui a donné lieu à une augmentation de la base du placement. L'augmentation découle de l'achat d'une participation additionnelle par la société pour environ 84 M\$, ce qui a accru le pourcentage de participation de la société dans Primary Wave, qui est passé d'environ 35 % à environ 44 %. Nous continuons de comptabiliser notre participation dans Primary Wave comme un placement mis en équivalence puisque nous ne contrôlons pas l'entreprise.

Castlelake

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, BAM a participé à l'acquisition par Castlelake de Concora Super Holdco, L.P. (« Concora ») pour un montant d'environ 475 M\$. Dans le cadre de cette acquisition, la société a fourni en apport une contrepartie en trésorerie de 116 M\$ directement à Castlelake, en fonction de sa quote-part de la société. De plus, la société a fourni en apport 81 M\$ pour une participation directe dans Concora. Dans l'ensemble, ces placements donnent à la société le droit à une participation indirecte et directe d'environ 43 %. La participation directe de la société dans Concora a été comptabilisée à titre de placement mis en équivalence.

Pinegrove

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la société a investi 156 M\$ dans le fonds Pinegrove. La participation de la société dans le fonds Pinegrove a été comptabilisée à titre de placement mis en équivalence.

BPE

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la société a convenu de vendre une partie de sa participation dans GEMS Education (54 M\$) et Spring Education Group (40 M\$) (collectivement, les « actifs de démarrage ») à BPE, un fonds qui sera géré par la société. En contrepartie des actifs de démarrage, la société a reçu des parts de BPE d'une valeur de rachat initiale d'environ 94 M\$, soit environ la juste valeur des actifs de démarrage. Les parts de BPE seront comptabilisées à titre de placement mis en équivalence, et les placements précédemment détenus dans les actifs de démarrage seront décomptabilisés.

Le tableau suivant résume l'information financière relative à la totalité des entités émettrices comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de la société, sur une base globale, pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Produits	1 049 \$	1 827 \$	3 653 \$	3 515 \$
Charges	(1 502)	(930)	(4 040)	(2 684)
Bénéfice net (perte nette)	(453)	897	(387)	831
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	35	14	74	26

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, BAM a cédé sa participation dans Redwood Evergreen Fund LP pour un montant d'environ 257 M\$. Avant la cession, le placement dans le fonds était classé à titre de groupe destiné à être cédé détenu en vue de la vente et évalué à la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, BAM a comptabilisé un profit de 15 M\$, présenté au poste Autres charges, montant net dans les états consolidés résumés du résultat net à la cession de ce placement.

Placements des fonds consolidés

Le tableau suivant présente un sommaire des placements de la société détenus dans des fonds consolidés au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024.

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Juste valeur		Pourcentage du total des placements	
	2025	2024	2025	2024
Titres de capitaux propres à la juste valeur	245 \$	251 \$	50 %	100 %
Dette à la juste valeur	242	—	50 %	— %
Total des placements à la juste valeur	487 \$	251 \$	100 %	100 %

Au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024, aucun émetteur ni aucun placement, y compris les instruments dérivés et les placements sous-jacents compris dans le portefeuille des fonds consolidés, n'avait à lui seul une juste valeur supérieure à 5 % du total de l'actif de BAM.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, BAM a cédé une partie de son engagement dans Brookfield Infrastructure Structured Solutions (« BISS ») à une partie liée. Par conséquent, BAM n'est plus le principal bénéficiaire de BISS et celle-ci a donc été déconsolidée au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025.

Au 30 septembre 2025, BAM continuait de consolider Brookfield Special Investments II (« BSI II »). Les placements dans des fonds consolidés sont comptabilisés à la juste valeur conformément à l'ASC 946, *Financial Services – Investment Companies*. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la société, par l'entremise de BSI II, a acquis des titres de créance et des titres de capitaux propres dans Spring Education. Au 30 septembre 2025, la juste valeur des titres de créance et des titres de capitaux propres associés à cette acquisition s'élevait à 242 M\$ et à 26 M\$, respectivement.

Les autres produits, montant net des fonds consolidés présentés dans les états consolidés résumés du résultat net se composent principalement des profits et des pertes réalisés et latents sur les placements des fonds consolidés (y compris les profits et les pertes de change attribuables aux placements libellés en devises et aux activités connexes) et les autres instruments financiers. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, un profit de 10 M\$ et de 37 M\$, respectivement, a été comptabilisé relativement aux activités de placement au poste Autres produits, montant net des fonds consolidés dans les états consolidés résumés du résultat net (2024 – néant).

5. ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

La société consolide certaines EDDV dont elle est le principal bénéficiaire, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une autre entité consolidée. Les EDDV comprennent certaines entités axées sur le crédit au sein de la plateforme d'Oaktree, dont l'objectif est de fournir un véhicule permettant de répartir notre quote-part de leurs honoraires en fonction du rendement entre la société et BN, ainsi que certains fonds consolidés dont BAM est le principal bénéficiaire. Les risques fondamentaux liés à ces EDDV consolidées comprennent principalement la perte du capital investi et des honoraires en fonction du rendement. La société ne fournit aucune garantie de rendement et n'est tenue par aucune autre obligation financière de fournir du financement aux EDDV consolidées. Les actifs des EDDV consolidées ne peuvent servir qu'à régler les obligations de celles-ci. En outre, la société n'a aucun recours à l'égard des passifs des EDDV consolidées. Au 30 septembre 2025, la société avait des engagements non appelés de 500 M\$ dans les fonds consolidés.

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2025	2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$
Placements	412	1 083
Placements des fonds consolidés	487	251
Autres actifs	—	—
Total de l'actif	899 \$	1 334 \$
Emprunts des fonds consolidés	453 \$	251 \$
Autres passifs	—	—
Total du passif	453 \$	251 \$

La société détient des droits variables dans certaines EDDV qui ne sont pas consolidées, car il a été déterminé que la société n'est pas le principal bénéficiaire. Les EDDV qui ne sont pas consolidées se composent principalement de fonds d'investissement dont la société est le promoteur ou le gestionnaire. Les stratégies de placement de la société diffèrent selon les fonds d'investissement; toutefois, les risques fondamentaux présentent des caractéristiques semblables, notamment la perte du capital investi et la perte d'honoraires de gestion et en fonction du rendement. L'exposition maximale de la société au risque de perte découlant de ses placements dans les fonds d'investissement non consolidés correspond à la valeur comptable de ces placements, y compris la participation au capital de la société et tout intéressement aux plus-values latent. Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024, la société n'a fourni aucun soutien financier ou autre aux EDDV non consolidées, à l'exception de ses engagements obligatoires.

Les actifs et les passifs comptabilisés dans les bilans consolidés résumés de la société liés à son exposition maximale au risque de perte relativement aux EDDV dont la société n'est pas le principal bénéficiaire, soit les EDDV non consolidées, se présentent comme suit :

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2025	2024
Placements	1 179 \$	1 472 \$
Montant à recevoir de sociétés liées	4	9
Actifs liés aux EDDV	1 183	1 481
Exposition maximale au risque de perte	1 183 \$	1 481 \$

6. ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur se rapproche de la valeur comptable des instruments financiers suivants qui ne sont pas évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés résumés : la trésorerie, les débiteurs, montant net, les créiteurs, montant net, le montant à payer à des sociétés liées et le montant à recevoir de parties liées.

Instruments financiers

Les tableaux suivants présentent un sommaire de la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers de la société qui sont évalués à la juste valeur au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024.

AU 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	2025				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur liquidative	Total
Actif					
Équivalents de trésorerie	720 \$	— \$	— \$	— \$	720 \$
Actifs financiers	—	—	265	—	265
Placements :					
Actions ordinaires et actions privilégiées	—	—	309	26	335
Participations dans des sociétés liées	—	—	—	734	734
Placements mis en équivalence en vertu de l'option de la juste valeur	—	—	340	—	340
Dérivés autonomes	—	2	—	—	2
Total des actifs à la juste valeur	720 \$	2 \$	914 \$	760 \$	2 396 \$
Passif					
Passifs financiers	— \$	— \$	393 \$	— \$	393 \$
Dérivés autonomes	—	4	—	—	4
Total des passifs à la juste valeur	— \$	4 \$	393 \$	— \$	397 \$

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2024				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur liquidative	Total
Actif					
Équivalents de trésorerie	172 \$	— \$	— \$	— \$	172 \$
Actifs financiers	—	—	231	—	231
Placements :					
Actions ordinaires et actions privilégiées	10	—	363	25	398
Participations dans des sociétés liées	—	—	—	1 026	1 026
Placements mis en équivalence en vertu de l'option de la juste valeur	—	—	351	—	351
Placements détenus en vue de la vente	—	—	242	—	242
Total des actifs à la juste valeur	182 \$	— \$	1 187 \$	1 051 \$	2 420 \$
Passif					
Passifs financiers	— \$	— \$	228 \$	— \$	228 \$
Total des passifs à la juste valeur	— \$	— \$	228 \$	— \$	228 \$

Évaluations de niveau 3

L'évaluation de la juste valeur des éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs est assujettie à de l'incertitude puisque des données d'entrée non observables importantes sont utilisées. Les données d'entrée non observables importantes utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers évalués de façon récurrente à la juste valeur sont les taux d'actualisation, les taux de capitalisation, les hypothèses relatives à la volatilité et les données d'entrée de formules de règlement prescrites pour certaines de nos options. Des variations importantes de ces données d'entrée, prises de façon isolée, se seraient traduites par une augmentation ou une diminution nettement plus importante de l'évaluation de la juste valeur.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des données d'entrée et des hypothèses quantitatives utilisées pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024.

AU 30 SEPTEMBRE 2025
(EN MILLIONS)

Actif/passif	Juste valeur	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables	Fourchettes	Moyenne pondérée ^{a)}	Incidence d'une augmentation de la donnée d'entrée sur l'évaluation
Actifs financiers ^{b)}	265 \$	Modèle d'évaluation des options	Volatilité	30 % – 40 %	38 %	Augmentation
			Taux d'actualisation	5 % – 9 %	6 %	Diminution
Actions ordinaires et actions privilégiées ^{c)}	309	Approche par le marché	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Placements mis en équivalence en vertu de l'option de la juste valeur ^{d)}	340	Approche par le marché	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Passifs financiers ^{d)}	393	Modèle d'évaluation des options	Volatilité	30 % – 40 %	38 %	Augmentation
			Taux d'actualisation	5 % – 8 %	5 %	Diminution

AU 31 DÉCEMBRE 2024
(EN MILLIONS)

Actif/passif	Juste valeur	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables	Fourchettes	Moyenne pondérée ^{a)}	Incidence d'une augmentation de la donnée d'entrée sur l'évaluation
Actifs financiers ^{b)}	231 \$	Modèle d'évaluation des options	Volatilité	30 % – 40 %	38 %	Augmentation
			Taux d'actualisation	5 % – 9 %	6 %	Diminution
Actions ordinaires et actions privilégiées ^{c)}	363	Approche par le marché	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Placements mis en équivalence en vertu de l'option de la juste valeur ^{d)}	351	Approche par le marché	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Placements détenus en vue de la vente ^{e)}	242	Approche par le marché	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Passifs financiers ^{f)}	228	Modèle d'évaluation des options	Volatilité	30 % – 40 %	38 %	Augmentation
			Taux d'actualisation	5 % – 8 %	5 %	Diminution

- a) Les données d'entrée non observables ont été pondérées en fonction de la juste valeur des placements compris dans la fourchette.
- b) Les actifs financiers ont trait à des options d'achat détenues par la société pour acquérir des actions additionnelles de Primary Wave, de LCM et de Castlelake auprès d'autres investisseurs de l'entité émettrice au moyen d'une méthode d'évaluation prescrite en échange de trésorerie, d'actions de catégorie A de BAM ou de BN ou d'autres formes de contrepartie à la discrétion de la société. La juste valeur de ces instruments est déterminée trimestriellement au moyen d'une simulation de Monte Carlo et de diverses données d'entrée préparées par la direction.
- c) Les actions ordinaires classées dans le niveau 3 représentent des placements de 64 M\$ dans Brookfield Renewable Energy L.P. (2024 – 64 M\$). Les actions privilégiées représentent des actions privilégiées de GEMS Education d'une valeur de 188 M\$ (2024 – 249 M\$) et des actions privilégiées de Cherry Coatings d'une valeur de 56 M\$ (2024 – 50 M\$). Les placements en actions ordinaires et en actions privilégiées sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés résumés du résultat net.

- d) Les placements mis en équivalence en vertu de l'option de la juste valeur représentent une participation économique d'environ 11 % dans Pretium d'une valeur de 340 M\$ (2024 – 351 M\$) à l'égard de laquelle BAM a choisi l'option de la juste valeur en vertu de l'ASC 825, *Financial Instruments*, lors de la comptabilisation initiale, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés résumés du résultat net.
- e) Le 27 mars 2025, la société a cédé sa participation dans Redwood Evergreen Fund LP pour un montant d'environ 257 M\$. Par conséquent, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, BAM a comptabilisé un profit de 15 M\$, présenté au poste Autres charges, montant net dans les états consolidés résumés du résultat net.
- f) Les passifs financiers ont trait à des options de vente détenues par d'autres investisseurs dans Oaktree, Castlake, LCM et Primary Wave en vertu desquelles la société peut être tenue d'acheter des actions additionnelles de ces entités émettrices au moyen d'une méthode d'évaluation prescrite en échange de trésorerie, d'actions de catégorie A de BAM ou de BN ou d'autres formes de contrepartie à la discrétion de la société. Le solde comprend également la contrepartie éventuelle convenue dans le cadre de l'acquisition de certains placements et d'autres dérivés financiers. La juste valeur de ces instruments est déterminée trimestriellement au moyen d'une simulation de Monte Carlo et de diverses données d'entrée préparées par la direction.

Variations de la juste valeur – niveau 3

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, aucun changement apporté aux techniques d'évaluation du niveau 3 n'a eu une incidence significative sur l'évaluation des instruments financiers.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des variations des actifs et des passifs financiers que la société a évalués à la juste valeur au moyen de données d'entrée du niveau 3. Le total des profits et des pertes réalisés et latents comptabilisés au titre des placements de niveau 3 est présenté au poste Autres charges, montant net dans les états consolidés résumés du résultat net.

AU 30 SEPTEMBRE 2025 ET POUR LE TRIMESTRE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)				
	Actifs financiers	Actions ordinaires et actions privilégiées	Placements mis en équivalence en vertu de l'option de la juste valeur	Passifs financiers
Solde au début	290 \$	368 \$	351 \$	402 \$
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	(25)	10	29	3
Achats et autres	—	(10)	—	—
Transferts	—	(59)	(40)	—
Paiements	—	—	—	(12)
Solde à la fin	265 \$	309 \$	340 \$	393 \$

AU 30 SEPTEMBRE 2025 ET POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE À CETTE DATE (EN MILLIONS)				
	Actifs financiers	Actions ordinaires et actions privilégiées	Placements mis en équivalence en vertu de l'option de la juste valeur	Passifs financiers
Solde au début	231 \$	363 \$	351 \$	228 \$
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	34	15	(11)	116
Achats et autres	—	(10)	40	61
Transferts	—	(59)	(40)	—
Paiements	—	—	—	(12)
Solde à la fin	265 \$	309 \$	340 \$	393 \$

AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET POUR LE TRIMESTRE CLOS À CETTE DATE
(EN MILLIONS)

	Actifs financiers	Actions ordinaires et actions privilégiées	Passifs financiers
Solde au début	45 \$	75 \$	124 \$
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	16	—	34
Achats	34	362	70
Solde à la fin	95 \$	437 \$	228 \$

AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE À CETTE DATE
(EN MILLIONS)

	Actifs financiers	Actions ordinaires et actions privilégiées	Passifs financiers
Solde au début	37 \$	77 \$	122 \$
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	24	—	36
Achats	34	360	70
Solde à la fin	95 \$	437 \$	228 \$

Instruments financiers des fonds consolidés

Le tableau suivant présente un sommaire de la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers des fonds consolidés de la société qui sont évalués à la juste valeur au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024.

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2025				2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif								
Placements dans des titres de capitaux propres	— \$	— \$	245 \$	245 \$	— \$	— \$	251 \$	251 \$
Placements dans des titres de créance	—	—	242	242	—	—	—	—
Total des actifs à la juste valeur	— \$	— \$	487 \$	487 \$	— \$	— \$	251 \$	251 \$
Passifs								
Emprunts	453 \$	— \$	— \$	453 \$	251 \$	— \$	— \$	251 \$
Total des passifs à la juste valeur	453 \$	— \$	— \$	453 \$	251 \$	— \$	— \$	251 \$

Évaluations de niveau 3 des fonds consolidés

AU 30 SEPTEMBRE 2025
(EN MILLIONS)

Actif/passif de niveau 3	Juste valeur	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables	Fourchettes	Moyenne pondérée ^{a)}	Incidence d'une augmentation de la donnée d'entrée sur l'évaluation
Placements dans des titres de capitaux propres	245 \$	Approche par le marché	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Placements dans des titres de créance	242 \$	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	14 % – 20 %	18 %	Diminution

Variations de la juste valeur des fonds consolidés – niveau 3

AU 30 SEPTEMBRE 2025 ET POUR LE TRIMESTRE CLOS À CETTE DATE
(EN MILLIONS)

	Placements dans des titres de capitaux propres	Placements dans des titres de créance
Solde au début	498 \$	246 \$
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	—	10
Déconsolidation de fonds consolidés	(267)	—
Achats, montant net	14	(14)
Solde à la fin	245 \$	242 \$

AU 30 SEPTEMBRE 2025 ET POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE À CETTE DATE
(EN MILLIONS)

	Placements dans des titres de capitaux propres	Placements dans des titres de créance
Solde au début	251 \$	— \$
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	22	15
Déconsolidation de fonds consolidés	(267)	—
Achats, montant net	239	227
Solde à la fin	245 \$	242 \$

7. EMPRUNTS GÉNÉRAUX

Le 29 août 2024, BAM a établi une facilité de crédit renouvelable de cinq ans d'un montant de 750 M\$ au moyen d'ententes bilatérales avec un groupe de prêteurs. La facilité est offerte en dollars américains et en dollars canadiens; les prélèvements libellés en dollars américains sont assujettis au taux de base des États-Unis ou au SOFR, majoré d'une marge de 110 points de base, et les prélèvements libellés en dollars canadiens sont assujettis au taux préférentiel canadien ou au taux CORRA, majoré d'une marge de 110 points de base. Les marges peuvent varier en fonction de la notation de la société. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, BAM a augmenté le montant de sa facilité de crédit renouvelable de 300 M\$ pour la porter à 1,05 G\$.

Le 24 avril 2025, BAM a conclu un placement de titres d'emprunt, émettant des billets non garantis de premier rang de dix ans au taux d'intérêt fixe de 5,795 % d'une valeur de 750 M\$. Les billets non garantis de premier rang peuvent être rachetés au gré de BAM, en totalité ou en partie, à tout moment et à l'occasion, avant la date d'échéance prévue, au prix de rachat énoncé dans la convention. Si un événement déclenchant un changement de contrôle survient, sous réserve de certaines conditions, BAM devra faire une offre de rachat visant la totalité des billets non garantis de premier rang en circulation, pour un montant en trésorerie équivalent à 101 % du capital, plus les intérêts accumulés et impayés jusqu'à la date du rachat, en excluant cette date.

Le 9 septembre 2025, BAM a conclu un placement de titres d'emprunt, émettant des billets non garantis de premier rang de 30 ans au taux d'intérêt fixe de 6,077 % d'une valeur de 750 M\$. Les billets non garantis de premier rang peuvent être rachetés au gré de BAM, en totalité ou en partie, à tout moment et à l'occasion, avant la date d'échéance prévue, au prix de rachat énoncé dans la convention. Si un événement déclenchant un changement de contrôle survient, sous réserve de certaines conditions, BAM devra faire une offre de rachat visant la totalité des billets non garantis de premier rang en circulation, pour un montant en trésorerie équivalent à 101 % du capital, plus les intérêts accumulés et impayés jusqu'à la date du rachat, en excluant cette date.

Le tableau suivant présente les dettes de BAM.

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2025	2024	Durée moyenne pondérée restante
Billets non garantis de premier rang			
5,795 %, échéant le 24 avril 2035	750 \$	— \$	115 mois
6,077 %, échéant le 15 septembre 2055	750	—	360 mois
Coûts de financement différés	(14)	—	s.o.
Total des emprunts généraux	1 486 \$	— \$	

Emprunts des fonds consolidés

Certains fonds consolidés ont également des facilités de crédit renouvelables garanties par les engagements des commanditaires du fonds respectif.

Le tableau suivant présente les emprunts des fonds consolidés de BAM.

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)			Capacité de la facilité	Taux d'intérêt moyen pondéré	Durée moyenne pondérée restante	Taux de la commission d'engagement
	2025	2024				
Fonds consolidés						
Facilités de crédit renouvelables ..	453 \$	251 \$	745 \$	6,3 %	4 mois	0,3 %
Total des emprunts des fonds consolidés	453 \$	251 \$				

BAM respectait toutes les clauses restrictives financières liées à ses emprunts généraux au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024.

8. DÉRIVÉS

Les dérivés autonomes sont des instruments que la société a conclus dans le cours normal de ses activités afin d'atteindre certains objectifs de gestion des risques dans le cadre de ses stratégies globales de gestion des risques et de placement. Ces contrats dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture aux fins comptables. Ces contrats peuvent comprendre des swaps de taux d'intérêt et des contrats de change à terme. En raison de l'utilisation de contrats dérivés, la société est exposée au risque que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations contractuelles. Afin d'atténuer ce risque de contrepartie, la société conclut des contrats avec certaines institutions financières importantes, qui ont toutes une notation de première qualité. Le risque de crédit de la contrepartie est évalué en déterminant la juste valeur des instruments dérivés.

Le tableau suivant présente un sommaire du montant notionnel total et de la juste valeur des instruments financiers dérivés. Le montant notionnel représente la valeur absolue de tous les contrats dérivés en cours.

AU 30 SEPTEMBRE 2025 (EN MILLIONS)	Actif		Passif	
	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur
Dérivés autonomes				
Contrats de change à terme	311 \$	2 \$	396 \$	4 \$
Swaps de taux d'intérêt	—	—	370	—
	311 \$	2 \$	766 \$	4 \$

Des profits et des pertes réalisés et latents modiques découlant des dérivés autonomes ont été comptabilisés dans les états consolidés du résultat net pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2025 et 2024, respectivement.

Au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024, aucun dérivé en cours n'avait été désigné comme instrument de couverture à des fins comptables.

Les dérivés sont comptabilisés à leur montant brut dans les bilans consolidés résumés.

9. PRODUITS

La société offre des produits de placement axés sur un certain nombre de stratégies, plus particulièrement sur l'énergie renouvelable et la transition énergétique, les infrastructures, l'immobilier, le capital-investissement ainsi que le crédit, et elle exerce ses activités dans plus de 30 pays. La majorité des honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils sont gagnés aux États-Unis.

Les tableaux suivants présentent les produits ventilés par stratégie de placement et par zone géographique.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Immobilier	Capital- investissement	Crédit	Total
Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils						
États-Unis	37 \$	50 \$	134 \$	20 \$	79 \$	320 \$
Canada	58	102	5	19	20	204
Royaume-Uni	64	54	69	25	4	216
Autres	42	48	20	7	2	119
Honoraires liés au rendement	35	80	—	—	—	115
	<u>236 \$</u>	<u>334 \$</u>	<u>228 \$</u>	<u>71 \$</u>	<u>105 \$</u>	<u>974 \$</u>

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Immobilier	Capital- investissement	Crédit	Total
Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils						
États-Unis	32 \$	52 \$	146 \$	27 \$	66 \$	323 \$
Canada	45	105	6	17	9	182
Royaume-Uni	35	52	67	16	—	170
Autres	25	35	16	17	—	93
Honoraires liés au rendement	32	73	—	—	—	105
	<u>169 \$</u>	<u>317 \$</u>	<u>235 \$</u>	<u>77 \$</u>	<u>75 \$</u>	<u>873 \$</u>

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2025 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Immobilier	Capital- investissement	Crédit	Total
Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils						
États-Unis	97 \$	144 \$	450 \$	70 \$	231 \$	992 \$
Canada	166	290	17	52	59	584
Royaume-Uni	151	151	223	66	12	603
Autres	94	134	65	30	9	332
Honoraires liés au rendement	108	240	—	—	—	348
	<u>616 \$</u>	<u>959 \$</u>	<u>755 \$</u>	<u>218 \$</u>	<u>311 \$</u>	<u>2 859 \$</u>

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE
30 SEPTEMBRE 2024
(EN MILLIONS)

	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Immobilier	Capital- investissement	Crédit	Total
Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils						
États-Unis	80 \$	148 \$	419 \$	87 \$	152 \$	886 \$
Canada	130	295	17	57	18	517
Royaume-Uni	106	144	192	47	—	489
Autres	76	105	47	43	—	271
Honoraires liés au rendement	96	221	—	—	—	317
	<u>488 \$</u>	<u>913 \$</u>	<u>675 \$</u>	<u>234 \$</u>	<u>170 \$</u>	<u>2 480 \$</u>

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition prévu par la loi qui s'applique à la société est demeuré stable à 27 % au cours des trimestres clos les 30 septembre 2025 et 2024.

La société produit ses déclarations fiscales conformément aux lois fiscales des territoires où elle exerce ses activités. Dans le cours normal de ses activités, la société fait l'objet d'une vérification par les autorités fiscales américaines et d'autres territoires. Au 30 septembre 2025, certaines des déclarations fiscales américaines et non américaines de la société pour les années 2018 à 2024 étaient ouvertes ou faisaient l'objet d'une vérification.

11. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. BAM utilise la méthode des deux catégories pour calculer le bénéfice par action pour chacune de ses deux catégories d'actions et de titres participatifs, en fonction de leur quote-part du bénéfice. Les actions de catégorie A détenues en vertu des régimes d'actions entières dans une ou plusieurs filiales à capital fermé entièrement détenues de BAM sont classées comme des actions propres et ont été exclues du calcul du bénéfice par action. BAM détient certains titres dilutifs liés aux actions entières et aux options en circulation détenues par des employés et des non-salariés qui ont par conséquent été reflétés dans le bénéfice dilué par action. Le bénéfice net de base et dilué par action ordinaire pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024 a été calculé comme suit :

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	2025		2024	
	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B
Numérateur				
Bénéfice net	<u>724 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>543 \$</u>	<u>— \$</u>
Dénominateur				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	<u>1 613,0</u>	<u>—</u>	<u>1 613,0</u>	<u>—</u>
Effet dilutif de la conversion des options et des actions entières selon la méthode des actions propres	<u>19,6</u>	<u>—</u>	<u>8,8</u>	<u>—</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	<u>1 632,6</u>	<u>—</u>	<u>1 621,8</u>	<u>—</u>
Bénéfice net par action				
Bénéfice par action – de base	<u>0,45 \$</u>	<u>0,45 \$</u>	<u>0,34 \$</u>	<u>0,34 \$</u>
Bénéfice par action – dilué	<u>0,44 \$</u>	<u>0,45 \$</u>	<u>0,34 \$</u>	<u>0,34 \$</u>

POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	2025		2024	
	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B
Numérateur				
Bénéfice net	1 923 \$	— \$	1 478 \$	— \$
Dénominateur				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	1 613,0	—	1 599,9	—
Effet dilutif de la conversion des options et des actions entiercées selon la méthode des actions propres	16,6	—	8,3	—
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	1 629,6	—	1 608,2	—
Bénéfice net par action				
Bénéfice par action – de base	1,19 \$	1,19 \$	0,92 \$	0,92 \$
Bénéfice par action – dilué	1,18 \$	1,19 \$	0,92 \$	0,92 \$

Le tableau suivant présente la moyenne pondérée des titres potentiellement dilutifs qui ont été évalués selon la méthode des actions propres afin de déterminer l'incidence dilutive possible et qui ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période présentée en raison de leur effet antidilutif.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Options sur actions à l'intention de la direction de BAM	4,7	7,0	3,6	5,5
Actions entiercées de BAM	3,6	5,0	3,6	5,0
Total	8,3	12,0	7,2	10,5

12. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

BAM et BN ont attribué des droits à des paiements fondés sur des actions à certains employés et administrateurs de BAM en vertu de plusieurs régimes de rémunération (les « régimes de rémunération fondée sur des actions »). Les régimes de rémunération fondée sur des actions prévoient l'attribution d'options sur actions, d'actions incessibles et d'actions entiercées ainsi que d'unités d'actions différées et d'unités d'actions incessibles qui sont assorties de certaines conditions de service ou de performance imposées par BAM ou BN.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la charge comptabilisée à l'égard de la rémunération fondée sur des actions.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Charge liée aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres				
Régime d'options sur actions à l'intention de la direction	11 \$	6 \$	33 \$	18 \$
Régime d'actions entiercées	16	6	45	18
Régime d'actions incessibles	14	14	43	38
	41 \$	26 \$	121 \$	74 \$
Charge liée aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie				
Régime d'unités d'actions différées	68 \$	31 \$	89 \$	29 \$
Régime d'unités d'actions incessibles	—	—	—	1
	68 \$	31 \$	89 \$	30 \$

Les régimes de paiements fondés sur des actions sont décrits ci-dessous.

Régime d'options sur actions à l'intention de la direction

BAM comptabilise toutes les attributions liées aux régimes de rémunération fondée sur des actions existants pour ses employés, que les attributions aient été accordées par BN ou par BAM. Les droits sur les options émises aux termes du régime d'options sur actions à l'intention de la direction de BN et de BAM s'acquièrent sur une période d'au plus cinq ans, viennent à expiration dix ans après la date d'attribution et sont réglés au moyen de l'émission d'actions de catégorie A de BN ou de BAM. Le prix d'exercice correspond au cours de marché à la date d'attribution.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, aucune option sur actions n'a été émise. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, BAM a attribué 4,8 millions d'options sur actions (2024 – 6,1 millions) à un prix d'exercice moyen pondéré de 59,62 \$ (2024 – 40,07 \$). La charge de rémunération a été calculée au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes, en supposant une durée moyenne de 7,5 ans (2024 – 7,5 ans), une volatilité de 29,9 % (2024 – 29,2 %), un rendement annuel moyen pondéré de l'action attendu de 3,7 % (2024 – 4,8 %), un taux sans risque de 4,4 % (2024 – 4,2 %) et un escompte de liquidité de 25 % (2024 – 25 %), selon une juste valeur de 11,18 \$ par unité (2024 – 6,12 \$). La juste valeur totale des options sur actions attribuées était de 53,4 M\$ (2024 – 37,5 M\$).

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, le total de la charge engagée à l'égard du régime d'options sur actions à l'intention de la direction s'est élevé à 11 M\$ et à 33 M\$, respectivement (2024 – 6 M\$ et 18 M\$).

Régime d'actions entières

Les droits des actions entières s'acquièrent généralement sur une période de cinq ans, et les actions doivent être détenues jusqu'au cinquième anniversaire de la date d'attribution. À une date comprise dans la période de dix ans suivant la date d'attribution, toutes les actions entières en circulation seront échangées contre des actions de catégorie A émises par BN ou par BAM, en fonction de la valeur de marché des actions de catégorie A respectives au moment de l'échange. Le nombre d'actions de catégorie A émises au moment de l'échange sera inférieur au nombre d'actions de catégorie A achetées en vertu du régime d'actions entières, ce qui donnera lieu à une réduction nette du nombre d'actions de catégorie A émises par BAM.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, BAM n'a attribué aucune action entière. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, BAM a attribué 3,5 millions d'actions entières (2024 – 4,8 millions) à un prix d'exercice moyen pondéré de 59,62 \$ (2024 – 40,07 \$). La charge de rémunération a été calculée au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes, en supposant une durée moyenne de 7,5 ans (2024 – 7,5 ans), une volatilité de 29,9 % (2024 – 29,2 %), un rendement annuel moyen pondéré de l'action attendu de 3,7 % (2024 – 4,8 %), un taux sans risque de 4,4 % (2024 – 4,2 %) et un escompte de liquidité de 25 %, selon une juste valeur de 11,18 \$ par unité (2024 – 6,12 \$). La juste valeur totale des actions entières attribuées était de 39,6 M\$ (2024 – 29,3 M\$).

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, le total de la charge engagée à l'égard du régime d'actions entières s'est élevé à 16 M\$ et à 45 M\$, respectivement (2024 – 6 M\$ et 18 M\$).

Régime d'actions incessibles

Le régime d'actions incessibles attribue aux cadres dirigeants des actions de catégorie A de BN et de BAM achetées sur le marché libre (les « actions incessibles »). Aux termes du régime d'actions incessibles, l'acquisition des droits sur les actions incessibles attribuées s'effectue sur une période allant jusqu'à cinq ans, sauf en ce qui concerne les actions incessibles attribuées en remplacement des primes en trésorerie pour lesquelles les droits sont acquis immédiatement. Les actions incessibles dont les droits sont acquis ou non sont assujetties à une période de détention pouvant aller jusqu'à cinq ans. Les porteurs d'actions incessibles ont le droit de voter et de recevoir les dividendes connexes. La charge de rémunération des salariés liée à ce régime d'actions incessibles est imputée au résultat net sur la période d'acquisition des droits.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, la charge de rémunération s'est élevée à 14 M\$ et à 43 M\$, respectivement (2024 – 14 M\$ et 38 M\$).

Régime d'unités d'actions différées

Le régime d'unités d'actions différées prévoit l'émission d'unités d'actions différées. En vertu du régime d'unités d'actions différées, les salariés et les administrateurs admissibles reçoivent des pourcentages variables de leur prime de rendement annuelle ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Les droits sur les unités d'actions différées deviennent acquis sur des périodes allant jusqu'à cinq ans; les unités d'actions différées génèrent d'autres unités d'actions différées au même taux que celui des dividendes liés aux actions de catégorie A de BN et de BAM, d'après le cours de marché des actions de catégorie A au moment du paiement du dividende. Les participants ne peuvent convertir en trésorerie les unités d'actions différées dont les droits sont acquis avant leur départ à la retraite ou leur cessation d'emploi.

Lorsque les unités d'actions différées sont converties en trésorerie, leur valeur est équivalente à la valeur de marché des actions de catégorie A de BN et de BAM au moment de la conversion. Au 30 septembre 2025, la juste valeur des unités d'actions différées pour lesquelles les droits sont acquis s'élevait à 749 M\$ (31 décembre 2024 – 150 M\$).

La charge de rémunération des salariés liée à ces régimes est imputée au résultat net sur la période d'acquisition des droits liés aux unités d'actions différées. En ce qui a trait aux attributions émises dans le cadre de l'arrangement de 2022, les fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché sont recouvrables auprès de BN. Le montant payable à l'égard des unités d'actions différées pour lesquelles les droits sont acquis varie en raison des fluctuations des dividendes et du cours des actions. Tous les montants imputables aux variations des montants payables par la société sont comptabilisés à titre de charge de rémunération des salariés dans la période où la variation survient. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, la charge au titre de la rémunération des salariés a totalisé 68 M\$ et 89 M\$ (2024 – 31 M\$ et 29 M\$).

Régime d'unités d'actions incessibles

Le régime d'unités d'actions incessibles prévoyait l'émission d'unités d'actions incessibles. En vertu du régime d'unités d'actions incessibles, les salariés et les administrateurs admissibles recevaient des pourcentages variables de leur prime de rendement annuelle ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions incessibles. Les droits sur les unités d'actions incessibles deviennent acquis sur des périodes allant jusqu'à cinq ans. Les participants ne pouvaient convertir en trésorerie les unités d'actions incessibles avant leur départ à la retraite ou leur cessation d'emploi. Lorsque les unités d'actions incessibles étaient converties en trésorerie, leur valeur était équivalente à la différence entre le cours de marché d'un nombre équivalent d'actions de catégorie A de BN ou de BAM au moment de la conversion et le cours de marché à la date d'attribution des unités d'actions incessibles.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le régime d'unités d'actions incessibles a été liquidé, et les employés et les administrateurs qui participaient au régime de BAM ont reçu un règlement en trésorerie d'un montant égal à la valeur des unités d'actions incessibles à la date de liquidation ou une option visant l'achat d'actions privilégiées de filiales de BN dont la valeur de rachat est égale à la valeur de leurs unités d'actions incessibles à la date de liquidation du régime d'unités d'actions incessibles.

Au 30 septembre 2025, la valeur des options en circulation liées à la liquidation du régime d'unités d'actions incessibles était de néant (31 décembre 2024 – 21 M\$) et la juste valeur des unités d'actions incessibles en circulation était de néant (31 décembre 2024 – néant).

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, la charge liée aux unités d'actions incessibles a totalisé néant et néant (2024 – néant et 1 M\$).

13. PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE RACHETABLE EN ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Le tableau suivant présente les catégories d'actions privilégiées de filiales de la société émises et en circulation au 30 septembre 2025.

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)	2025		2024	
	Nombre d'actions	Valeur	Nombre d'actions	Valeur
Actions privilégiées de BUSHI				
Actions reflet de BUSHI	200	1 284 \$	100	1 804 \$
Actions privilégiées de premier rang de catégorie B	1 621 093	41	1 621 093	41
Actions privilégiées de catégorie B	2 520 571	63	2 520 571	63
Actions privilégiées de catégorie A	5 909 372	148	7 797 431	195
Actions reflet de BMHL	100	26	100	—
		1 562 \$		2 103 \$

Le tableau suivant présente la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées.

AUX 30 SEPTEMBRE ET POUR LES PÉRIODES CLOSES À CES DATES (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Solde au début	1 859 \$	2 225 \$	2 103 \$	2 166 \$
Émissions	—	—	25	160
Distributions	(120)	—	(124)	—
Règlement réputé d'actions privilégiées de catégorie A par suite de l'arrangement de 2025	—	—	(47)	—
Variations de la valeur de rachat incluses dans le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle en actions privilégiées	(165)	(60)	(391)	(161)
Autres	(12)	(10)	(4)	(10)
Solde à la fin	1 562 \$	2 155 \$	1 562 \$	2 155 \$

Actions reflet de BUSHI et de BMHL

En décembre 2022, BUSHI et BMHL, des filiales de BAM, ont conclu avec BN des arrangements en vertu desquels BUSHI et BMHL ont émis des actions privilégiées à l'intention de BN en échange d'actions ordinaires de BUSHI et de BMHL détenues par BN.

En avril 2025, BUSHI a conclu une entente avec BN en vertu de laquelle BUSHI a émis la troisième série d'actions reflet à l'intention de BN en échange d'un montant en trésorerie de 25 M\$. La troisième série d'actions reflet confère à BN une participation économique équivalente à 1,5 % de certains placements détenus par Oaktree, un placement mis en équivalence de BAM, excluant tout montant de bénéfice tiré des honoraires, d'intéressement aux plus-values, d'honoraires liés au rendement et d'honoraires en fonction du rendement de cette entité émettrice comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Actions privilégiées de premier rang de catégorie B et actions privilégiées de catégorie B de BUSHI

Outre les actions reflet, BUSHI a également émis des actions privilégiées de premier rang de catégorie B et des actions privilégiées de catégorie B. Les actions privilégiées de premier rang de catégorie B donnent à leur porteur le droit à des dividendes privilégiés en trésorerie cumulatifs de 1,36375 \$ par action par année et ont un rang supérieur à celui des actions reflet, des actions privilégiées de catégorie B et des actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang de catégorie B sont rachetables au gré de l'émetteur, dont le conseil est contrôlé par BN, au dixième anniversaire de l'émission, à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes accumulés et impayés. Les actions privilégiées de catégorie B sont rachetables au gré du porteur et de l'émetteur à une valeur de rachat de 25 \$ par action (la « valeur de rachat ») plus les dividendes impayés. Ces actions privilégiées sans droit de vote sont de rang inférieur à celui des actions reflet de BUSHI et de rang supérieur à celui des actions ordinaires de l'entité. Elles donnent droit à des dividendes privilégiés en trésorerie non cumulatifs de 6,7 % par année de leur valeur de rachat.

Actions privilégiées de catégorie A

Les actions privilégiées de catégorie A ont été émises par une filiale de BAM à l'intention de BN, et elles sont rachetables au gré du porteur et de l'émetteur à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes accumulés et impayés, et ces actions privilégiées sont sans droit de vote. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, 1 888 059 actions privilégiées de catégorie A d'une valeur de 47 M\$ ont été réputées avoir été réglées au moment de la consolidation par suite de l'arrangement de 2025.

La société comptabilise les variations de la valeur de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable conformément à l'ASC 480, *Distinguishing Liabilities from Equity*. En ce qui concerne les actions reflet et les actions privilégiées de premier rang de catégorie B de BUSHI, la société a choisi de comptabiliser les variations de la valeur de rachat immédiatement lorsqu'un rachat se produit et d'ajuster la valeur comptable de manière à la rendre égale à la valeur de rachat à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, les actions reflet de BMHL ont été modifiées de telle sorte qu'un rachat futur par BUSHI, dont le conseil est contrôlé par BN, est maintenant permis au dixième anniversaire de l'émission, comme pour les actions reflet de BUSHI. Par conséquent, BAM comptabilise les variations de la valeur de rachat des actions reflet de BMHL en ajustant la valeur comptable de manière à la rendre égale à la valeur de rachat à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actions privilégiées de catégorie B de BUSHI sont à l'heure actuelle rachetables et sont par conséquent évaluées à leur valeur de rachat à chaque date de clôture. Toutefois, aucun ajustement à la valeur comptable des actions privilégiées de catégorie B n'est attendu, car les dividendes déclarés devraient être versés à chaque date de clôture ou avant celle-ci.

14. PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées

Le bénéfice net (la perte nette) généré par les filiales respectives est attribué aux participations ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées en fonction des modalités contractuelles essentielles des ententes régissant les filiales qui précisent l'attribution du bénéfice ou de la perte. La majorité du bénéfice attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle se compose de la quote-part d'un tiers de BN des produits tirés de l'intéressement aux plus-values générés par les nouveaux fonds.

Le tableau suivant présente la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle.

AUX 30 SEPTEMBRE ET POUR LES PÉRIODES CLOSES À CES DATES (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Solde au début	524 \$	244 \$	336 \$	173 \$
Bénéfice net	127	53	229	109
Apports (rachats)	—	(4)	62	15
Arrangement de 2025	—	—	31	—
Distributions ^{a)}	(17)	—	(24)	(4)
Solde à la fin	634 \$	293 \$	634 \$	293 \$

a) Les distributions comprennent un ajustement de 17 M\$ visant à décomptabiliser le reste de la participation ne donnant pas le contrôle dans une entité consolidée acquise au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025.

Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés.

AUX 30 SEPTEMBRE ET POUR LES PÉRIODES CLOSES À CES DATES (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Solde au début	177 \$	— \$	— \$	— \$
Bénéfice net	6	—	20	—
Apports	—	—	163	—
Déconsolidation de fonds consolidés	(166)	—	(166)	—
Solde à la fin	17 \$	— \$	17 \$	— \$

15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, BAM conclut des transactions et tire la quasi-totalité de ses produits de la prestation de services de gestion d'actifs à des sociétés liées et à des parties liées. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, la société a comptabilisé des produits de 1,2 G\$ (2024 – 1,1 G\$) et de 3,4 G\$ (2024 – 2,8 G\$), respectivement, gagnés auprès de sociétés liées et de parties liées dans ses états consolidés résumés du résultat net.

BAM a également conclu des conventions de gestion de placements avec les fonds qu'elle gère. Conformément à ces conventions, ces fonds peuvent comporter certains coûts et charges d'exploitation qui sont initialement payés par BAM et qui sont ultérieurement remboursés par les fonds.

Tel qu'il est décrit dans la convention relative aux relations, BN est responsable des coûts liés à certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions pour certains employés, dont certaines font l'objet d'une réévaluation à chaque date de clôture, et elle assumera également, soit directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un remboursement à la société, le coût lié à l'intéressement aux plus-values à l'égard des fonds arrivés à maturité auquel les employés ont droit. Les produits générés par BN en vertu de la convention relative aux relations relativement à ces instruments sont comptabilisés à titre d'autres produits des activités ordinaires dans les états consolidés résumés du résultat net sur une base brute à mesure que sont acquis les droits liés aux instruments ou que sont engagés les coûts connexes. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, BAM a comptabilisé des montants refacturés de 69 M\$ (2024 – 85 M\$) et de 233 M\$ (2024 – 132 M\$), respectivement, au poste Autres produits des activités ordinaires dans les états consolidés résumés du résultat net en vertu de cette convention.

Le tableau suivant présente les composantes des postes Montant à recevoir de sociétés liées et Montant à payer à des sociétés liées.

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2025	2024
Montant à recevoir de sociétés liées		
Créances d'exploitation et prêts	1 701 \$	1 768 \$
Montant à recevoir de sociétés liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie	1 707	732
	3 408 \$	2 500 \$
Montant à payer à des sociétés liées		
Dettes d'exploitation et emprunts	864 \$	897 \$
Montant à payer à des sociétés liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie	35	195
	899 \$	1 092 \$

Montant à recevoir de sociétés liées

Le montant à recevoir de sociétés liées de 3,4 G\$ (2024 – 2,5 G\$) se compose de montants à recevoir de sociétés liées et de parties liées de 1,7 G\$ (2024 – 1,8 G\$), qui comprennent principalement les honoraires de gestion de base et les remboursements de charges liées aux fonds.

Le montant à recevoir de sociétés liées comprend également les facilités de fonds de roulement et d'autres facilités de crédit en cours fournies dans le cours normal des activités. Les prêts consentis à des sociétés liées sont non garantis et assortis de taux variables correspondant au SOFR majoré de 235 points de base ou d'un taux d'intérêt fixe de 0,9 % à 4,2 %. Les échéances des prêts consentis à des parties liées s'échelonnent de 2025 à 2057. Les prêts ont généralement été consentis pour financer des acquisitions et des engagements dans des fonds.

La tranche restante de 1,7 G\$ (2024 – 0,7 G\$) représente le montant à recevoir de sociétés liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie.

Montant à payer à des sociétés liées

Le montant à payer à des sociétés liées, qui s'élève à 899 M\$ (2024 – 1,1 G\$), se compose des dettes d'exploitation et emprunts auprès de sociétés liées et de parties liées, ainsi que du montant à payer à des sociétés liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie. Les dettes d'exploitation sont liées aux services reçus dans le cours normal des activités. Les emprunts auprès de sociétés liées et de parties liées sont non garantis et assortis d'un taux d'intérêt fixe allant de 6,8 % à 10,2 %. Les emprunts ont généralement été contractés aux fins de la gestion du fonds de roulement. Les montants à payer à des sociétés liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie ont trait à certains ajustements apportés aux montants de la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie en vertu de la convention relative aux relations, tel qu'il est décrit ci-dessus.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, la société a comptabilisé des attributs fiscaux achetés auprès d'une partie liée de 37 M\$ (2024 – 38 M\$) et de 106 M\$ (2024 – 114 M\$), respectivement.

Autres transactions entre parties liées

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, BAM a réglé les options sur actions reflet en circulation. Par conséquent, au 30 septembre 2025, la valeur comptable de ces options se chiffrait à néant (31 décembre 2024 – 75 M\$).

Dans le cours normal des activités, BAM peut périodiquement céder ou transférer des soldes à des parties liées. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, BAM a cédé un prêt de 117 M\$ à une partie liée aux conditions du marché.

16. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Engagements

Le 31 janvier 2019, une filiale de la société a engagé un montant de 2,8 G\$ relativement à BSREP III, dont une tranche de 2,2 G\$ avait été financée au 30 septembre 2025 (2024 – 2,1 G\$). Le reste de l'engagement sera financé par BN.

Dans le cours normal des activités, la société contracte des obligations qui comprennent des engagements à fournir du crédit-relais et d'autres engagements en capitaux propres. Au 30 septembre 2025, la société s'était engagée pour un montant de 4,2 G\$ (31 décembre 2024 – 3,3 G\$).

Le 29 août 2024, la société a établi une facilité de crédit renouvelable de cinq ans d'un montant de 750 M\$ au moyen d'ententes bilatérales avec un groupe de prêteurs. La facilité est offerte en dollars américains et en dollars canadiens; les prélèvements libellés en dollars américains sont assujettis au taux de base des États-Unis ou au SOFR, majoré d'une marge de 110 points de base, et les prélèvements libellés en dollars canadiens sont assujettis au taux préférentiel canadien ou au taux CORRA, majoré d'une marge de 110 points de base. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, BAM a augmenté le montant de sa facilité de crédit renouvelable de 300 M\$ pour la porter à 1,05 G\$. Au 30 septembre 2025, la société avait prélevé un montant de néant sur la facilité de 1,05 G\$.

Garanties

BAM peut conclure des garanties à l'égard de certains co-investissements qui offrent un intéressement aux plus-values. Le montant garanti est à concurrence de l'intéressement aux plus-values payé aux commandités des fonds respectifs, déduction faite de l'impôt. Dans l'éventualité où les commandités manqueraient à leurs obligations au titre de la récupération de l'intéressement aux plus-values, BAM effectuera des paiements en vertu des garanties. Au 30 septembre 2025, BAM n'avait comptabilisé aucun passif au titre de ces garanties, car aucun intéressement aux plus-values n'avait été payé dans les fonds pertinents.

La société peut également conclure des garanties pour aider les commandités de fonds précis à obtenir du financement. Dans l'éventualité où les commandités manqueraient à leurs obligations financières, la société sera responsable des paiements à faire en vertu des garanties. Au 30 septembre 2025, la société avait des garanties en cours de 179 M\$ (31 décembre 2024 – 300 M\$).

Éventualités

Récupération de l'intéressement aux plus-values

L'intéressement aux plus-values est réalisé lorsqu'un placement sous-jacent est cédé de façon rentable après que les rendements cumulatifs du fonds ont atteint un certain seuil de remboursement de capital. Le cas échéant, la société comptabilise un passif lié aux obligations au titre de la récupération qui pourraient découler des variations de la valeur latente des placements conservés dans un fonds et pour lesquels la société a déjà reçu des distributions d'intéressement aux plus-values.

Toutefois, le passif réel lié aux obligations au titre de la récupération ne devient généralement pas exigible avant la fin de la durée de vie d'un fonds. Aucun passif lié à d'éventuelles obligations au titre de la récupération n'a été comptabilisé relativement à nos fonds au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024.

Litiges

La société peut, à l'occasion, être partie à des litiges et à des réclamations découlant de la conduite de ses activités. Les activités de la société sont également assujetties à une réglementation importante, ce qui pourrait entraîner des poursuites réglementaires contre la société. Au 30 septembre 2025, aucun litige significatif n'était en cours.

La société comptabilise un passif au titre des poursuites judiciaires uniquement lorsque celles-ci présentent des éventualités de pertes qui sont à la fois considérées comme probables et comme pouvant raisonnablement être estimées. Dans de tels cas, il peut y avoir un risque de perte supérieur aux montants comptabilisés. Bien qu'il ne puisse y avoir aucune certitude quant à l'issue de ces poursuites judiciaires, d'après l'information connue de la direction, la société n'a pas de passif potentiel lié à toute poursuite ou réclamation en cours qui aurait, individuellement ou dans l'ensemble, une incidence significative sur ses résultats d'exploitation, son bilan ou ses flux de trésorerie.

Impôt

Nous exerçons nos activités dans des territoires où des lois et règlements fiscaux différents s'appliquent. Certains territoires dans lesquels nous exerçons nos activités ont proposé des projets de loi qui, s'ils ne sont pas adoptés sous leur forme actuelle, pourraient entraîner une modification de notre taux d'imposition effectif.

Ces lois et règlements fiscaux sont complexes et leur application à nos faits et circonstances, qui laisse place à l'interprétation, comporte des incertitudes. Nous comptabilisons des avantages à l'égard de ces positions fiscales incertaines selon un processus qui nécessite l'exercice du jugement en ce qui a trait à l'application technique des lois, règlements et divers avis judiciaires connexes. Si nous jugeons qu'il est plus probable qu'improbable (ce qui s'entend d'une probabilité supérieure à 50 %) que l'incertitude fiscale sera levée en notre faveur, nous estimons un montant qui sera ultimement réalisé. Ce processus est foncièrement subjectif puisqu'il exige que nous évaluions la probabilité de résultats futurs. Nous évaluons ces positions fiscales incertaines chaque trimestre, ce qui comprend la prise en compte des changements de faits et de circonstances, comme de nouveaux règlements ou de récents avis judiciaires, ainsi que de l'état d'avancement des activités d'audit menées par les autorités fiscales. Toute modification de notre estimation du montant qui sera réalisé est comptabilisée dans notre charge d'impôt au cours de la période où la modification s'est produite.

17. INFORMATION SECTORIELLE

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de cinq secteurs opérationnels distincts qui tirent des honoraires de gestion de leur stratégie de placement respective. La performance de ces secteurs est examinée par le chef de la direction, qui agit à titre de principal décideur opérationnel. Le principal décideur opérationnel consulte des rapports internes de la direction pour évaluer la performance et affecter les ressources, et l'information fournie aux présentes est conforme à la structure de présentation de l'information interne de la société et à l'information examinée par le principal décideur opérationnel sur une base régulière. Les secteurs opérationnels de la société sont les suivants :

- **Infrastructures** : comprend principalement la gestion de notre série de fonds vedettes liés aux infrastructures axés sur l'investissement dans des actifs d'infrastructures de grande qualité en fonction de la valeur qu'ils procurent. En outre, nous gérons des véhicules de capitaux permanents et des stratégies axées sur des instruments perpétuels, dont Brookfield Infrastructure Partners L.P. (« BIP »), qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX.
- **Énergie renouvelable et transition énergétique** : comprend principalement la gestion de notre série de fonds vedettes liés à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique axés sur les placements visant à accélérer la transition mondiale vers une économie carboneutre et à stimuler les investissements dans les énergies propres sur les marchés émergents. En outre, nous gérons Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP »), qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX.
- **Capital-investissement** : comprend la gestion de nos fonds vedettes mondiaux axés sur les occasions, de notre stratégie de placements spéciaux, de notre stratégie de placements sur le marché secondaire, de nos stratégies de capital-investissement thématique et de nos stratégies de capital-investissement régional. En outre, nous gérons Brookfield Business Partners L.P. (« BBU »), une société mondiale de services commerciaux et d'activités industrielles cotée en bourse axée sur la propriété et l'exploitation de fournisseurs de produits et services essentiels de premier plan, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX.
- **Immobilier** : comprend la gestion de notre série de fonds vedettes immobiliers axés sur les occasions et de notre stratégie de placements sur le marché secondaire. En outre, nous gérons Brookfield Property Group (« BPG ») et certains autres fonds perpétuels axés sur les actifs principaux plus ainsi qu'une FPI non cotée.
- **Crédit** : comprend la gestion de nos stratégies de fonds de crédit privé, de nos stratégies de fonds de crédit axés sur les occasions, de nos stratégies de fonds de crédit structuré et de nos stratégies axées sur des instruments de crédit liquides. Ces produits visent à fournir aux emprunteurs des solutions fondées sur le capital flexibles et spécialisées et à offrir à nos clients des rendements ajustés en fonction du risque attrayants grâce à une gamme de stratégies de fonds de titres de créance.

L'information sur les actifs par secteur n'est pas présentée puisque le principal décideur opérationnel n'utilise pas cette information pour prendre des décisions en matière d'affectation des ressources ou pour évaluer la performance des secteurs de la société.

Produits sectoriels

Les produits sectoriels sont une mesure clé analysée par le principal décideur opérationnel afin de déterminer la croissance des flux de trésorerie récurrents de notre entreprise de gestion d'actifs. Les produits sectoriels comprennent les honoraires de gestion de base, les honoraires liés aux services-conseils, les honoraires en fonction du rendement et les frais transactionnels, mais excluent les distributions incitatives, l'intéressement aux plus-values et les produits des fonds consolidés. En outre, les produits sectoriels comprennent les honoraires de gestion gagnés par Oaktree sur une base de propriété entière ainsi que notre quote-part du bénéfice sectoriel de nos gestionnaires partenaires. Le tableau qui suit présente un rapprochement du total des produits présenté dans les états consolidés résumés du résultat net et des produits sectoriels.

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Produits				
Total des produits	1 252 \$	1 117 \$	3 423 \$	2 917 \$
Ajouter : produits sous forme d'honoraires des placements mis en équivalence ^{a)}	386	335	1 047	977
Moins : distributions incitatives	(115)	(105)	(348)	(317)
Moins : attribution de l'intéressement aux plus-values ^{b)}	(112)	(55)	(51)	13
Moins : produits d'intérêts et de dividendes	(24)	(34)	(71)	(117)
Moins : produits d'intérêts et de dividendes des fonds consolidés	(7)	—	(22)	—
Moins : autres produits des activités ordinaires ^{c)}	(13)	(91)	(186)	(184)
Moins : coûts recouverts auprès de sociétés liées ^{d)}	(121)	(64)	(250)	(153)
Total des produits sectoriels	1 246 \$	1 103 \$	3 542 \$	3 136 \$

a) Cet ajustement ajoute les produits sous forme d'honoraires des placements mis en équivalence.

b) Cet ajustement élimine l'incidence des attributions de l'intéressement aux plus-values latent et de l'intéressement aux plus-values réalisé.

c) Cet ajustement élimine les autres produits des activités ordinaires gagnés qui sont sans effet sur la trésorerie, ce qui comprend certains coûts recouverts auprès de sociétés liées ou remboursés par celles-ci.

d) Cet ajustement élimine l'incidence des coûts liés à la rémunération qui seront pris en charge par des sociétés liées.

Charges sectorielles

Les charges sectorielles reflètent les coûts directs associés aux produits sectoriels gagnés, notamment la rémunération et les avantages, les honoraires et frais liés aux installations et à la technologie ainsi que les frais de déplacement et autres charges d'exploitation. Les charges telles que les amortissements, l'impôt, les charges d'intérêts, les profits (pertes) liés à la valeur de marché, les coûts liés aux transactions, les profits et pertes non récurrents, la rémunération différée et les charges des fonds consolidés ne reflètent pas la performance sectorielle et sont par conséquent exclus des charges sectorielles. En outre, les charges sectorielles comprennent les dépenses sectorielles d'Oaktree sur une base de propriété entière. Le tableau qui suit présente un rapprochement du total des charges présenté dans les états consolidés résumés du résultat net et des charges sectorielles.

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Charges				
Total des charges	495 \$	476 \$	1 554 \$	1 257 \$
Ajouter : charges des placements mis en équivalence ^{a)}	231	232	681	676
Moins : coûts recouverts auprès de sociétés liées ^{b)}	(121)	(64)	(250)	(153)
Moins : total de la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values ^{c)}	20	(38)	(142)	(82)
Moins : charges d'intérêts	(20)	(8)	(54)	(17)
Moins : autres coûts ^{d)}	(18)	(60)	(33)	(91)
Moins : charges d'intérêts des fonds consolidés	(6)	—	(22)	—
Total des charges sectorielles	581 \$	538 \$	1 734 \$	1 590 \$

a) Cet ajustement ajoute les charges liées aux produits sectoriels des placements mis en équivalence.

b) Cet ajustement élimine l'incidence des coûts liés à la rémunération qui seront pris en charge par des sociétés liées.

c) Cet ajustement élimine l'incidence de la charge de rémunération au titre de l'intéressement aux plus-values latent et de l'intéressement aux plus-values réalisé.

d) Cet ajustement élimine l'incidence des amortissements et de certains coûts liés à l'amortissement des immobilisations refacturés par des sociétés liées de BAM ainsi que l'incidence des coûts sans lien avec la gestion d'actifs liés aux coûts non récurrents qui n'ont pas trait aux activités principales de l'entreprise de gestion d'actifs.

Le total des charges sectorielles se compose des principales catégories présentées dans le tableau suivant :

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Total de la rémunération et des avantages sectoriels	418 \$	401 \$	1 263 \$	1 175 \$
Total des honoraires et des frais liés aux installations et à la technologie sectoriels	79	80	254	252
Total des frais de déplacement et autres charges d'exploitation sectoriels	84	57	217	163
Total des charges sectorielles	581 \$	538 \$	1 734 \$	1 590 \$

Bénéfice sectoriel

Le bénéfice sectoriel est calculé comme les produits sectoriels moins les charges sectorielles, et il vise à fournir de l'information additionnelle relative à la rentabilité opérationnelle de nos activités de gestion d'actifs. Ce bénéfice est de nature récurrente et n'est pas fondé sur des événements de réalisation futurs.

Les tableaux suivants présentent les données financières des cinq secteurs de la société pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique					Total des secteurs
	Infrastructures	Capital-investissement	Immobilier	Crédit		
Produits sectoriels	255 \$	198 \$	108 \$	254 \$	431 \$	1 246 \$
Charges sectorielles						
Rémunération et avantages	(61)	(44)	(58)	(85)	(170)	(418)
Honoraires et frais liés aux installations et à la technologie	(10)	(10)	(12)	(19)	(28)	(79)
Frais de déplacement et autres charges d'exploitation ^{a)}	(11)	(9)	(8)	(11)	(45)	(84)
Bénéfice sectoriel	173 \$	135 \$	30 \$	139 \$	188 \$	665 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique					Total des secteurs
	Infrastructures	Capital-investissement	Immobilier	Crédit		
Produits sectoriels	237 \$	127 \$	120 \$	248 \$	371 \$	1 103 \$
Charges sectorielles						
Rémunération et avantages	(59)	(32)	(58)	(87)	(165)	(401)
Honoraires et frais liés aux installations et à la technologie	(10)	(3)	(13)	(21)	(33)	(80)
Frais de déplacement et autres charges d'exploitation ^{a)}	(5)	(4)	(6)	(8)	(34)	(57)
Bénéfice sectoriel	163 \$	88 \$	43 \$	132 \$	139 \$	565 \$

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2025 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique					Total des secteurs
	Infrastructures	Capital-investissement	Immobilier	Crédit		
Produits sectoriels	717 \$	494 \$	321 \$	829 \$	1 181 \$	3 542 \$
Charges sectorielles						
Rémunération et avantages	(185)	(123)	(172)	(274)	(509)	(1 263)
Honoraires et frais liés aux installations et à la technologie	(38)	(22)	(42)	(60)	(92)	(254)
Frais de déplacement et autres charges d'exploitation ^{a)}	(28)	(24)	(21)	(31)	(113)	(217)
Bénéfice sectoriel	466 \$	325 \$	86 \$	464 \$	467 \$	1 808 \$

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE
30 SEPTEMBRE 2024
(EN MILLIONS)

	Infrastructures	Énergie renouvelable et transition énergétique	Capital- investissement	Immobilier	Crédit	Total des secteurs
Produits sectoriels	677 \$	364 \$	357 \$	719 \$	1 019 \$	3 136 \$
Charges sectorielles						
Rémunération et avantages	(164)	(91)	(179)	(261)	(480)	(1 175)
Honoraires et frais liés aux installations et à la technologie	(39)	(14)	(36)	(62)	(101)	(252)
Frais de déplacement et autres charges d'exploitation ^{a)}	(18)	(13)	(18)	(24)	(90)	(163)
Bénéfice sectoriel	456 \$	246 \$	124 \$	372 \$	348 \$	1 546 \$

a) Les frais de déplacement et autres charges d'exploitation comprennent les frais de déplacement, les commissions de vente, les frais d'assurance, les frais liés au marketing et aux conférences, ainsi que les frais généraux et administratifs; aucun de ces types de frais ne représente individuellement 10 % ou plus du total des charges sectorielles.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice avant impôt sur le résultat présenté dans les états consolidés résumés du résultat net et du bénéfice sectoriel.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice avant impôt	770 \$	633 \$	2 011 \$	1 737 \$
Amortissements ^{a)}	30	4	44	11
Attribution de l'intéressement aux plus-values, déduction faite de la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values ^{b)}	(132)	(17)	91	95
Autres produits et charges, déduction faite des autres coûts et éléments sans lien avec la gestion d'actifs ^{c)}	96	125	217	193
Autres produits, montant net des fonds consolidés	(10)	—	(37)	—
Charges d'intérêts	20	8	54	17
Charges d'intérêts des fonds consolidés	6	—	22	—
Produits d'intérêts et de dividendes	(24)	(34)	(71)	(117)
Produits d'intérêts et de dividendes des fonds consolidés	(7)	—	(22)	—
Autres produits des activités ordinaires ^{d)}	(14)	(91)	(170)	(180)
Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence ^{e)}	(110)	(61)	(349)	(194)
Bénéfice sectoriel des placements mis en équivalence ^{e)}	155	103	366	301
Honoraires liés au rendement	(115)	(105)	(348)	(317)
Total du bénéfice sectoriel	665 \$	565 \$	1 808 \$	1 546 \$

a) Cet ajustement élimine les amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles ainsi que certains coûts liés à l'amortissement des immobilisations refacturés par des sociétés liées de BAM.

b) Cet ajustement élimine l'incidence de l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent et réalisé et la charge de rémunération connexe.

c) Cet ajustement élimine les autres charges liées aux variations de la juste valeur ainsi que l'incidence des autres coûts et éléments sans lien avec la gestion d'actifs comme les coûts de restructuration non récurrents qui ne sont pas considérés comme faisant partie des activités continues de l'entreprise de gestion d'actifs.

d) Cet ajustement réintègre les autres produits des activités ordinaires liés au recouvrement de coûts liés à la rémunération.

e) Ces ajustements éliminent notre quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence, y compris les éléments marqués des lettres a) à d) ci-dessus, et comprennent notre quote-part du bénéfice sectoriel des placements mis en équivalence.

18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Dividende trimestriel

Le 6 novembre 2025, le conseil d'administration de BAM a déclaré un dividende trimestriel de 0,4375 \$ par action, payable le 31 décembre 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 novembre 2025.

Angel Oak

Le 1^{er} octobre 2025, BAM a acquis une participation économique de 51,29 % dans Angel Oak, un gestionnaire d'actifs de premier plan spécialisé dans l'offre de prêts hypothécaires et de produits de consommation novateurs, pour une contrepartie totale d'environ 149 M\$. Angel Oak sera comptabilisée à titre de placement mis en équivalence conformément aux PCGR des États-Unis.

Oaktree

Le 13 octobre 2025, BAM et BN ont annoncé une transaction proposée visant l'acquisition des participations en titres de capitaux propres restantes dans l'entreprise Oaktree. Nous nous attendons à ce que cette transaction soit conclue au premier semestre de 2026, sous réserve des approbations réglementaires et des conditions de clôture habituelles.

RUBRIQUE 2. RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion qui suit doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés de BAM et les notes annexes contenus ailleurs dans le présent rapport trimestriel sur formulaire 10-Q. Dans ce rapport, les mentions de « BAM », de la « société », ou des termes « nous » ou « notre » se rapportent à Brookfield Asset Management Ltd.

Aperçu des activités

Nous sommes un gestionnaire d'actifs alternatifs de premier plan à l'échelle mondiale dont le siège social est situé à New York, New York, avec des actifs sous gestion de plus de 1 billion de dollars dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit. Notre objectif est de générer des rendements ajustés en fonction du risque attrayants à long terme pour nos clients et nos actionnaires.

Nous gérons une gamme de produits et de services de placement sur les marchés publics et privés à l'intention des investisseurs institutionnels et individuels. Nous tirons de ces activités des revenus de gestion d'actifs et nous assurons une solide harmonisation de nos intérêts et des intérêts de nos clients en investissant les capitaux de Brookfield de concert avec eux. Notre accès à d'importants capitaux nous permet d'effectuer des placements dans des actifs et des entreprises de premier ordre et de taille importante dans diverses régions et catégories d'actifs, ce que, à notre avis, peu de nos concurrents peuvent accomplir.

Pour ce faire, nous tirons parti de notre équipe composée de plus de 2 500 professionnels en placement et en gestion d'actifs, de notre présence mondiale, de notre vaste expertise opérationnelle et de notre accès à d'importants capitaux afin de repérer des occasions de placement intéressantes et d'investir sur une base exclusive. Notre approche en matière de placement et notre vaste expérience ont été les fondements et les moteurs de notre croissance.

Nous offrons à nos clients une gamme très diversifiée de stratégies de placement alternatives et nous cherchons constamment à inspirer de nouvelles stratégies pour répondre à leurs besoins. Nous offrons plus de 55 stratégies actives uniques qui génèrent une grande panoplie de rendements ajustés en fonction du risque, notamment des stratégies axées sur les occasions, à valeur ajoutée, principales, super principales et de crédit. Nous évaluons la performance de ces gammes de produits et de nos stratégies de placement au moyen de certaines mesures non conformes aux PCGR. BAM utilise les capitaux générant des honoraires, les produits sous forme d'honoraires, le bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice distribuable pour évaluer la performance de notre entreprise de gestion d'actifs.

Nous avons la chance de voir nos clients nous confier leurs capitaux, et notre but est d'atteindre leurs objectifs financiers et de leur assurer un meilleur avenir financier, tout en offrant une expérience de premier plan sur le marché. Notre équipe compte plus de 300 professionnels du service à la clientèle répartis dans 19 bureaux à l'échelle mondiale, qui s'assurent que l'entreprise surpasse les attentes de nos clients en matière de service.

Nous comptons plus de 2 400 clients, dont certains des plus importants investisseurs institutionnels du monde, qui comprennent des fonds souverains, des régimes de retraite, des fonds de dotation, des fondations, des institutions financières et des sociétés d'assurance.

Notre principe directeur est d'exercer nos activités et de gérer nos relations avec le plus haut niveau d'intégrité. L'importance que nous accordons à une culture de collaboration nous permet d'attirer et de maintenir en poste des talents de premier ordre.

Les actions de catégorie A sont inscrites à la cote de la Bourse de New York (la « NYSE ») et de la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « BAM ».

Développement de l'entreprise

Le 4 février 2025, BAM a conclu un arrangement d'entreprise avec Brookfield Corporation (« BN »), en vertu duquel BN a transféré sa participation d'environ 73 % dans Brookfield Asset Management ULC (la « société de gestion d'actifs ») à BAM en échange d'actions de catégorie A nouvellement émises de BAM, à raison de une pour une (l'« arrangement de 2025 »). Se reporter à l'analyse de la comptabilisation de l'arrangement de 2025 présentée à la note 3 des états financiers consolidés résumés de BAM qui sont inclus dans la Partie I.

Les états financiers de BAM pour les périodes antérieures à la date de clôture de l'arrangement de 2025 reflètent l'information financière historique de Brookfield Asset Management ULC, l'acquéreur sur le plan comptable, en tant que « société préexistante ». Pour les périodes ultérieures, les états financiers reflètent la situation financière et les résultats de l'entité regroupée.

Compte tenu de l'arrangement de 2025, BAM détient la totalité de Brookfield Asset Management ULC, et BN détenait environ 73 % des actions de catégorie A de BAM. Au 30 septembre 2025, BN détenait environ 69 % des actions de catégorie A de BAM.

Contexte commercial

Les marchés des capitaux et la conjoncture des divers pays et régions où nous exerçons nos activités ont une incidence sur notre entreprise de gestion d'actifs. Les fluctuations des prix sur les marchés des actions, du crédit, des marchandises, des taux d'intérêt et des devises peuvent être volatiles et varier d'une région à l'autre, ce qui peut avoir une incidence importante sur la performance de notre entreprise, et ce, sur plusieurs fronts.

En ce qui a trait à la conjoncture économique aux États-Unis, selon les estimations, le produit intérieur brut (le « PIB ») réel a augmenté de 3,9 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, comparativement à une hausse de 3,8 % pour le trimestre clos le 30 juin 2025. L'inflation aux États-Unis a augmenté au troisième trimestre de 2025, et on estime que le taux d'inflation annuel aux États-Unis avait augmenté pour s'établir à 3,0 % au 30 septembre 2025, comparativement à 2,7 % au 30 juin 2025. Selon les données du Bureau of Labor Statistics des États-Unis, le taux de chômage aux États-Unis a enregistré une légère hausse pour s'établir à 4,3 % en août 2025, alors qu'il se chiffrait à 4,2 % en juin 2025. Selon les estimations publiées par le Fonds monétaire international en octobre 2025, la croissance de l'économie américaine devrait ralentir pour s'établir à 2,0 % en 2025 et à 2,1 % en 2026, comparativement à 2,8 % en 2024, en raison de l'incertitude politique accrue, des tensions commerciales et des vulnérabilités sur le plan fiscal.

Après une pause prolongée, la Réserve fédérale américaine a réduit la fourchette cible de taux des fonds fédéraux, qui allait de 4,25 % à 4,50 %, pour la faire passer entre 4,00 % et 4,25 % en septembre. La Réserve fédérale américaine a souligné les risques de détérioration du marché du travail et a réitéré que l'inflation demeure élevée. Les dernières projections économiques de la Réserve fédérale américaine prévoient une croissance plus marquée et une inflation fondamentale plus élevée d'ici la fin de 2025, par rapport à juin 2025. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, le rendement des obligations du gouvernement de 10 ans a diminué de 0,07 % aux États-Unis.

Hors des États-Unis, il est estimé que la croissance du PIB dans la zone euro a augmenté de 1,1 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, tandis que l'inflation devrait atteindre 2,1 % en 2025 avant de reculer à 1,7 % en 2026, soit en deçà de la cible de 2 % de la Banque centrale européenne. Le taux d'intérêt de référence à court terme établi par la Banque centrale européenne se chiffrait à 2,15 % au 30 septembre 2025, inchangé par rapport au 30 juin 2025. En Chine, on estime que le PIB réel a augmenté de 4,8 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, soit une baisse par rapport à 5,2 % au deuxième trimestre, puisque l'économie de ce pays continue de faire face à des vents contraires, notamment des incertitudes liées aux politiques commerciales et des préoccupations à l'égard de son secteur immobilier. Le taux préférentiel sur un an fixé par la Banque populaire de Chine était de 3,00 % au 30 septembre 2025, soit le même taux qu'au 30 juin 2025.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, l'indice S&P 500 a augmenté de 8,2 %, l'indice MSCI Europe a affiché une hausse de 3,2 %, l'indice MSCI Asie a augmenté de 8,5 %, et l'indice MSCI Monde a enregistré une hausse de 7,0 %. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, les écarts de taux sur les obligations de sociétés de première qualité aux États-Unis (BofA US Corporate Bond Index) se sont resserrés de 10 points de base, tandis que les écarts de taux sur les obligations à rendement élevé ont diminué de 16 points de base.

Grâce à une approche stratégique et agile en matière d'occasions de placement, notre entreprise demeure bien positionnée dans le secteur de la gestion d'actifs alternatifs. Les investisseurs recherchent la diversification et des solutions novatrices, et nous sommes parés à naviguer au sein de la complexité du marché et de l'évolution des politiques gouvernementales en offrant de la valeur grâce à des stratégies rigoureuses. Notre capacité à nous adapter à un contexte économique changeant et à tirer parti des tendances émergentes nous permet de demeurer un partenaire de confiance en vue d'obtenir des résultats financiers à long terme.

Produits et stratégies principales

Nos produits se classent dans l'une des trois catégories suivantes : i) fonds privés à long terme, ii) véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels, et iii) stratégies axées sur des instruments liquides. Ces produits sont investis dans cinq stratégies principales : i) infrastructures, ii) énergie renouvelable et transition énergétique, iii) immobilier, iv) capital-investissement et v) crédit.

Infrastructures

Aperçu

- Nous sommes l'un des plus importants gestionnaires de placements dans le secteur des infrastructures à l'échelle mondiale. Au 30 septembre 2025, nos actifs sous gestion s'établissaient à 242 G\$ et nos capitaux générant des honoraires, à 101 G\$.
- Nous nous concentrons sur l'acquisition, pour le compte de nos clients, d'actifs réels et d'entreprises d'exploitation de grande qualité qui fournissent divers biens et services essentiels dans les secteurs des services publics, du transport et des infrastructures de données ainsi que dans le secteur médian. Nous collaborons étroitement avec les équipes de direction pour assurer le succès à long terme grâce à des améliorations opérationnelles et autres.
- Nous comptons environ 220 professionnels en placements et en gestion d'actifs à l'échelle mondiale qui se consacrent à la mise en œuvre de notre stratégie en matière d'infrastructures, avec l'appui d'environ 61 000 employés au sein des entreprises d'exploitation que nous gérons dans le secteur des infrastructures.

Nos produits

Fonds privés à long terme

- Brookfield Infrastructure Fund (« BIF ») est notre série de fonds vedettes liés aux infrastructures. Dans le cadre de cette offre de produits, nous investissons, pour le compte de nos clients, dans des actifs d'infrastructures de grande qualité en fonction de la valeur qu'ils procurent, et nous cherchons à créer de la valeur tout au long du cycle de vie des placements en utilisant notre approche axée sur les activités.
- Brookfield AI Infrastructure Fund (« BAIIF »), notre stratégie misant sur le développement de l'infrastructure d'IA, est conçue pour répondre à la demande grandissante des fournisseurs de services infonuagiques à très grande échelle, des entreprises et des gouvernements à l'égard de solutions intégrées évolutives.
- Brookfield Infrastructure Structured Solutions Fund (« BISS ») cherche à faire des investissements en capitaux propres structurés et en capitaux propres ordinaires ne donnant pas le contrôle dans le marché intermédiaire des infrastructures. Le fonds mise sur nos grandes capacités à tisser des partenariats avec des promoteurs, des aménageurs et des sociétés pour accéder à des occasions attrayantes en matière d'aménagement.

Véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

- Nous gérons Brookfield Infrastructure Partners L.P. (« BIP »), l'une des plus importantes plateformes cotées mondiales axées strictement sur le secteur des infrastructures, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX, et dont la capitalisation boursière était de 26,7 G\$ au 30 septembre 2025.
- Nous gérons également Brookfield Super-Core Infrastructure Partners (« BSIP »), notre stratégie de fonds privés perpétuels liés aux infrastructures. Dans le cadre de cette offre de produits, nous investissons, pour le compte de nos clients, dans des actifs d'infrastructures de base dans des marchés développés, en mettant l'accent sur le rendement, la diversification et la protection contre l'inflation.
- Nous gérons également Brookfield Infrastructure Income Fund (« BII »), une stratégie axée sur les infrastructures semi-liquides, qui offre aux investisseurs en gestion privée un accès à notre plateforme d'infrastructure de premier ordre.

Les investissements dans les infrastructures que nous gérons offrent à nos clients une exposition diversifiée à des entreprises rares et de grande qualité qui bénéficient d'importantes barrières à l'entrée et qui fournissent des biens et des services essentiels pour générer des flux de trésorerie résilients et protégés contre l'inflation. Par l'intermédiaire des divers produits décrits précédemment, nous avons investi dans les éléments suivants :

- des entreprises dont les activités sont contractuelles ou réglementées et qui génèrent un rendement de l'actif, y compris des raccordements d'électricité et de gaz, des gazoducs et des lignes de transport d'électricité;
- des systèmes de transport de fret, de marchandises et de passagers, y compris des activités ferroviaires, des autoroutes à péage, des terminaux et des installations d'exportation;
- des actifs qui gèrent le transport et le stockage des marchandises d'une source d'approvisionnement à un centre de demande, y compris des gazoducs de transport, des usines de traitement du gaz naturel et des installations de stockage du gaz naturel;
- des entreprises qui fournissent des services et des infrastructures essentiels pour transmettre et stocker des données à l'échelle mondiale, y compris des tours de télécommunications et des sites actifs installés sur des toits, des câbles à fibres optiques et des centres de données.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Aperçu

- Nous sommes l'un des plus importants investisseurs dans le secteur de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, avec des actifs sous gestion de 137 G\$ et des capitaux générant des honoraires de 69 G\$ au 30 septembre 2025.
- Nous sommes d'avis que la croissance de la demande d'énergie à faible coût et à faibles émissions de carbone à l'échelle mondiale, en particulier celle des entreprises acheteuses, continuera de nous procurer des occasions de croissance dans les années à venir. Le contexte de placement en matière d'énergie renouvelable et de transition énergétique demeure favorable, et nous prévoyons continuer de faire progresser nos importants projets d'énergie renouvelable et de transition énergétique pour le compte de nos clients et de nos actifs gérés.
- Nous comptons environ 145 professionnels en placements et en gestion d'actifs à l'échelle mondiale qui se consacrent à la mise en œuvre de notre stratégie en matière d'énergie renouvelable et de transition énergétique, avec l'appui d'environ 17 800 employés au sein des entreprises d'exploitation que nous gérons dans le secteur de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique. Notre vaste expérience et nos connaissances dans ce secteur nous permettent d'être un chef de file dans toutes les principales technologies grâce à nos capacités d'exploitation et de développement approfondies.

Nos produits

Fonds privés à long terme

- Le Brookfield Global Transition Fund (le « BGTF ») est notre série de fonds vedettes liés à la transition énergétique axés sur les placements visant à accélérer la transition mondiale vers une économie carboneutre. Ce produit vise à aider les entreprises de services publics, d'énergie et industrielles à réduire les émissions de dioxyde de carbone, à accroître la production d'énergie à faible teneur en carbone et d'énergie renouvelable et à promouvoir des solutions durables.
- Lancé récemment, notre Catalytic Transition Fund (le « CTF ») est axé sur l'orientation des capitaux vers les énergies propres et les actifs de transition énergétique dans les marchés émergents en Amérique du Sud et en Amérique centrale, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient et en Europe de l'Est. Le CTF contribuera à stimuler l'investissement dans les énergies propres sur les marchés émergents.

Véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

- Nous gérons également Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP »), l'une des plus importantes plateformes d'énergie renouvelable cotées en bourse au monde, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX, et dont la capitalisation boursière était de plus de 18,5 G\$ au 30 septembre 2025.

Pour l'ensemble de nos produits liés à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique, nous avons investi, au nom de nos clients, dans les éléments suivants :

- des activités liées à l'hydroélectricité, par l'intermédiaire de réseaux hydrographiques et d'installations qui fournissent de l'électricité et qui ont des capacités de stabilisation du réseau;
- des parcs solaires commerciaux qui exploitent l'énergie solaire pour produire de l'électricité;
- la production d'énergie décentralisée et le stockage de celle-ci par l'intermédiaire d'installations de production à petite échelle pouvant être mises en place localement, d'installations de stockage par pompage et de systèmes de stockage d'énergie dans des batteries;
- des activités liées à l'énergie éolienne qui utilisent des turbines pour produire de l'électricité;
- des solutions durables, notamment les services nucléaires, le gaz naturel renouvelable, la capture et le stockage du carbone, le recyclage, la biomasse de cogénération, la transformation de l'énergie et le carburant d'aviation durable.

Capital-investissement

Aperçu

- Nous affichons l'un des meilleurs historiques à long terme en matière de capital-investissement, avec des actifs sous gestion de 151 G\$ et des capitaux générant des honoraires de 46 G\$ au 30 septembre 2025.
- Nous nous concentrons sur des entreprises de grande qualité qui fournissent divers produits et services essentiels dans les secteurs des services commerciaux et des activités industrielles. Nous collaborons étroitement avec les équipes de direction pour assurer le succès à long terme grâce à des améliorations opérationnelles et autres.
- Nous comptons environ 270 professionnels en placements et en gestion d'actifs à l'échelle mondiale qui se consacrent à la mise en œuvre de notre stratégie en matière de capital-investissement, avec l'appui d'environ 142 900 employés au sein des entreprises que nous gérons.

Nos produits

Fonds privés à long terme

- Notre série de fonds vedettes mondiaux axés sur les occasions, Brookfield Capital Partners (« BCP »), est notre principale gamme de produits de capital-investissement. Cette série de fonds est axée sur les entreprises industrielles et de services essentiels générant des flux de trésorerie. Nous cherchons à investir dans des entreprises qui bénéficient d'importantes barrières à l'entrée et qui renforcent leurs capacités en matière de flux de trésorerie en améliorant leur stratégie et leur exécution.
- Notre stratégie axée sur les placements spéciaux, Brookfield Special Investments (« BSI »), met l'accent sur les importants placements structurés ne donnant pas le contrôle. Cette stratégie mise sur des transactions qui ne cadrent pas avec notre série de fonds vedettes de capital-investissement traditionnels axés sur le contrôle, notamment la restructuration du capital ou l'apport de capitaux de croissance stratégiques, grâce auxquelles nous nous attendons à générer des rendements semblables à ceux des titres de capitaux propres tout en assurant une protection en cas d'éventuelle baisse grâce à des rendements contractuels.
- Notre stratégie thématique axée sur le capital-investissement, Brookfield Financial Infrastructure Partners, met l'accent sur les placements dans des sociétés d'infrastructures financières faiblement capitalistiques sur lesquelles s'appuie le système financier mondial.
- Notre stratégie régionale axée sur le capital-investissement, Brookfield Middle East Partners, met l'accent sur l'investissement au moment opportun dans divers secteurs et pays du Moyen-Orient en tirant parti de la présence mondiale et de la valeur ajoutée de Brookfield en tant que partenaire stratégique.
- Notre stratégie de capital-risque, Pinegrove Ventures, gère des placements dans l'économie d'innovation et jouit d'une position unique lui permettant de saisir des occasions très prisées liées à des sociétés et des fonds de haute qualité financées par du capital-risque.

Véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

- Nous gérons Brookfield Business Partners L.P. (« BBU »), une société mondiale de services commerciaux et d'activités industrielles cotée en bourse, qui détient et exploite des fournisseurs de produits et services essentiels de premier plan. BBU est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX, et sa capitalisation boursière était de 6,1 G\$ au 30 septembre 2025.
- Nous gérons également Brookfield Private Equity (« BPE »), un fonds permanent semi-liquide offrant aux investisseurs individuels un accès simple et diversifié à la plateforme mondiale de capital-investissement de Brookfield au moyen d'un véhicule unique.

Nos véhicules de capital-investissement acquièrent des entreprises de grande qualité à l'échelle mondiale. Ce vaste mandat de placement nous donne la souplesse nécessaire pour investir au nom de nos clients dans de multiples secteurs, sous de nombreuses formes. Par l'intermédiaire des divers produits décrits précédemment, nous avons investi au nom de nos clients dans les éléments suivants :

- des fournisseurs de services de premier plan desservant des actifs d'infrastructures de grande envergure, notamment un fournisseur de premier plan de services d'accès aux travaux, des services de location de bâtiments modulaires et un fournisseur mondial de premier plan de solutions technologiques et de services de loterie;
- des entreprises du secteur industriel dont les activités sont intenses sur le plan opérationnel et qui tirent parti d'une position concurrentielle solide, notamment un fournisseur mondial de technologies de batteries d'automobiles utilisant des technologies évoluées de premier plan, une entreprise de services et de location d'appareils d'aviation de premier plan à l'échelle mondiale et un fabricant de premier plan de composants de haute technologie pour les fournisseurs de remorques de manutention et autre matériel de remorquage, entre autres;
- des fournisseurs de services essentiels, y compris le plus important assureur de prêts hypothécaires résidentiels du secteur privé au Canada, un distributeur de matériel de télécommunications à valeur ajoutée de premier plan, un fournisseur de premier plan de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires automobiles, l'un des plus importants exploitants d'écoles privées à l'échelle mondiale et une importante société d'éducation privée aux États-Unis.

Immobilier

Aperçu

- Nous sommes l'un des plus importants gestionnaires de placements dans le secteur de l'immobilier à l'échelle mondiale, avec des actifs sous gestion de plus de 272 G\$ et des capitaux générant des honoraires de 102 G\$ au 30 septembre 2025.
- Nous investissons, pour le compte de nos clients, dans des immeubles emblématiques au sein des marchés les plus dynamiques du monde, afin de générer des distributions stables et croissantes pour nos investisseurs tout en les protégeant contre les risques de baisse.
- Nous comptons environ 650 professionnels en placements et en gestion d'actifs qui se consacrent à la réalisation de rendements supérieurs dans l'ensemble de nos stratégies de fonds immobiliers, avec l'appui d'environ 24 500 employés au sein des entreprises d'exploitation que nous gérons dans le secteur immobilier.

Nos produits

Fonds privés à long terme

- Brookfield Strategic Real Estate Partners (« BSREP ») est notre série de fonds vedettes axés sur les occasions dans le secteur de l'immobilier. Par l'intermédiaire de cette série, nous investissons, au nom de nos clients, dans des biens immobiliers de grande qualité dans divers secteurs et régions à l'échelle mondiale en mettant l'accent sur les actifs importants, complexes ou en difficulté, les transformations des activités et les restructurations du capital.
- Nous gérons une stratégie de placements immobiliers sur le marché secondaire, Brookfield Real Estate Secondaries, en mettant l'accent sur l'offre de solutions de liquidité à d'autres commandités dans le secteur de l'immobilier.

Véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

- Au 30 septembre 2025, nous gérons des capitaux générant des honoraires de 18 G\$ dans Brookfield Property Group (« BPG »), que nous investissons, au nom de BN, directement dans des actifs immobiliers. BPG détient, exploite et aménage des immeubles emblématiques dans les marchés les plus dynamiques du monde, possédant un portefeuille mondial d'immeubles de bureaux, d'immeubles de commerce de détail, d'immeubles résidentiels, d'actifs de logistique, de biens hôteliers, de terrains et d'habitations, de biens à bail hypernet, de maisons préfabriquées et de résidences pour étudiants sur cinq continents.
- Nous gérons également des capitaux dans le cadre de notre stratégie de fonds privés perpétuels immobiliers, Brookfield Premier Real Estate Partners (« BPREP »). Il s'agit d'une stratégie principale plus qui investit dans des actifs immobiliers stabilisés de grande qualité situés principalement aux États-Unis et qui met l'accent sur les immeubles de bureaux, les immeubles de commerce de détail, les immeubles résidentiels et les actifs de logistique. Nous avons également mis en œuvre deux stratégies régionales de BPREP axées spécifiquement sur les placements en Australie et en Europe.
- Nous gérons également une FPI non cotée, Brookfield Real Estate Income Trust (« Brookfield REIT »), une stratégie axée sur les produits semi-liquides destinés plus particulièrement à la gestion privée de patrimoine. Cette stratégie investit dans des biens productifs de grande qualité à l'échelle mondiale au moyen de titres de capitaux propres ou de titres de créance liés à l'immobilier.

Par l'intermédiaire des divers produits décrits précédemment, nous avons investi dans de multiples catégories d'actifs, dont les suivantes :

- des immeubles de bureaux situés dans des grandes villes carrefours aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Australie, au Brésil et en Inde;
- des immeubles de commerce de détail de haute qualité qui sont des lieux de rassemblement centraux pour les collectivités qu'ils desservent et qui combinent le magasinage, la restauration, le divertissement et d'autres activités;
- des biens hôteliers axés sur les loisirs et des hôtels offrant une gamme de services complète dans des marchés comportant des barrières élevées en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Australie;
- des actifs de grande qualité à fort potentiel opérationnel dans les catégories des immeubles résidentiels, des logements alternatifs, des sciences de la vie et de la logistique, et ce, à l'échelle mondiale.

Crédit

Aperçu

- Nous sommes l'un des gestionnaires de crédit les plus importants et les plus expérimentés du monde, avec des actifs sous gestion de 349 G\$ et des capitaux générant des honoraires de 263 G\$ au 30 septembre 2025.
- Nous cherchons à fournir aux emprunteurs des solutions fondées sur le capital flexibles et spécialisées et à offrir à nos investisseurs des rendements ajustés en fonction du risque attrayants grâce à une gamme de stratégies axées sur des titres de créance, en mettant l'accent sur le crédit privé et les prêts directs dans des secteurs où nous possédons des capacités d'investissement et des capacités opérationnelles qui se distinguent.
- Nous comptons environ 230 professionnels en placement et en gestion d'actifs à l'échelle mondiale qui se consacrent à nos stratégies de fonds de crédit, investissant dans un large éventail de placements et tirant parti des capacités que nous avons développées à l'interne en nous appuyant sur les capacités de gestionnaires de crédit de premier plan avec lesquels nous avons établi des partenariats. Voici certains de nos partenaires :
 - Oaktree, un chef de file parmi les gestionnaires de placement mondiaux qui se spécialise dans les placements spéculatifs et qui met l'accent sur une approche de placement axée sur les occasions et sur la valeur et dont les risques sont contrôlés dans les secteurs du crédit, des capitaux et de l'immobilier. Pour de plus amples renseignements sur notre transaction proposée avec Oaktree, se reporter à « Partie I – rubrique 2. Rapport de gestion – Événements récents », du présent rapport;
 - Castllake L.P., un gestionnaire mondial de placements alternatifs spécialisé dans le crédit privé adossé à des actifs, y compris dans les secteurs de l'aviation et du financement spécialisé;
 - Angel Oak, un gestionnaire d'actifs de premier plan spécialisé dans l'offre de prêts hypothécaires et de produits de consommation novateurs. Pour une analyse plus poussée de notre récente transaction conclue avec Angel Oak, se reporter à « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Événements récents », dans le présent rapport;
 - LC Financial Holdings, un spécialiste de premier plan du crédit axé sur la technologie qui détient un portefeuille très vaste d'entreprises du secteur financier;
 - Primary Wave, un important éditeur indépendant de musique emblématique et légendaire;
 - 17Capital LLP (« 17Capital »), la source mondiale de financement fondé sur la valeur liquidative pour les investisseurs dans le capital-investissement.

Nos produits

- Notre stratégie de fonds vedettes de crédit axés sur les occasions, la série de fonds axés sur les occasions mondiales, vise à générer régulièrement de forts rendements ajustés en fonction du risque en investissant dans diverses occasions, y compris des instruments de crédit liquides en difficulté, des financements de sauvetage, des financements du débiteur-exploitant, des affranchissements de faillite, des portefeuilles de prêts, des placements servant de plateforme et des solutions de capital axées sur des occasions dans les principales régions économiques du monde.
- Brookfield Infrastructure Debt est notre série de fonds de titres de créance liés aux infrastructures, qui investit, au nom de nos clients, dans des financements mezzanine liés à des actifs d'infrastructures de grande qualité.
- Brookfield Real Estate Finance Fund est notre série de fonds de titres de créance immobiliers commerciaux qui cible les placements dans des transactions qui sont de rang supérieur à celui des titres de capitaux propres traditionnels et de rang inférieur aux prêts hypothécaires de premier rang ou aux titres de créance de sociétés de première qualité.
- Outre de nombreuses autres stratégies de fonds de crédit, nous offrons également à nos clients des comptes sur mesure gérés de façon distincte qui prévoient des programmes de placement dans des instruments de crédit privé adaptés aux exigences de gestion des risques, de rendement et de prudence propres à chaque client. Le portefeuille de placement dans des instruments de crédit privé de chaque client peut être personnalisé en fonction de multiples dimensions, notamment la catégorie d'actifs, la qualité du crédit, la durée, le secteur et la zone géographique, et les clients ont un accès exclusif à nos capacités de montage diversifiées en matière de crédit privé.

Les placements en instruments de crédit gérés par BAM et par nos gestionnaires partenaires permettent à nos clients d'être exposés à une vaste gamme de stratégies de fonds de crédit, notamment les suivantes :

- des stratégies de fonds de crédit privé orientées sur la souscription et la gestion de placements en instruments de crédit directement pour le compte de nos investisseurs dans divers secteurs, notamment les infrastructures, l'énergie renouvelable, l'immobilier, le crédit aux entreprises, les redevances, l'aviation, le crédit d'équipement, ainsi que le crédit à la consommation et aux PME;
- des stratégies de fonds de crédit axés sur les occasions conçues pour tirer parti des perturbations et des inefficiences sur le marché afin de générer des rendements élevés. Ces stratégies consistent généralement à investir dans des situations particulières ou difficiles où le crédit est sous-évalué ou négligé par les investisseurs traditionnels;
- des stratégies de fonds de crédit structuré qui investissent dans des occasions de financement structuré et adossé à des actifs, notamment dans les secteurs de l'immobilier, du financement de fonds, de l'aviation, du crédit à la consommation et du crédit aux entreprises;
- des stratégies axées sur des instruments de crédit liquides investissant dans un large éventail de titres de créance cotés en bourse, que ces titres soient de première qualité ou à rendement élevé.

Examen des résultats financiers

Analyse des états du résultat global et du résultat net

État consolidé résumé du résultat net

Le tableau suivant présente un sommaire des états consolidés résumés du résultat net de BAM pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Produits				
Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils	859 \$	768 \$	2 511 \$	2 163 \$
Honoraires liés au rendement	115	105	348	317
Produits tirés des placements				
Attribution de l'intéressement aux plus-values				
Montant réalisé	—	—	—	11
Montant latent	112	55	51	(24)
Total des produits tirés des placements	112	55	51	(13)
Produits d'intérêts et de dividendes	24	34	71	117
Produits d'intérêts et de dividendes des fonds consolidés	7	—	22	—
Autres produits des activités ordinaires	135	155	420	333
Total des produits	1 252	1 117	3 423	2 917
Charges				
Charge de rémunération, charges d'exploitation et frais généraux et administratifs				
Rémunération et avantages	(379)	(326)	(1 042)	(878)
Autres charges d'exploitation	(87)	(84)	(247)	(238)
Frais généraux et administratifs et autres charges	(23)	(20)	(47)	(42)
Total de la charge de rémunération, des charges d'exploitation et des frais généraux et administratifs	(489)	(430)	(1 336)	(1 158)
Recouvrement (rémunération) lié à l'attribution de l'intéressement aux plus-values				
Montant réalisé	(26)	(3)	(76)	(50)
Montant latent	46	(35)	(66)	(32)
Total du recouvrement (de la rémunération) lié à l'attribution de l'intéressement aux plus-values	20	(38)	(142)	(82)
Charges d'intérêts	(20)	(8)	(54)	(17)
Charges d'intérêts des fonds consolidés	(6)	—	(22)	—
Total des charges	(495)	(476)	(1 554)	(1 257)
Autres charges, montant net	(107)	(69)	(244)	(117)
Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence	110	61	349	194
Autres produits, montant net des fonds consolidés	10	—	37	—
Bénéfice avant impôt	770	633	2 011	1 737
Charge d'impôt	(78)	(96)	(228)	(309)
Bénéfice net	692 \$	537 \$	1 783 \$	1 428 \$
Perte nette (bénéfice net) attribuable aux éléments suivants :				
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées ..	165 \$	60 \$	391 \$	161 \$
Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	(127)	(53)	(229)	(109)
Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	(6)	—	(20)	—
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	724 \$	544 \$	1 925 \$	1 480 \$

BAM génère des produits provenant principalement d'honoraires gagnés en vertu d'ententes contractuelles conclues avec des fonds, des véhicules cotés ainsi que des investisseurs, et au titre de services liés aux transactions et aux services-conseils. Ces honoraires comprennent des honoraires de gestion de base, des honoraires liés au rendement et certains honoraires liés aux services-conseils. Les honoraires de gestion de base sont de nature à long terme et récurrente, et ils sont liés aux activités de mobilisation de capitaux, à la valeur liquidative de certains de nos fonds et à la capitalisation boursière de nos véhicules cotés, particulièrement BIP, BEP et BBU. Les honoraires liés au rendement sont les honoraires en fonction du rendement reçus de BIP et de BEP pour le dépassement de seuils préétablis en matière de distribution; ils sont de nature à long terme et ne sont pas assujettis à une disposition de récupération.

BAM a droit à un intéressement aux plus-values en fonction de l'atteinte de certains seuils de rendement des placements, ainsi qu'à des honoraires de gestion incitatifs à l'égard de certaines de nos structures pour lesquelles nous avons droit à des honoraires contractuels provenant d'un fonds d'investissement en fonction de l'atteinte de seuils prescrits de rendement des placements.

La composition de nos produits variera en fonction des conditions du marché et de la nature cyclique de nos activités. L'attribution de l'intéressement aux plus-values généré par nos fonds et la rémunération liée à l'intéressement aux plus-values connexe sont tributaires du rendement des placements sous-jacents ainsi que de la conjoncture globale du marché. Les changements dans les fondamentaux de nos placements, les secteurs dont ils sont issus, l'ensemble de l'économie et d'autres conditions du marché ont une incidence sur la juste valeur. La variation de la juste valeur de nos placements sous-jacents tout au long des cycles du marché pourrait se traduire par des augmentations ou des diminutions significatives de l'intéressement aux plus-values généré, déduction faite des charges.

Les charges comprennent principalement la rémunération de base versée aux employés, les primes et la rémunération fondée sur des actions. Les variations de la rémunération de base et des primes des employés d'une période à l'autre découlent généralement des variations de l'effectif et des modifications annuelles des salaires. Les attributions fondées sur des actions sont accordées au premier trimestre de chaque exercice, et les droits sont généralement acquis sur une période de cinq ans. Les attributions de rémunération réglées en instruments de capitaux propres sont acquises graduellement sur la période d'acquisition des droits, et les attributions de rémunération fondée sur des actions qui sont réglées en trésorerie sont comptabilisées à la juste valeur sur une base trimestrielle en fonction du cours des actions de catégorie A de BAM. Par conséquent, en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie, une augmentation ou une diminution du cours de l'action de BAM se traduirait par une charge ou une économie au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Pour les trimestres clos les 30 septembre 2025 et 2024

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, le bénéfice net s'est chiffré à 692 M\$, dont une tranche de 724 M\$ était attribuable aux actionnaires ordinaires. En comparaison, pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, le bénéfice net s'est chiffré à 537 M\$, dont une tranche de 544 M\$ était attribuable aux actionnaires ordinaires.

Produits

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les produits se sont chiffrés à 1,3 G\$, en hausse de 135 M\$, ou 12 %, comparativement à des produits de 1,1 G\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024.

Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils

Les honoraires de gestion de base et les honoraires liés aux services-conseils pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 se sont chiffrés à 859 M\$, ce qui représente une augmentation de 91 M\$, ou 12 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. Les produits sous forme d'honoraires de gestion ont augmenté de 64 M\$ grâce au capital mobilisé pour notre deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale, de 16 M\$ grâce aux entrées et à l'augmentation de la valeur liquidative de certaines stratégies de fonds liés aux infrastructures axées sur des instruments liquides et de 12 M\$ grâce au capital mobilisé pour notre cinquième fonds vedette immobilier.

Honoraires liés au rendement

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les honoraires liés au rendement se sont chiffrés à 115 M\$, soit une hausse de 10 M\$, ou 10 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024, en raison d'une croissance de 6 % des dividendes de BIP de 6 M\$ et d'une croissance de 5 % des dividendes de BEP de 4 M\$.

Attribution de l'intéressement aux plus-values

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 et le trimestre clos le 30 septembre 2024, l'attribution de l'intéressement aux plus-values réalisé s'est établie à néant.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent s'est établie à 112 M\$, ce qui représente une augmentation nette de 57 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. L'augmentation brute de 206 M\$ par rapport à la période antérieure reflète les variations des évaluations de notre cinquième fonds vedette lié aux infrastructures de 103 M\$ et de notre premier fonds vedette de transition énergétique mondiale de 94 M\$. Ces variations ont été partiellement contrebalancées par une diminution de 149 M\$ découlant de la baisse des évaluations relatives dans l'ensemble des fonds vedettes immobiliers arrivés à maturité.

L'attribution de l'intéressement aux plus-values généré par les nouveaux fonds est attribuable à 66,7 % à BAM et à 33,3 % à BN. Dans les états consolidés résumés du résultat net, l'attribution de l'intéressement aux plus-values est présentée sur une base intégrale, et la tranche attribuable à BN est présentée au poste Perte nette (bénéfice net) attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent attribuable à BAM s'est établie à 241 M\$, comparativement à 104 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024.

Produits d'intérêts et de dividendes

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les produits d'intérêts et de dividendes se sont chiffrés à 24 M\$, ce qui représente une diminution de 10 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. Cette diminution est attribuable à la baisse des produits d'intérêts gagnés sur notre dépôt auprès de BN.

Produits d'intérêts et de dividendes des fonds consolidés

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les produits d'intérêts et de dividendes des fonds consolidés se sont chiffrés à 7 M\$ et représentent les intérêts et les dividendes gagnés sur les placements détenus par certains fonds dans lesquels BAM détient une participation suffisamment importante pour être tenue de les consolider.

Autres produits des activités ordinaires

Les autres produits des activités ordinaires se sont chiffrés à 135 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, ce qui représente une diminution nette de 20 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. La diminution brute de 60 M\$ est attribuable à la réduction des recouvrements au titre de la rémunération liée à l'intéressement aux plus-values des fonds existants. Ce facteur a été contrebalancé en partie par une augmentation de 40 M\$, qui comprend une hausse de 20 M\$ des recouvrements au titre de la rémunération fondée sur des actions et de la rémunération sur le rendement, ainsi que d'autres honoraires en fonction du rendement additionnels de 18 M\$.

Charges

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, le total des charges s'est chiffré à 495 M\$, en hausse de 19 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024.

Rémunération et avantages

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, la rémunération et les avantages se sont établis à 379 M\$, ce qui représente une augmentation de 53 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. Une tranche de 30 M\$ de l'augmentation est attribuable à la hausse de la charge de rémunération fondée sur le rendement et de rémunération fondée sur des actions liée à nos attributions réglées en trésorerie en raison d'une hausse du cours des actions de catégorie A de BAM au cours de la période. Le reste de l'augmentation est attribuable à la hausse des coûts liés à la rémunération découlant de la croissance continue de notre entreprise.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les honoraires de services professionnels, les frais liés aux installations ainsi que les frais directement liés à nos fonctions de mobilisation de capitaux et d'investissement. Les autres charges d'exploitation se sont établies à 87 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, comparativement à 84 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, ce qui représente un résultat assez comparable à celui de la période antérieure.

Recouvrement (rémunération) lié à l'attribution de l'intéressement aux plus-values

La charge de rémunération relative au recouvrement (à la rémunération) lié à l'attribution de l'intéressement aux plus-values s'est chiffrée à 20 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, ce qui représente une variation de 58 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable à une baisse des évaluations relatives par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024 dans certains de nos fonds immobiliers. La charge de rémunération liée à l'intéressement aux plus-values liée aux fonds arrivés à maturité est entièrement recouvrable auprès de BN. La charge de rémunération liée à l'intéressement aux plus-values à l'égard des nouveaux fonds s'est établie à 9 M\$ pour la période.

Charges d'intérêts

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les charges d'intérêts se sont établies à 20 M\$, ce qui représente une augmentation de 12 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. Ce résultat est attribuable à l'augmentation des emprunts de BAM découlant de deux placements de titres d'emprunt conclus au cours de l'exercice.

Charges d'intérêts des fonds consolidés

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les charges d'intérêts des fonds consolidés se sont chiffrées à 6 M\$ et découlent des emprunts contractés par certains fonds dans lesquels BAM détient une participation suffisamment importante pour être tenue de les consolider.

Autres charges, montant net

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, le total des autres charges, montant net s'est chiffré à 107 M\$, comparativement à d'autres charges de 69 M\$ pour la période antérieure. Cette augmentation reflète une perte de 74 M\$ liée à l'évaluation à la valeur de marché de notre participation dans BSREP III au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, comparativement à une perte de 41 M\$ au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, ainsi que les réévaluations à la valeur de marché des options de vente et d'achat visant l'acquisition de participations additionnelles dans divers gestionnaires partenaires.

Autres produits, montant net des fonds consolidés

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les autres produits, montant net des fonds consolidés se sont chiffrés à 10 M\$, comparativement à néant à la période antérieure, et représentent les variations sous-jacentes de la juste valeur des placements détenus par certains fonds dans lesquels BAM détient une participation suffisamment importante pour être tenue de les consolider.

Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence

Notre quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence s'est établie à 110 M\$, en hausse de 49 M\$, comparativement à 61 M\$ à la période antérieure. Cette hausse est principalement attribuable au bénéfice additionnel de 39 M\$ provenant de Castlelake et de Concora, ainsi qu'à un montant de 38 M\$ provenant de nos divers autres placements mis en équivalence. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une diminution de 28 M\$ du bénéfice d'Oaktree en raison de la baisse de l'intéressement aux plus-values au cours de la période.

Charge d'impôt

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, la charge d'impôt s'est établie à 78 M\$, ce qui représente une diminution de 18 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. La diminution de la charge d'impôt est principalement attribuable à la baisse du bénéfice imposable par rapport à la période antérieure.

Perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées

BAM comptabilise le montant brut de l'intéressement aux plus-values et de la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values connexe sur les fonds arrivés à maturité dans nos états consolidés résumés du résultat net. Comme l'intéressement aux plus-values net généré sur les fonds arrivés à maturité est attribuable à BN, le bénéfice net ou la perte nette attribuable à BN par l'entremise des actions privilégiées représente principalement la variation de l'intéressement aux plus-values, déduction faite de la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values et de l'impôt découlant des fonds arrivés à maturité à payer à BN.

La perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées s'est chiffrée à 165 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, principalement en raison de la baisse des évaluations dans certains fonds immobiliers arrivés à maturité.

Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées

Le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées s'est chiffré à 127 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025. BAM comptabilise le montant brut de l'intéressement aux plus-values à l'égard des nouveaux fonds dans nos états consolidés résumés du résultat net. En ce qui concerne les nouveaux fonds, une tranche de 33,3 % des produits tirés de l'intéressement aux plus-values est attribuable à BN, ce solde étant principalement lié à l'intéressement aux plus-values généré par les nouveaux fonds qui est attribuable à BN et fluctue selon l'intéressement aux plus-values généré par les nouveaux fonds au cours de la période.

Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés

En ce qui a trait au bénéfice gagné par certains fonds dans lesquels BAM détient une participation suffisamment importante pour être tenue de les consolider, une partie du bénéfice gagné est attribuable à d'autres parties qui investissent dans les fonds. Le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés s'est chiffré à 6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025.

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2025 et 2024

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le bénéfice net s'est chiffré à 1,8 G\$, dont une tranche de 1,9 G\$ était attribuable aux actionnaires ordinaires. En comparaison, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le bénéfice net s'est chiffré à 1,4 G\$, dont une tranche de 1,5 G\$ était attribuable aux actionnaires ordinaires.

Produits

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les produits se sont chiffrés à 3,4 G\$, en hausse de 506 M\$, ou 17 %, comparativement à des produits de 2,9 G\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024.

Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils

Les honoraires de gestion de base et les honoraires liés aux services-conseils pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 se sont chiffrés à 2,5 G\$, ce qui représente une augmentation de 348 M\$, ou 16 %, par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Les produits sous forme d'honoraires de gestion ont augmenté de 112 M\$ grâce au capital mobilisé pour notre cinquième fonds vedette immobilier, de 109 M\$ grâce au capital mobilisé pour notre deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale, de 50 M\$ grâce aux entrées de capitaux d'assurance de BWS et de 22 M\$ grâce à l'augmentation de la valeur liquidative de BPG. En outre, les honoraires de gestion ont augmenté de 10 M\$ en raison d'une augmentation du cours de BIP.

Honoraires liés au rendement

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les honoraires liés au rendement se sont établis à 348 M\$, soit une hausse de 31 M\$, ou 10 %, par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, en raison d'une croissance de 6 % des dividendes de BIP de 13 M\$ et d'une croissance de 5 % des dividendes de BEP de 8 M\$.

Attribution de l'intéressement aux plus-values

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, l'attribution de l'intéressement aux plus-values réalisé s'est établie à néant, ce qui représente une diminution nette de 11 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. L'attribution de l'intéressement aux plus-values réalisé au cours de la période antérieure est principalement attribuable aux cessions au sein de notre premier fonds vedette immobilier et de certaines autres stratégies de fonds immobiliers. La totalité des produits découlant de l'intéressement aux plus-values réalisé pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, déduction faite de la rémunération liée à l'intéressement aux plus-values relativement aux fonds arrivés à maturité, est attribuable à BN par l'intermédiaire de nos actions privilégiées rachetables.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent s'est établie à 51 M\$, ce qui représente une augmentation de 75 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. L'augmentation brute de 363 M\$ par rapport à la période antérieure reflète les variations des évaluations de notre cinquième fonds vedette lié aux infrastructures de 210 M\$ et de notre premier fonds vedette de transition énergétique mondiale de 121 M\$, partiellement contrebalancées par une diminution de 288 M\$ par rapport à la période antérieure découlant de la baisse des évaluations relatives dans divers fonds vedettes immobiliers arrivés à maturité.

L'attribution de l'intéressement aux plus-values généré par les nouveaux fonds est attribuable à 66,7 % à BAM et à 33,3 % à BN. Dans les états consolidés résumés du résultat net, l'attribution de l'intéressement aux plus-values est présentée sur une base intégrale, et la tranche attribuable à BN est présentée au poste Perte nette (bénéfice net) attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent attribuable à BAM s'est établie à 421 M\$, comparativement à 179 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024.

Produits d'intérêts et de dividendes

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les produits d'intérêts et de dividendes se sont établis à 71 M\$, ce qui représente une diminution de 46 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Cette diminution est attribuable à la baisse des produits d'intérêts gagnés sur notre dépôt auprès de BN.

Produits d'intérêts et de dividendes des fonds consolidés

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les produits d'intérêts et de dividendes des fonds consolidés se sont chiffrés à 22 M\$ et représentent les intérêts et les dividendes gagnés sur les placements détenus par certains fonds dans lesquels BAM détient une participation suffisamment importante pour être tenue de les consolider.

Autres produits des activités ordinaires

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les autres produits des activités ordinaires se sont élevés à 420 M\$, soit une hausse de 87 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Une tranche de 50 M\$ de l'augmentation tient à la hausse des recouvrements au titre de la rémunération fondée sur des actions et de la rémunération fondée sur le rendement. En outre, l'augmentation est également attribuable à d'autres honoraires en fonction du rendement additionnels de 23 M\$.

Charges

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le total des charges s'est chiffré à 1,6 G\$, en hausse de 297 M\$, ou 24 %, par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024.

Rémunération et avantages

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la rémunération et les avantages se sont chiffrés à 1,0 G\$, ce qui représente une augmentation de 164 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 attribuable à la hausse de 79 M\$ de la charge de rémunération fondée sur des actions relativement à nos attributions de rémunération fondée sur des actions et de rémunération fondée sur le rendement en raison d'une hausse du cours des actions de catégorie A de BAM au cours de la période. Le reste de l'augmentation est attribuable à la hausse des coûts liés à la rémunération découlant de la croissance continue de notre entreprise.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les honoraires de services professionnels, les frais liés aux installations ainsi que les frais directement liés à nos fonctions de mobilisation de capitaux et d'investissement. Les autres charges d'exploitation se sont établies à 247 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, comparativement à 238 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, ce qui représente un résultat assez comparable à celui de la période antérieure.

Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values

La charge de rémunération relative à la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values s'est chiffrée à 142 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, ce qui représente une variation de 60 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des évaluations relatives par rapport à la période antérieure dans certains de nos fonds liés à l'énergie renouvelable, aux infrastructures et de capital-investissement. La charge de rémunération liée à l'intéressement aux plus-values liée aux fonds arrivés à maturité est entièrement recouvrable auprès de BN. La charge de rémunération liée à l'intéressement aux plus-values à l'égard des nouveaux fonds s'est établie à 32 M\$ pour la période.

Charges d'intérêts

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les charges d'intérêts se sont établies à 54 M\$, ce qui représente une augmentation de 37 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Ce résultat est attribuable à l'augmentation des emprunts de BAM découlant de deux placements de titres d'emprunt conclus au cours de l'exercice.

Charges d'intérêts des fonds consolidés

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les charges d'intérêts des fonds consolidés se sont chiffrées à 22 M\$ et découlent des emprunts contractés par certains fonds dans lesquels BAM détient une participation suffisamment importante pour être tenue de les consolider.

Autres charges, montant net

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les autres charges, montant net se sont chiffrées à 244 M\$, comparativement à 117 M\$ pour la période antérieure. Cette augmentation reflète une perte de 152 M\$ liée à l'évaluation à la valeur de marché de notre participation dans BSREP III au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, comparativement à une perte de 43 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, ainsi que les réévaluations à la valeur de marché des options de vente et d'achat visant l'acquisition de participations additionnelles dans nos gestionnaires partenaires.

Autres produits, montant net des fonds consolidés

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les autres produits, montant net des fonds consolidés se sont chiffrés à 37 M\$, comparativement à néant à la période antérieure, et représentent les variations sous-jacentes de la juste valeur des placements détenus par certains fonds dans lesquels BAM détient une participation suffisamment importante pour être tenue de les consolider.

Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence

Notre quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence s'est établie à 349 M\$, en hausse de 155 M\$, comparativement à 194 M\$ à la période antérieure. Cette hausse est principalement attribuable au bénéfice additionnel de 99 M\$ tiré de Castlelake et de Concora ainsi qu'au bénéfice de 56 M\$ tiré de nos autres placements mis en équivalence.

Charge d'impôt

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la charge d'impôt s'est établie à 228 M\$, ce qui représente une diminution de 81 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. La diminution de la charge d'impôt est principalement attribuable à la baisse du bénéfice imposable par rapport à la période antérieure.

Perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées

BAM comptabilise le montant brut de l'intéressement aux plus-values et de la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values connexe sur les fonds arrivés à maturité dans nos états consolidés résumés du résultat net. Comme l'intéressement aux plus-values net généré sur les fonds arrivés à maturité est attribuable à BN, le bénéfice net ou la perte nette attribuable à BN par l'entremise des actions privilégiées représente principalement la variation de l'intéressement aux plus-values, déduction faite de la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values et de l'impôt découlant des fonds arrivés à maturité à payer à BN.

La perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées s'est chiffrée à 391 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, principalement en raison de la baisse des évaluations dans certains fonds immobiliers arrivés à maturité.

Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées

Le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées s'est chiffré à 229 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025. BAM comptabilise le montant brut de l'intéressement aux plus-values à l'égard des nouveaux fonds dans nos états consolidés résumés du résultat net. En ce qui concerne les nouveaux fonds, une tranche de 33,3 % des produits tirés de l'intéressement aux plus-values est attribuable à BN, ce solde étant principalement lié à l'intéressement aux plus-values généré par les nouveaux fonds qui est attribuable à BN et fluctue selon l'intéressement aux plus-values généré par les nouveaux fonds au cours de la période.

Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés

En ce qui a trait au bénéfice gagné par certains fonds dans lesquels BAM détient une participation suffisamment importante pour être tenue de les consolider, une partie du bénéfice gagné est attribuable à d'autres parties qui investissent dans les fonds. Le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés s'est chiffré à 20 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.

Analyse du bilan

Bilans consolidés résumés

Le tableau suivant présente un sommaire des bilans consolidés résumés de BAM au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024.

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)

	2025	2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 062 \$	404 \$
Débiteurs et autres actifs, montant net	373	483
Actifs financiers	265	231
Montant à recevoir de sociétés liées	3 408	2 500
Placements	9 641	9 113
Placements détenus en vue de la vente	—	242
Placements des fonds consolidés	487	251
Actifs d'impôt différé	702	586
Autres actifs	583	347
Total de l'actif	16 521 \$	14 157 \$
Passif		
Créditeurs et autres passifs, montant net	2 495 \$	1 349 \$
Passifs financiers	393	228
Montant à payer à des sociétés liées	899	1 092
Emprunts généraux	1 486	—
Emprunts des fonds consolidés	453	251
Passifs d'impôt différé	121	46
Total du passif	5 847	2 966
Engagements et éventualités		
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	1 562	2 103
Capitaux propres		
Actions ordinaires :		
Catégorie A, sans valeur nominale, nombre illimité d'actions autorisé; au 30 septembre 2025, 1 637 849 393 actions émises (31 décembre 2024 – 1 637 156 992) et 1 612 336 858 actions en circulation (31 décembre 2024 – 1 614 238 281)	9 151	9 017
Catégorie A détenues comme actions propres, sans valeur nominale; au 30 septembre 2025, 25 512 535 actions (31 décembre 2024 – 22 918 711)	(289)	(91)
Catégorie B, sans valeur nominale, nombre illimité d'actions autorisé; au 30 septembre 2025, 21 280 actions émises et en circulation (31 décembre 2024 – 21 280)	—	—
Déficit	(704)	(488)
Cumul des autres éléments de bénéfice global	189	162
Surplus d'apport	114	152
Total des capitaux propres ordinaires	8 461	8 752
Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	634	336
Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	17	—
Total des capitaux propres	9 112	9 088
Total du passif, de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable et des capitaux propres	16 521 \$	14 157 \$

Au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024

Actif

Au 30 septembre 2025, le total de l'actif s'élevait à 16,5 G\$, soit une hausse de 2,4 G\$, ou 17 %, par rapport au 31 décembre 2024.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 1,1 G\$ au 30 septembre 2025, en hausse de 658 M\$ par rapport au 31 décembre 2024. Cette hausse est en grande partie attribuable aux entrées de trésorerie de 1,5 G\$ découlant des émissions de titres d'emprunt de BAM au cours de l'exercice. La hausse a été partiellement contrebalancée par des sorties de trésorerie d'environ 400 M\$ en raison des placements effectués dans Oaktree, Concora et Primary Wave et des divers placements entreposés effectués par BAM pour appuyer ses stratégies. Les rachats d'actions effectués au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 ont également donné lieu à une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Débiteurs et autres actifs, montant net

Les débiteurs et autres actifs, montant net de 373 M\$ se composent principalement de créances de tiers et de charges payées d'avance. La diminution de 110 M\$ par rapport au 31 décembre 2024 tient principalement au calendrier des recouvrements.

Actifs financiers

Les actifs financiers de 265 M\$ se composent principalement d'options d'achat visant l'acquisition dans l'avenir de participations additionnelles dans Primary Wave et dans Castl lake, ainsi que d'instruments financiers liés à divers autres placements. L'augmentation de 34 M\$ par rapport au 31 décembre 2024 est en grande partie attribuable aux hausses de l'évaluation à la valeur de marché de certaines options d'achat.

Montant à recevoir de sociétés liées

Le montant à recevoir de sociétés liées de 3,4 G\$ a principalement trait aux honoraires de gestion gagnés, mais non recouvrés, auprès de nos fonds gérés, aux montants à recevoir au titre des charges payées au nom de certains de nos fonds ainsi qu'aux remboursements à recevoir de BN au titre des attributions de rémunération à long terme. La fluctuation de 908 M\$ par rapport au 31 décembre 2024 reflète les montants additionnels à recevoir de BN relativement aux attributions existantes de rémunération fondée sur des actions et de rémunération au titre des intéressements aux plus-values à la conclusion de l'arrangement de 2025.

Placements

Les placements se composent principalement des éléments suivants :

- une participation économique d'environ 74 % dans Oaktree, d'une valeur de 4,7 G\$ (2024 – 4,6 G\$);
- notre participation de société en commandite dans BSREP III, d'une valeur de 734 M\$ (2024 – 1,0 G\$);
- une participation économique dans Castl lake, d'une valeur de 770 M\$ (2024 – 538 M\$);
- le cumul de l'intéressement aux plus-values latent dans nos fonds arrivés à maturité et nos nouveaux fonds de 351 M\$ (2024 – 931 M\$) et de 1,3 G\$ (2024 – 693 M\$), respectivement;
- une participation économique d'environ 11 % dans Pretium, d'une valeur de 340 M\$ (2024 – 351 M\$);
- une participation économique de 44 % dans PWMP Ventures LLC (« Primary Wave »), d'une valeur de 259 M\$ (2024 – 147 M\$);
- une participation économique de 49,9 % dans LC Financial Holdings Limited (« LCM »), d'une valeur de 217 M\$ (2024 – 186 M\$);
- des participations de commanditaire dans des fonds de 303 M\$ (2024 – 29 M\$), y compris Pinegrove Opportunity Partners I LP et Brookfield Private Equity Fund L.P.

Le placement dans BSREP III et l'intéressement aux plus-values généré sur les fonds arrivés à maturité sont entièrement attribuables à BN par l'intermédiaire de sa participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées et n'a aucune incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Au cours de la période, les placements ont augmenté de 528 M\$, principalement en raison des placements effectués par BAM dans Concora (197 M\$), dans Pinegrove Opportunity Partners I LP (156 M\$) et dans Primary Wave (84 M\$) au cours de la période. En outre, les placements ont également augmenté en raison des variations de la valeur du cumul de l'intéressement aux plus-values latent à l'égard des nouveaux fonds (361 M\$), facteurs contrebalancés en partie par la diminution du cumul de l'intéressement aux plus-values latent à l'égard des fonds arrivés à maturité (249 M\$).

Placements des fonds consolidés

Les placements des fonds consolidés se rapportent aux placements détenus par certains fonds dans lesquels BAM détient une participation suffisamment importante pour être tenue de les consolider. Les placements dans ces fonds sont évalués à la juste valeur. L'augmentation de 236 M\$ par rapport au 31 décembre 2024 est attribuable aux placements additionnels effectués par certains fonds consolidés.

Placements détenus en vue de la vente

Les placements détenus en vue de la vente se chiffraient à néant au 30 septembre 2025. La diminution de 242 M\$ par rapport au 31 décembre 2024 est attribuable à la cession par BAM de sa participation dans Redwood Evergreen Fund LP pour un montant d'environ 257 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.

Passif

Au 30 septembre 2025, le total du passif se chiffrait à 5,8 G\$, soit une hausse de 2,9 G\$, ou 97 %, par rapport au 31 décembre 2024.

Créditeurs et autres passifs, montant net

Les créditeurs et autres passifs, montant net se composent principalement de la rémunération sous forme de primes à payer, de la rémunération fondée sur le rendement et de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie. L'augmentation de 1,1 G\$ par rapport au 31 décembre 2024 reflète les attributions réglées en trésorerie additionnelles existantes comptabilisées à la réalisation de l'arrangement de 2025.

Passifs financiers

Les passifs financiers de 393 M\$ se composent principalement de la contrepartie éventuelle associée à notre placement dans Castlake et des dérivés évalués à la valeur de marché associés aux options de vente liées à certains de nos autres gestionnaires partenaires. L'augmentation de 165 M\$ par rapport au 31 décembre 2024 reflète la variation de la valeur des options au cours de la période.

Montant à payer à des sociétés liées

Le montant à payer à des sociétés liées, qui s'élève à 899 M\$, reflète le montant payable à des parties liées au titre de la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie, ainsi que pour des services reçus dans le cours normal des activités, ce qui comprend les charges d'exploitation à payer. La diminution de 193 M\$, ou 18 %, par rapport au 31 décembre 2024 est attribuable à l'élimination de certains montants dus en raison de l'arrangement de 2025 et aux paiements effectués sur certains de nos emprunts à payer à des parties liées.

Emprunts généraux

Les emprunts généraux ont augmenté de 1,5 G\$ en raison de deux placements de titres d'emprunt par BAM au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.

Emprunts des fonds consolidés

Les emprunts des fonds consolidés représentent les emprunts servant à financer les placements dans certains de nos fonds que BAM est tenue de consolider en raison de notre participation économique. L'augmentation de 202 M\$ des emprunts par rapport au 31 décembre 2024 est attribuable aux emprunts effectués par des fonds consolidés afin de financer des placements additionnels.

Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées

BAM comptabilise l'intéressement aux plus-values généré et la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values connexe sur les fonds arrivés à maturité dans nos états consolidés résumés du résultat net. Comme l'intéressement aux plus-values net généré sur les fonds arrivés à maturité est entièrement attribuable à BN, ce solde représente principalement le cumul de l'intéressement aux plus-values latent, déduction faite de la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values et de l'impôt découlant des fonds arrivés à maturité à payer à BN.

La participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées se chiffrait à 1,6 G\$ au 30 septembre 2025, en baisse de 541 M\$, comparativement à 2,1 G\$ au 31 décembre 2024. Cette fluctuation tient à une diminution de l'intéressement aux plus-values latent sur les fonds arrivés à maturité ainsi qu'au règlement de montants dus à BN au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.

Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées

La participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées se chiffrait à 634 M\$ au 30 septembre 2025, ce qui représente une augmentation de 298 M\$ par rapport à 336 M\$ au 31 décembre 2024. Cette augmentation tient principalement à une partie de l'intéressement aux plus-values généré par les plus récents fonds vedettes qui est dû à BN, aux participations ne donnant pas le contrôle liées à notre rémunération réglée en instruments de capitaux propres et aux autres participations ne donnant pas le contrôle liées à diverses entités comprises dans BAM.

Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés

La participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés s'élevait à 17 M\$ au 30 septembre 2025 et représentait la tranche des fonds que BAM est tenue de consolider et qui est détenue par d'autres parties.

Analyse du tableau des flux de trésorerie

Examen des tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un sommaire des tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de BAM pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Activités d'exploitation	745 \$	567 \$	1 395 \$	1 476 \$
Activités d'investissement	(8)	(1 323)	(263)	(1 781)
Activités de financement	(161)	(277)	(482)	(1 460)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	576 \$	(1 033) \$	650 \$	(1 765) \$

Ce tableau tient compte des activités au sein de nos entités consolidées et, par conséquent, exclut les activités des entités non consolidées.

Pour les trimestres clos les 30 septembre 2025 et 2024

Activités d'exploitation

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, les activités d'exploitation de la société ont généré des entrées de trésorerie de 745 M\$, contre des entrées de trésorerie de 567 M\$ à la période antérieure. L'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par rapport à la période antérieure tient principalement à l'augmentation des flux de trésorerie provenant des produits sous forme d'honoraires.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement ont totalisé 8 M\$, contre des sorties de 1,3 G\$ à la période antérieure. Les sorties de trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 étaient plus élevées en raison des placements effectués dans Castlake, Redwood Evergreen Fund LP et GEMS.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont totalisé 161 M\$, contre des sorties de 277 M\$ à la période antérieure. Les entrées de trésorerie sont attribuables à l'émission d'instruments d'emprunt généraux d'un montant de 750 M\$, partiellement contrebalancée par les distributions de dividendes de 706 M\$. Les distributions de dividendes ont augmenté pour la période considérée, en raison de leur hausse de 15 % par rapport à la période antérieure.

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2025 et 2024

Activités d'exploitation

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les activités d'exploitation de la société ont généré des entrées de trésorerie de 1,4 G\$, contre des entrées de trésorerie de 1,5 G\$ à la période antérieure. La diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par rapport à la période antérieure tient principalement aux variations de 457 M\$ des placements des fonds consolidés, partiellement contrebalancées par l'augmentation des flux de trésorerie provenant des produits sous forme d'honoraires et par les variations nettes du fonds de roulement.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement ont totalisé 263 M\$, contre des sorties de 1,8 G\$ à la période antérieure. Les sorties de trésorerie sont principalement attribuables aux placements de 740 M\$ liés à l'augmentation de notre participation dans Oaktree et dans Primary Wave et à notre participation à l'acquisition de Concora par Castlake, partiellement contrebalancés par la cession de la participation de BAM dans Redwood Evergreen Fund LP pour un montant de 262 M\$. Les sorties pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 étaient plus élevées en raison des placements effectués dans Castlake, Redwood Evergreen Fund LP et GEMS.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont totalisé 482 M\$, comparativement à des sorties de 1,5 G\$ à la période antérieure. Les sorties de trésorerie tiennent aux distributions de dividendes de 2,1 G\$, partiellement contrebalancées par l'émission d'instruments d'emprunt généraux de 1,5 G\$ et par les emprunts liés aux fonds consolidés. Les distributions de dividendes ont augmenté pour la période considérée, en raison de leur hausse de 15 % par rapport à la période antérieure.

Principales mesures financières et d'exploitation

BAM prépare ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis. Ce rapport contient un certain nombre de mesures financières non conformes aux PCGR et de mesures financières supplémentaires qui sont utilisées pour surveiller notre entreprise, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation. BAM est d'avis que la présentation de ces mesures de la performance aide les investisseurs à évaluer la performance globale de notre entreprise. Ces mesures financières non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées comme l'unique mesure de la performance de BAM et ne doivent pas être considérées de manière isolée ni en remplacement des mesures financières semblables établies conformément aux PCGR des États-Unis. Ces mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas des mesures financières normalisées et elles pourraient ne pas être comparables à des mesures financières semblables utilisées par d'autres émetteurs. Les résultats financiers de BAM tiennent compte des activités de gestion d'actifs d'Oaktree, une société liée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, dans leurs principales mesures financières et d'exploitation liées à notre entreprise de gestion d'actifs. Se reporter à « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Rapprochement des mesures conformes aux PCGR des États-Unis et des mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport.

Mesures non conformes aux PCGR utilisées par BAM

Produits sous forme d'honoraires

Les produits sous forme d'honoraires sont une mesure clé analysée par la direction afin de déterminer la croissance des flux de trésorerie récurrents provenant de notre entreprise. Les produits sous forme d'honoraires comprennent les honoraires de gestion de base, les distributions incitatives, les honoraires en fonction du rendement et les frais transactionnels. Les produits sous forme d'honoraires excluent l'intéressement aux plus-values et les produits des fonds consolidés, mais comprennent les produits sous forme d'honoraires gagnés par Oaktree. Les honoraires de gestion de base et les honoraires liés aux services-conseils sont les mesures les plus directement comparables aux produits sous forme d'honoraires présentées dans les états financiers. Se reporter à « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Rapprochement des mesures conformes aux PCGR des États-Unis et des mesures non conformes aux PCGR » pour un rapprochement des produits sous forme d'honoraires.

Bénéfice tiré des honoraires

Le bénéfice tiré des honoraires vise à fournir de l'information additionnelle relative à la rentabilité opérationnelle de notre entreprise de gestion d'actifs. Le bénéfice tiré des honoraires est de nature récurrente et n'est pas fondé sur des événements de réalisation futurs. Le bénéfice tiré des honoraires comprend les produits sous forme d'honoraires, moins les coûts directs engagés pour gagner ces honoraires, ce qui inclut la rémunération du personnel et les honoraires de services professionnels, ainsi que les coûts liés aux technologies et les coûts liés aux autres services partagés. Le bénéfice tiré des honoraires exclut les produits et les charges des fonds consolidés. Le bénéfice net est la mesure la plus directement comparable au bénéfice tiré des honoraires présentée dans les états financiers de base. Se reporter à « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Rapprochement des mesures conformes aux PCGR des États-Unis et des mesures non conformes aux PCGR » pour un rapprochement du bénéfice tiré des honoraires.

Bénéfice distribuable

BAM a l'intention de verser environ 90 % de son bénéfice distribuable aux actionnaires chaque trimestre et de réinvestir le solde dans les activités.

Le bénéfice distribuable fournit de l'information sur le bénéfice qui est disponible aux fins de distribution ou aux fins de réinvestissement par BAM. Il correspond à la somme du bénéfice tiré des honoraires, de l'intéressement aux plus-values réalisé, du rendement de notre trésorerie et de nos actifs financiers généraux, des charges d'intérêts, de l'impôt en trésorerie et des frais généraux et administratifs, excluant les charges liées à la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres. Le bénéfice net est la mesure la plus directement comparable au bénéfice distribuable présentée dans les états financiers de base de notre entreprise de gestion d'actifs. Se reporter à « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Rapprochement des mesures conformes aux PCGR des États-Unis et des mesures non conformes aux PCGR » pour un rapprochement du bénéfice distribuable.

Mesures financières supplémentaires utilisées par BAM

Actifs sous gestion

Les actifs sous gestion désignent la juste valeur totale des actifs gérés, calculée comme suit :

- Les placements que Brookfield, ce qui comprend BN, BAM ou ses sociétés liées :
 - consolide à des fins comptables (généralement, les placements à l'égard desquels Brookfield détient une participation économique importante et dirige unilatéralement les activités quotidiennes d'exploitation, d'investissement et de financement);
 - ne consolide pas à des fins comptables, mais sur lesquels Brookfield exerce une influence notable en raison d'au moins un attribut (p. ex., être le plus important investisseur dans le placement, avoir la plus grande représentation au sein de l'organisme de gouvernance du placement, être le principal gestionnaire et/ou exploitant du placement et/ou avoir d'autres attributs d'influence notable);
 - calcule en fonction de 100 % de la juste valeur totale du placement en tenant compte de la structure du capital intégrale (capitaux propres et capitaux empruntés) sur la base de la valeur brute de l'actif, même si Brookfield ne détient pas la totalité du placement, à l'exception des placements détenus par l'intermédiaire de nos fonds perpétuels, qui sont calculés en fonction de sa quote-part économique de la valeur liquidative du placement.
- Tous les autres placements sont calculés en fonction de la quote-part économique de Brookfield de la juste valeur totale du placement en tenant compte de la structure du capital intégrale (capitaux propres et capitaux empruntés) sur la base de la valeur brute de l'actif.

Notre méthode de détermination des actifs sous gestion diffère de la méthode utilisée par d'autres gestionnaires d'actifs alternatifs ainsi que de la méthode de calcul des actifs sous gestion réglementaires qui est prescrite pour certains documents réglementaires (p. ex., formulaire ADV et formulaire PF).

Capitaux générant des honoraires

Les capitaux générant des honoraires représentent les capitaux engagés, promis ou investis dans les sociétés liées perpétuelles, les fonds privés et les stratégies axées sur des instruments liquides que nous gérons, ce qui nous permet de gagner des produits sous forme d'honoraires. Les capitaux générant des honoraires comprennent des montants appelés (« investis ») et des montants non appelés (« promis » ou « engagés »).

Aux fins du rapprochement des montants des périodes, nous utilisons les définitions suivantes :

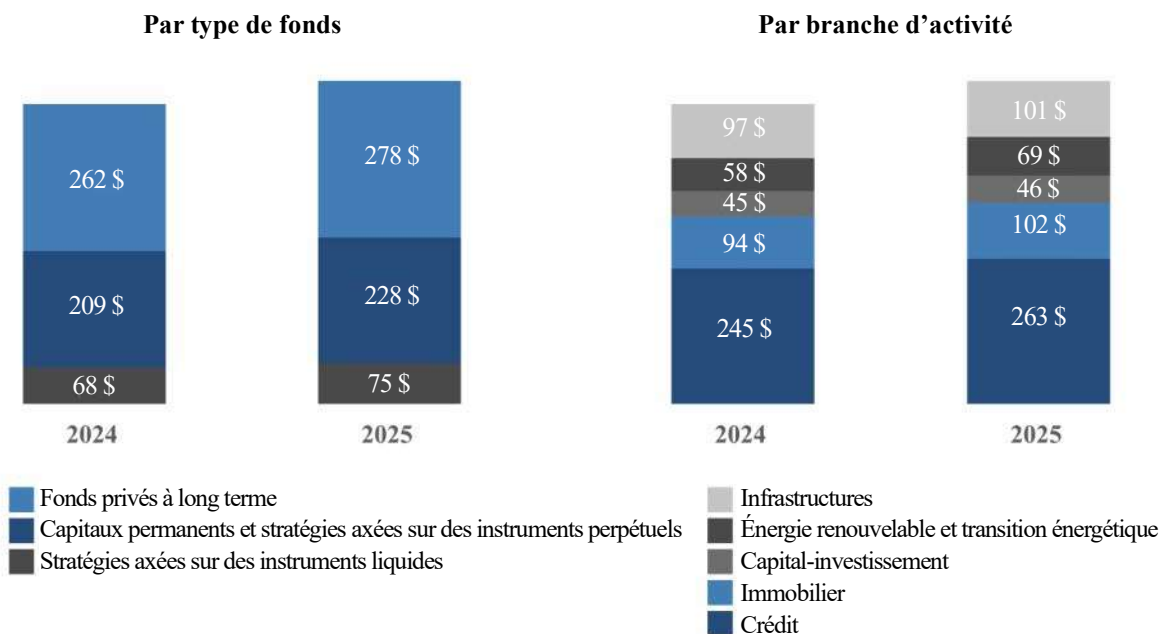
- Entrées : comprennent les engagements de capital dans nos fonds privés et nos fonds liés aux stratégies axées sur des instruments liquides et les apports à ceux-ci, ainsi que les émissions de capitaux de nos sociétés liées perpétuelles.
- Sorties : représentent les distributions et les rachats de capital relatifs au capital lié aux stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels.
- Distributions : représentent les distributions trimestrielles des sociétés liées perpétuelles ainsi que les remboursements de capital engagé (excluant les ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché), les rachats et l'expiration des engagements non appelés dans nos fonds privés.
- Évaluation à la valeur de marché : comprend les profits (pertes) sur les placements de portefeuille, les sociétés liées perpétuelles et les stratégies axées sur des instruments liquides selon les valeurs du marché.
- Autres : comprennent les variations de l'endettement net sans recours prises en compte pour l'établissement du capital investi des véhicules de capitaux permanents, ainsi que l'incidence des fluctuations des taux de change sur les engagements autres qu'en dollars américains.

Engagements non appelés dans des fonds

Le total des engagements non appelés dans des fonds comprend le capital pouvant être appelé par les investisseurs dans les fonds, y compris les fonds dont la période d'investissement n'est pas en cours, pour lesquels le capital peut être appelé pour des investissements de suivi.

Diversification des capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE 2025 ET AU 31 DÉCEMBRE 2024 (EN MILLIARDS)



Fonds privés à long terme

Au 30 septembre 2025, nous gérons des capitaux générant des honoraires d'environ 278 G\$ dans le cadre d'une gamme diversifiée de fonds privés à long terme qui ciblent les rendements bruts des véhicules axés sur les occasions (plus de 20 %), à valeur ajoutée (15 % à 16 %), et principaux et principaux plus (9 % à 13 %). Ces fonds sont généralement à capital fixe et de longue durée, et ils sont généralement engagés pour une période de dix ans et assortis de deux options de prorogation de un an.

Sur ces produits, nous gagnons :

- des honoraires de gestion de base diversifiés et à long terme, habituellement sur le capital engagé ou le capital investi, selon la nature du fonds et la période où en est le fonds dans son cycle de vie;
- des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils sur les capitaux de co-investissement que nous mobilisons et investissons conjointement avec nos fonds privés à long terme, lesquels varient en fonction des accords de transaction;
- un intéressement aux plus-values ou des honoraires en fonction du rendement, qui nous donnent droit à une partie des bénéfices liés aux fonds à condition que les investisseurs reçoivent un rendement privilégié minimal prescrit. L'intéressement aux plus-values est habituellement payé vers la fin de la durée d'un fonds, après le remboursement du capital aux investisseurs, et il peut être assujéti à une disposition de récupération jusqu'à ce que tous les placements aient été monétisés et qu'un rendement minimal des capitaux investis soit suffisamment assuré. BN a le droit de recevoir 33,3 % de l'intéressement aux plus-values sur les nouveaux fonds parrainés de BAM, et elle conservera la totalité de l'intéressement aux plus-values gagné sur nos fonds existants arrivés à maturité.

Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

Au 30 septembre 2025, nous gérons des capitaux générant des honoraires d'environ 228 G\$ dans le cadre de nos véhicules de capitaux permanents et de nos fonds privés perpétuels principaux et principaux plus.

Sur ces produits, nous gagnons :

- des honoraires de gestion de base perpétuels à long terme qui sont fondés sur la capitalisation boursière ou sur la valeur liquidative de nos véhicules de capitaux permanents et sur la valeur liquidative de nos fonds privés perpétuels;

- des honoraires sous forme de distributions incitatives stables provenant de BEP et de BIP, qui sont liés à la croissance des distributions en trésorerie payées aux investisseurs au-delà d'un seuil minimal prédéterminé. BEP et BIP affichent depuis longtemps une croissance annuelle des distributions dans leur fourchette cible de 5 % à 9 %;
- des honoraires en fonction du rendement de BBU fondés sur le rendement des parts supérieur au seuil prescrit, lequel n'est pas assujéti à une disposition de récupération, ainsi que sur l'intéressement aux plus-values sur nos fonds privés perpétuels.

Stratégies axées sur des instruments liquides

Au 30 septembre 2025, nous gérons des capitaux générant des honoraires d'environ 75 G\$ dans le cadre de nos stratégies axées sur des instruments liquides, ce qui comprend le capital que nous gérons pour le compte de nos fonds cotés en bourse et de nos comptes gérés séparément, en mettant l'accent sur les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres dans les secteurs de l'immobilier, des infrastructures et des ressources naturelles.

Sur ces produits, nous gagnons :

- des honoraires de gestion de base, calculés sur la base du capital engagé ou de la valeur liquidative des fonds;
- des produits en fonction du rendement fondés sur un rendement minimal prescrit.

Analyse des principales mesures financières et d'exploitation non conformes aux PCGR

La rubrique qui suit présente une analyse des principales mesures financières et d'exploitation utilisées dans la gestion de notre entreprise, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation. Pour plus de détails sur nos mesures non conformes aux PCGR et sur nos mesures de la performance, se reporter à « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation » du présent rapport.

Capitaux générant des honoraires

Le tableau suivant présente un sommaire des capitaux générant des honoraires au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024.

(EN MILLIONS)	Fonds privés à long terme	Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	Stratégies axées sur des instruments liquides	Total
Infrastructures	46 284 \$	54 795 \$	— \$	101 079 \$
Énergie renouvelable et transition énergétique	42 103	26 586	—	68 689
Capital-investissement	38 403	7 939	—	46 342
Immobilier	72 616	29 175	—	101 791
Crédit	78 575	109 483	74 706	262 764
Au 30 septembre 2025	277 981 \$	227 978 \$	74 706 \$	580 665 \$
Au 31 décembre 2024	262 060 \$	208 556 \$	67 925 \$	538 541 \$

Le tableau suivant présente les variations des capitaux générant des honoraires pour le trimestre clos le 30 septembre 2025.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Infrastructures	Énergie renouvelable et transition énergétique	Capital- investissement	Immobilier	Crédit	Total
30 juin 2025	99 637 \$	64 385 \$	43 153 \$	101 775 \$	253 785 \$	562 735 \$
Entrées	3 266	4 759	3 356	1 474	13 240	26 095
Sorties	—	—	—	(10)	(5 080)	(5 090)
Distributions	(1 647)	(379)	(264)	(2 121)	(1 760)	(6 171)
Évaluation à la valeur de marché	(105)	880	869	(24)	4 007	5 627
Autres	(72)	(956)	(772)	697	(1 428)	(2 531)
Variation	1 442	4 304	3 189	16	8 979	17 930
30 septembre 2025	101 079 \$	68 689 \$	46 342 \$	101 791 \$	262 764 \$	580 665 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Les capitaux générant des honoraires se chiffraient à 581 G\$ au 30 septembre 2025, comparativement à 563 G\$ au 30 juin 2025, soit une augmentation nette de 17,9 G\$, ou 3 % :

- Les **entrées** de 26,1 G\$ comprennent les engagements de capital et les apports à nos fonds privés à long terme et à nos stratégies axées sur des instruments liquides ainsi que les émissions de nos sociétés liées perpétuelles. Au cours du trimestre, les entrées de 3,3 G\$ provenant du secteur Infrastructures étaient principalement attribuables à la mobilisation de capitaux pour des co-investissements, aux entrées liées à nos stratégies axées sur des instruments perpétuels et à l'émission de titres d'emprunt par BIP. Les entrées de 4,8 G\$ provenant du secteur Énergie renouvelable et transition énergétique se composaient principalement des clôtures de suivi de notre deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale ainsi que des entrées liées aux autres fonds privés à long terme et aux stratégies axées sur des instruments perpétuels. Les entrées de 3,4 G\$ provenant du secteur Capital-investissement avaient trait à la mobilisation de capitaux dans le cadre de certaines stratégies complémentaires et des autres fonds privés à long terme. Les entrées provenant du secteur Immobilier de 1,5 G\$ étaient attribuables à l'investissement et à la mobilisation de capitaux de nos fonds vedettes immobiliers, de nos véhicules de co-investissement et de nos stratégies complémentaires. En ce qui a trait à notre stratégie de fonds de crédit, les entrées de 13,2 G\$ tenaient aux entrées de capitaux d'assurance de BWS, aux entrées découlant de nos stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels et aux investissements dans l'ensemble de nos fonds à long terme.
- Les **sorties** représentent les distributions et les rachats de capital découlant des stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels. Au cours du trimestre, les sorties de 5,1 G\$ étaient principalement attribuables aux échéances des rentes comprises dans les capitaux d'assurance de BWS et aux rachats effectués dans le cadre de certaines de nos stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels.
- Les **distributions** représentent les distributions trimestrielles de nos sociétés liées perpétuelles ainsi que les remboursements de capital engagé, les rachats et l'expiration des engagements non appelés dans nos fonds privés. Au cours du trimestre, les distributions de 6,2 G\$ étaient principalement attribuables à un montant de 1,8 G\$ provenant de nos fonds vedettes immobiliers et liés aux infrastructures et à un montant de 1,5 G\$ provenant de nos autres fonds privés à long terme et de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels. En outre, les distributions comprenaient un montant de 1,1 G\$ provenant de nos fonds privés à long terme de crédit, un montant de 1,1 G\$ provenant de nos sociétés liées cotées et de BPG et un montant de 638 M\$ lié à nos gestionnaires partenaires.
- L'**évaluation à la valeur de marché** comprend les profits (pertes) sur les placements de portefeuille, les sociétés liées perpétuelles et les stratégies axées sur des instruments liquides selon les valeurs du marché. Au cours du trimestre, les hausses des évaluations à la valeur de marché de 5,6 G\$ découlaient principalement de la hausse des évaluations à la valeur de marché pour l'ensemble de nos stratégies axées sur des instruments de crédit liquides et axées sur des instruments perpétuels, qui a donné lieu à une augmentation de 3,9 G\$ des capitaux générant des honoraires. Une augmentation de 1,7 G\$ est attribuable à la hausse du cours des titres de BEP et de BBU, partiellement contrebalancée par une diminution de 510 M\$ découlant d'une baisse du cours du titre de BIP et d'une diminution de la valeur liquidative de BPG.
- Les variations **autres** comprennent les variations de l'endettement net avec recours prises en compte pour l'établissement du capital investi des véhicules de capitaux permanents, ainsi que l'incidence des fluctuations des taux de change sur les engagements autres qu'en dollars américains. Au cours du trimestre, un montant de 956 M\$ était principalement lié au remboursement de la dette de BEP. D'autres variations de 772 M\$ découlant de notre plateforme de capital-investissement étaient partiellement liées à la baisse de la base des honoraires associée à certains de nos fonds privés à long terme. Les variations de 697 M\$ dans notre secteur Immobilier tenaient principalement à l'incidence du change et à diverses autres fluctuations. Les variations dans le secteur Crédit avaient trait principalement à la modification de la base des honoraires associée à certains de nos véhicules perpétuels et fonds privés à long terme. L'incidence du change a donné lieu à certaines diminutions des capitaux générant des honoraires des fonds privés à long terme dans l'ensemble de l'entreprise.

Le tableau suivant présente les variations des capitaux générant des honoraires pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.

À LA DATE INDIQUÉE ET POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE À CETTE DATE (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique		Capital- investissement	Immobilier	Crédit	Total
	Infrastructures					
31 décembre 2024	97 050 \$	57 857 \$	45 190 \$	93 629 \$	244 815 \$	538 541 \$
Entrées	4 595	9 206	4 422	13 742	36 716	68 681
Sorties	—	—	—	(242)	(15 616)	(15 858)
Distributions	(3 380)	(1 804)	(818)	(5 040)	(8 250)	(19 292)
Évaluation à la valeur de marché	2 836	3 712	969	(27)	7 650	15 140
Autres	(22)	(282)	(3 421)	(271)	(2 551)	(6 547)
Variation	4 029	10 832	1 152	8 162	17 949	42 124
30 septembre 2025	101 079 \$	68 689 \$	46 342 \$	101 791 \$	262 764 \$	580 665 \$

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Les capitaux générant des honoraires se chiffraient à 581 G\$ au 30 septembre 2025, comparativement à 539 G\$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation nette de 42,1 G\$, ou 8 % :

- Les **entrées** de 68,7 G\$ comprennent les engagements de capital et les apports à nos fonds privés à long terme et à nos stratégies axées sur des instruments liquides ainsi que les émissions de nos sociétés liées perpétuelles. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les entrées de 4,6 G\$ provenant du secteur Infrastructures étaient principalement attribuables à la mobilisation de capitaux de nos véhicules de co-investissement et de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels ainsi qu'à l'émission de titres d'emprunt de BIP. Les entrées de 9,2 G\$ provenant du secteur Énergie renouvelable et transition énergétique étaient principalement attribuables à la clôture de notre deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale et à la clôture de notre fonds de transition catalytique ainsi qu'aux entrées des autres fonds privés à long terme et stratégies axées sur des instruments perpétuels. Les entrées de 4,4 G\$ provenant du secteur Capital-investissement avaient trait aux nouveaux engagements à l'égard de nos véhicules de co-investissement ainsi qu'à la mobilisation de capitaux dans le cadre de stratégies complémentaires et des autres fonds privés à long terme. Les entrées provenant du secteur Immobilier de 13,7 G\$ étaient attribuables à l'investissement et à la mobilisation de capitaux de nos fonds vedettes immobiliers, y compris le capital de co-investissement, ainsi qu'au remboursement de la dette en temps opportun au sein de notre véhicule immobilier de capitaux permanents. Les entrées de 36,7 G\$ provenant du secteur Crédit sont principalement attribuables aux entrées de capitaux d'assurance de BWS, à l'investissement et à la mobilisation de capitaux dans le cadre des stratégies de fonds à long terme, des stratégies axées sur des instruments perpétuels et des stratégies axées sur des instruments liquides, ainsi qu'à la mobilisation de capitaux auprès de nos gestionnaires partenaires.
- Les **sorties** représentent les distributions et les rachats de capital découlant des stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les sorties de 15,9 G\$ étaient principalement attribuables aux échéances des rentes comprises dans les capitaux d'assurance de BWS et aux rachats effectués dans le cadre de certaines de nos stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels.
- Les **distributions** représentent les distributions trimestrielles de nos sociétés liées perpétuelles ainsi que les remboursements de capital engagé, les rachats et l'expiration des engagements non appelés dans nos fonds privés. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les distributions de 19,3 G\$ étaient attribuables à un montant de 6,5 G\$ provenant des fonds privés à long terme d'Oaktree, à un montant de 4,2 G\$ provenant des fonds vedettes liés aux infrastructures, de capital-investissement et immobiliers, à un montant de 3,5 G\$ provenant de nos sociétés liées cotées et de BPG, à un montant de 2,0 G\$ attribuable aux gestionnaires partenaires, le reste étant attribuable à des stratégies complémentaires de fonds immobiliers et à divers fonds privés à long terme précédents destinés à nos clients.
- L'**évaluation à la valeur de marché** comprend les profits (pertes) sur les placements de portefeuille, les sociétés liées perpétuelles et les stratégies axées sur des instruments liquides selon les valeurs du marché. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les hausses de 15,1 G\$ étaient attribuables à un montant de 6,7 G\$ lié aux stratégies de crédit axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels, à un montant de 6,3 G\$ découlant de la hausse du cours des titres de BIP, de BEP et de BBU, à un montant d'environ 1,0 G\$ attribuable aux stratégies de fonds liés aux infrastructures axées sur des instruments perpétuels et à un montant de 939 M\$ attribuable aux fonds privés à long terme de crédit.

- Les variations **autres** comprennent les variations de 6,5 G\$ de l'endettement net avec recours prises en compte pour l'établissement du capital investi des véhicules de capitaux permanents, ainsi que l'incidence des fluctuations des taux de change sur les engagements autres qu'en dollars américains. Les fluctuations de 3,4 G\$ dans le secteur Capital-investissement avaient principalement trait à la baisse des évaluations de précédents fonds vedettes et véhicules de co-investissement et au remboursement de la dette de BBU. Les fluctuations dans notre secteur Crédit tenaient principalement à la modification de la base des honoraires associée à certains véhicules perpétuels et placements privés à long terme. Les fluctuations de 271 M\$ dans le secteur Immobilier étaient principalement attribuables à la baisse des évaluations d'un fonds vedette précédent ainsi qu'à l'incidence d'une modification de la base des honoraires associée à certains véhicules perpétuels. L'incidence du change a donné lieu à certaines diminutions des capitaux générant des honoraires liés aux fonds privés à long terme dans l'ensemble de l'entreprise.

Bénéfice distribuable

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Honoraires de gestion de base ¹	1 258 \$	1 094 \$	3 599 \$	3 121 \$
Distributions incitatives	116	106	349	318
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils	16	10	27	32
Produits sous forme d'honoraires	1 390	1 210	3 975	3 471
Moins : coûts directs ^{1,2}	(616)	(538)	(1 789)	(1 606)
	774	672	2 186	1 865
Moins : bénéfice tiré des honoraires non attribuable à BAM	(20)	(28)	(58)	(86)
Bénéfice tiré des honoraires³	754 \$	644 \$	2 128 \$	1 779 \$
Impôt en trésorerie	(98)	(84)	(277)	(213)
Réintégrer : coûts liés à la rémunération fondée sur des actions ⁴	11	8	36	30
Réintégrer : produits tirés des placements et autres produits (déduction faite des charges d'intérêts) ⁵	(6)	51	41	118
Bénéfice distribuable	661 \$	619 \$	1 928 \$	1 714 \$

- Les honoraires de gestion de base et les coûts directs sont présentés sur une base intégrale pour ce qui est de BAM et de la participation de BAM dans Oaktree.
- Les coûts directs comprennent la charge de rémunération, les autres charges d'exploitation et les frais généraux et administratifs et autres charges, ainsi que les coûts directs liés à Oaktree sur une base intégrale.
- Le bénéfice tiré des honoraires comprend le bénéfice tiré des honoraires d'Oaktree, selon notre participation d'environ 74 % (30 septembre 2024 – 73 %).
- Cet ajustement réintègre les coûts liés à la rémunération fondée sur des actions.
- Cet ajustement réintègre les autres produits liés à notre quote-part des produits tirés des placements, de l'intéressement aux plus-values réalisé, des produits d'intérêts et des charges d'intérêts des filiales partiellement détenues.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les produits sous forme d'honoraires se sont chiffrés à 1,4 G\$, soit une hausse de 180 M\$, ou 15 %, par rapport à la période antérieure. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 164 M\$, ou 15 %, des honoraires de gestion de base, qui s'explique par le bénéfice additionnel de 79 M\$ provenant des gestionnaires partenaires et par les produits sous forme d'honoraires additionnels de 75 M\$ provenant de notre deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale et de notre cinquième fonds vedette immobilier. De plus, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 23 M\$ en raison des entrées liées à nos stratégies de fonds liés aux infrastructures et liés à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique axées sur des instruments perpétuels et aux autres fonds privés à long terme, ainsi que d'un montant de 5 M\$ lié à BBU et à certaines stratégies de fonds immobiliers axées sur des instruments perpétuels attribuable à la hausse du cours de l'action et de la valeur liquidative. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une baisse de 18 M\$ des honoraires provenant de notre onzième fonds vedette de crédit axé sur les occasions et des fonds vedettes immobiliers précédents en raison des distributions versées au cours de la période.

Les frais transactionnels ont augmenté de 6 M\$ en raison de la hausse des honoraires tirés de nos stratégies de fonds liés aux infrastructures, partiellement contrebalancée par la baisse des frais transactionnels des fonds de capital-investissement.

Les distributions incitatives ont augmenté de 10 M\$, ou 9 %, en raison de la hausse de 5 % et de 6 %, respectivement, du dividende trimestriel de BEP et de BIP par rapport à la période antérieure.

Les coûts directs ont augmenté de 78 M\$, ou 14 %, par rapport à la période antérieure, en raison de l'expansion continue de notre entreprise de gestion d'actifs.

Le bénéfice tiré des honoraires non attribuable à BAM a diminué de 8 M\$ en raison de la baisse du bénéfice tiré des honoraires provenant d'Oaktree.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, le bénéfice distribuable s'est établi à 661 M\$, en hausse de 42 M\$, ou 7 %, par rapport à la période antérieure. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de 110 M\$ du bénéfice tiré des honoraires, partiellement contrebalancée par une baisse de 57 M\$ des produits tirés des placements en raison de l'augmentation des charges d'intérêts sur nos titres d'emprunt généraux récemment émis et de la diminution des produits d'intérêts tirés des dépôts en trésorerie, et par l'augmentation de 14 M\$ de l'impôt en trésorerie sur le bénéfice tiré des honoraires.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les produits sous forme d'honoraires se sont chiffrés à 4,0 G\$, soit une hausse de 504 M\$, ou 15 %, par rapport à la période antérieure. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 478 M\$, ou 15 %, des honoraires de gestion de base, qui s'explique par les produits sous forme d'honoraires additionnels de 110 M\$ provenant de notre cinquième fonds vedette immobilier et les produits sous forme d'honoraires additionnels de 110 M\$ provenant de notre deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale. En outre, nos gestionnaires partenaires ont fourni en apport des produits sous forme d'honoraires additionnels de 156 M\$ en raison des acquisitions de Castlake et de Concora, qui ne sont pas reflétées dans la période comparative. De plus, nous avons comptabilisé des produits sous forme d'honoraires additionnels de 49 M\$ provenant de BWS et attribuables au mandat lié à AEL. BAM a également réalisé des honoraires additionnels de 78 M\$ grâce à la mobilisation de capitaux et à la croissance de nos fonds privés et de nos stratégies complémentaires, et elle a enregistré une hausse de 36 M\$ des produits sous forme d'honoraires provenant de ses sociétés liées cotées attribuable à la hausse du cours des titres de BIP, de BEP et de BBU et à la hausse de la valeur liquidative de BPG. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par la baisse de 61 M\$ des honoraires liés à certaines stratégies de fonds de crédit et à certains fonds vedettes précédents en raison des distributions versées aux clients au cours des 12 derniers mois.

Les frais transactionnels ont également diminué de 5 M\$, car les résultats de la période antérieure reflétaient la hausse des honoraires tirés de nos stratégies de fonds liés à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique et de fonds de capital-investissement, contrebalancée par l'augmentation des frais transactionnels des fonds liés aux infrastructures au cours de la période considérée.

Les distributions incitatives ont augmenté de 31 M\$, ou 10 %, en raison de la hausse de 5 % et de 6 %, respectivement, du dividende trimestriel de BEP et de BIP par rapport à la période antérieure.

Les coûts directs ont augmenté de 183 M\$, ou 11 %, par rapport à la période antérieure, en raison de l'expansion continue de notre entreprise.

Le bénéfice tiré des honoraires non attribuable à BAM a diminué de 28 M\$ en raison de la baisse du bénéfice tiré des honoraires provenant d'Oaktree.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le bénéfice distribuable s'est établi à 1,9 G\$, en hausse de 214 M\$ par rapport à la période antérieure. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de 349 M\$ du bénéfice tiré des honoraires, partiellement contrebalancée par l'augmentation de 64 M\$ de l'impôt en trésorerie sur le bénéfice tiré des honoraires, par une baisse de 77 M\$ des produits tirés des placements en raison principalement de l'augmentation des charges d'intérêts sur nos titres d'emprunt généraux récemment émis et par une augmentation de 6 M\$ des coûts liés à la rémunération fondée sur des actions.

Résultats de la stratégie de placement

Dans chacune de nos catégories de produits, nous investissons à l'échelle mondiale dans diverses stratégies de placement, chacune bénéficiant de facteurs très favorables à long terme qui ouvrent la voie à un univers de placement en expansion représentant plusieurs billions de dollars. Nos stratégies de placement sont les suivantes : a) infrastructures, b) énergie renouvelable et transition énergétique, c) capital-investissement, d) immobilier et e) crédit.

Les tableaux suivants présentent un résumé des capitaux générant des honoraires et des produits sous forme d'honoraires par stratégie de placement.

Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2025	2024
Infrastructures	101 079 \$	97 050 \$
Énergie renouvelable et transition énergétique	68 689	57 857
Capital-investissement	46 342	45 190
Immobilier	101 791	93 629
Crédit	262 764	244 815
Total des capitaux générant des honoraires	580 665 \$	538 541 \$

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Solde au début	562 735 \$	513 835 \$	538 541 \$	456 998 \$
Entrées	26 095	19 326	68 681	102 631
Sorties	(5 090)	(8 196)	(15 858)	(17 743)
Distributions	(6 171)	(3 512)	(19 292)	(11 277)
Évaluation à la valeur de marché	5 627	15 462	15 140	15 028
Autres	(2 531)	2 526	(6 547)	(6 196)
Variation	17 930	25 606	42 124	82 443
Solde à la fin	580 665 \$	539 441 \$	580 665 \$	539 441 \$

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Infrastructures	335 \$	311 \$	957 \$	898 \$
Énergie renouvelable et transition énergétique	234	159	603	461
Capital-investissement	110	120	329	357
Immobilier	256	248	835	719
Crédit	455	372	1 251	1 036
Total des produits sous forme d'honoraires	1 390 \$	1 210 \$	3 975 \$	3 471 \$

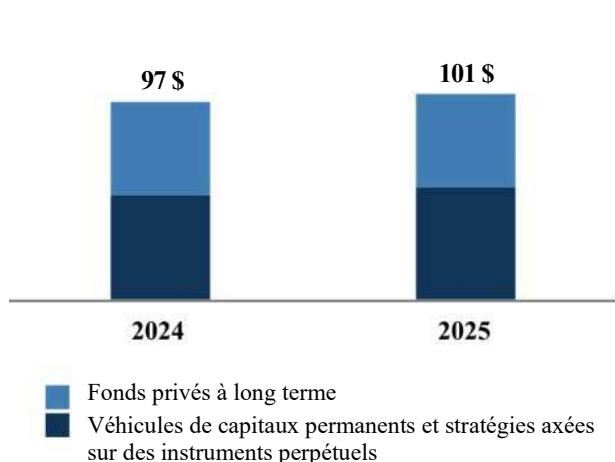
Infrastructures

Sommaire des principales mesures financières et d'exploitation

Les graphiques suivants présentent les capitaux générant des honoraires de notre stratégie de placement en matière d'infrastructures au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024 et les produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 30 septembre 2025 et 2024.

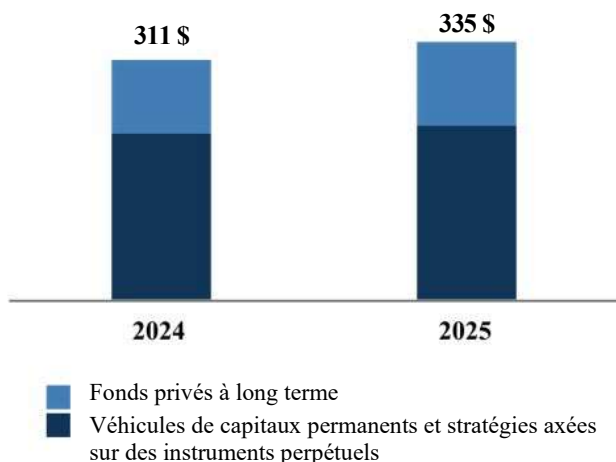
Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE 2025 ET AU 31 DÉCEMBRE 2024 (EN MILLIARDS)



Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)



Les tableaux suivants présentent les facteurs expliquant les variations importantes des capitaux générant des honoraires au cours des périodes closes à ces dates.

Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2025	2024
Fonds privés à long terme	46 284 \$	45 738 \$
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	54 795	51 312
Total des capitaux générant des honoraires	101 079 \$	97 050 \$

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Solde au début	99 637 \$	91 187 \$	97 050 \$	94 635 \$
Entrées	3 266	1 904	4 595	4 367
Sorties	—	—	—	(11)
Distributions	(1 647)	(528)	(3 380)	(1 839)
Évaluation à la valeur de marché	(105)	6 659	2 836	5 531
Autres	(72)	2	(22)	(3 459)
Variation	1 442	8 037	4 029	4 589
Solde à la fin	101 079 \$	99 224 \$	101 079 \$	99 224 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 1,4 G\$, ou 1 %, pour s'établir à 101 G\$. Cette augmentation est principalement attribuable aux entrées de 2,0 G\$ de nos fonds privés à long terme, aux entrées de 506 M\$ liées à l'émission de titres d'emprunt de BIP et aux entrées de 731 M\$ de nos stratégies complémentaires axées sur des instruments perpétuels. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les distributions de 1,6 G\$ payées par certaines stratégies axées sur des instruments perpétuels, certains de nos fonds vedettes précédents et BIP.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 4,0 G\$, ou 4 %, pour s'établir à 101 G\$. Les entrées de 4,6 G\$ découlent principalement de nos fonds privés à long terme de 2,1 G\$, de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels de 1,8 G\$ et de l'émission de titres d'emprunt de 689 M\$ par BIP. De plus, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 1,9 G\$ en raison de la capitalisation boursière plus élevée de BIP découlant d'une hausse du cours de son titre et d'évaluations à la valeur de marché favorables de 964 M\$ associées à certaines stratégies axées sur des instruments perpétuels. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les distributions de 3,4 G\$ payées à des investisseurs dans nos fonds privés à long terme et nos stratégies axées sur des instruments perpétuels ainsi qu'aux porteurs de parts de BIP.

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES PÉRIODES CLOSSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils				
Fonds privés à long terme				
Fonds vedettes	92 \$	93 \$	274 \$	277 \$
Fonds de co-investissement et autres fonds.....	—	—	—	6
	92	93	274	283
Stratégies axées sur des instruments perpétuels				
BIP ¹	104	110	303	293
Fonds de co-investissement et autres fonds.....	44	32	125	95
	148	142	428	388
Honoraires de rattrapage	—	1	—	1
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils.....	15	1	15	5
Total des honoraires de gestion et des honoraires liés aux services-conseils....	255	237	717	677
Distributions incitatives ²	80	74	240	221
Total des produits sous forme d'honoraires	335 \$	311 \$	957 \$	898 \$

1. Au 30 septembre 2025, les capitaux générant des honoraires de BIP se chiffraient à 33,0 G\$ (31 décembre 2024 – 31,9 G\$) et comprenaient une dette nette de 5,6 G\$ (31 décembre 2024 – 4,9 G\$).

2. Comprend uniquement les distributions incitatives reçues de BIP.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 24 M\$, ou 8 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. Cette augmentation s'explique principalement par les produits sous forme d'honoraires de 12 M\$ découlant de nos stratégies complémentaires axées sur des instruments perpétuels attribuables à la vigueur de la mobilisation de capitaux et aux hausses de l'évaluation, partiellement contrebalancés par une baisse de 6 M\$ des produits sous forme d'honoraires de BIP en raison de la baisse du cours de son titre au cours de la période. En outre, les produits sous forme d'honoraires ont tiré parti de la hausse de 14 M\$ des frais transactionnels et honoraires de consultation associés à nos fonds vedettes liés aux infrastructures et d'une augmentation de 6 M\$ des distributions incitatives au cours de la période en raison d'une augmentation de 6 % du dividende trimestriel de BIP.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 59 M\$, ou 7 %, par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de 30 M\$ des produits sous forme d'honoraires en raison du capital mobilisé et investi dans le cadre de certaines stratégies axées sur des instruments perpétuels et des produits sous forme d'honoraires de 10 M\$ liés à BIP attribuables à la hausse du cours de son titre au cours de la période. En outre, les produits sous forme d'honoraires ont tiré parti de la hausse de 10 M\$ des frais transactionnels et honoraires de consultation associés à nos fonds vedettes liés aux infrastructures et d'une augmentation de 19 M\$ des distributions incitatives en raison d'une augmentation de 6 % du dividende trimestriel de BIP. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une baisse de 6 M\$ des produits sous forme d'honoraires, puisque les résultats de la période antérieure incluaient des montants plus élevés d'honoraires découlant de certaines stratégies complémentaires.

Bénéfice sectoriel

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Produits sectoriels	255 \$	237 \$	717 \$	677 \$
Charges sectorielles				
Rémunération et avantages	(61)	(59)	(185)	(164)
Autres charges d'exploitation	(21)	(15)	(66)	(57)
Bénéfice sectoriel	173 \$	163 \$	466 \$	456 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, le bénéfice sectoriel a augmenté de 10 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. L'augmentation du bénéfice sectoriel est principalement attribuable à l'augmentation des produits sectoriels découlant de nos stratégies complémentaires axées sur des instruments perpétuels, partiellement contrebalancée par la hausse des charges sectorielles découlant de l'expansion continue de notre entreprise.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le bénéfice sectoriel a augmenté de 10 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. L'augmentation du bénéfice sectoriel est attribuable à l'augmentation des produits sectoriels découlant principalement de la croissance de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels, partiellement contrebalancée par la hausse des charges sectorielles découlant de l'expansion continue de notre entreprise.

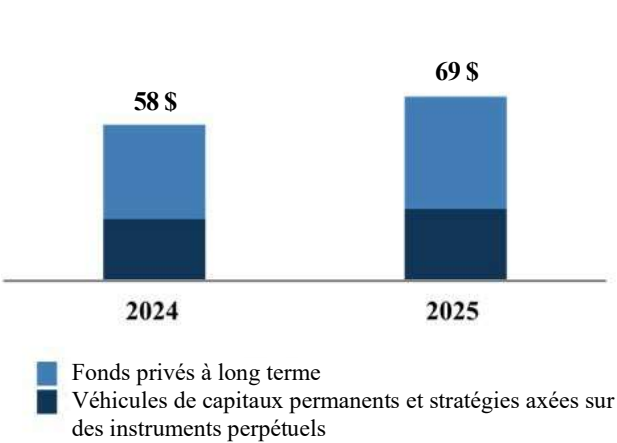
Énergie renouvelable et transition énergétique

Sommaire des principales mesures financières et d'exploitation

Les graphiques suivants présentent les capitaux générant des honoraires de notre stratégie de placement en matière d'énergie renouvelable et de transition énergétique au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024 et les produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 30 septembre 2025 et 2024.

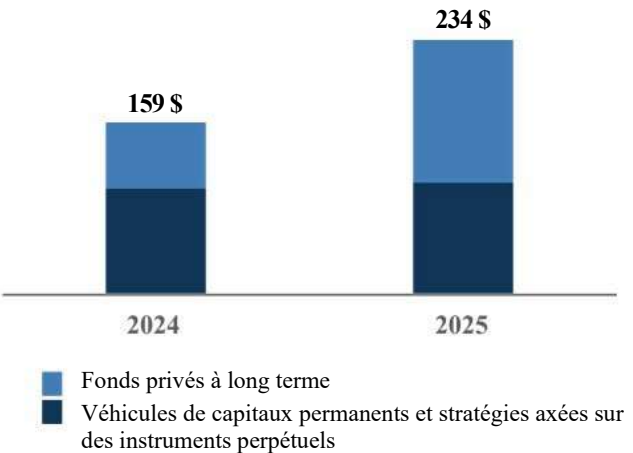
Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE 2025 ET AU 31 DÉCEMBRE 2024 (EN MILLIARDS)



Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)



Les tableaux suivants présentent les facteurs expliquant les variations importantes des capitaux générant des honoraires au cours des périodes closes à ces dates.

Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2025	2024
Fonds privés à long terme	42 103 \$	34 813 \$
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	26 586	23 044
Total des capitaux générant des honoraires	68 689 \$	57 857 \$

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Solde au début	64 385 \$	51 703 \$	57 857 \$	52 363 \$
Entrées	4 759	767	9 206	4 928
Sorties	—	—	—	—
Distributions	(379)	(291)	(1 804)	(1 194)
Évaluation à la valeur de marché	880	2 123	3 712	2 340
Autres	(956)	3 754	(282)	(381)
Variation	4 304	6 353	10 832	5 693
Solde à la fin	68 689 \$	58 056 \$	68 689 \$	58 056 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 4,3 G\$, ou 7 %, pour s'établir à 69 G\$. L'augmentation est attribuable aux entrées de 4,2 G\$ attribuables aux clôtures de suivi du deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale et aux entrées de 443 M\$ associées à certains véhicules de co-investissement et à certaines stratégies complémentaires. De plus, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 880 M\$ en raison de la capitalisation boursière plus élevée de BEP découlant d'une hausse du cours de son titre au cours de la période. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par un montant de 956 M\$ lié au remboursement de la dette nette sans recours de BEP et à l'incidence du change sur certaines de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels ainsi que par des distributions de 379 M\$ aux porteurs de parts de BEP et aux investisseurs de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 10,8 G\$, ou 19 %, pour s'établir à 69 G\$. Cette augmentation est principalement attribuable aux entrées de 5,4 G\$ liées aux clôtures subséquentes de notre deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale, à la mobilisation et à l'investissement de capitaux de 2,2 G\$ de nos stratégies de fonds à long terme et de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels et des véhicules de capitaux permanents et aux entrées de 1,6 G\$ liées à la mobilisation de capitaux pour la première clôture du fonds de transition catalytique. De plus, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 3,7 G\$ en raison surtout de la capitalisation boursière plus élevée de BEP découlant d'une hausse du cours de son titre au cours de la période. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les distributions de 1,8 G\$ aux porteurs de parts de BEP et aux investisseurs dans nos fonds privés à long terme et nos stratégies axées sur des instruments perpétuels.

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES PÉRIODES CLOSSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils				
Fonds privés à long terme				
Fonds vedettes	88 \$	61 \$	244 \$	182 \$
Fonds de co-investissement et autres fonds.....	5	1	11	2
	93	62	255	184
Stratégies axées sur des instruments perpétuels				
BEP ¹	57	59	161	157
Fonds de co-investissement et autres fonds.....	10	6	28	13
	67	65	189	170
Honoraires de rattrapage	37	—	46	2
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils	1	—	4	8
Total des honoraires de gestion et des honoraires liés aux services-conseils	198	127	494	364
Distributions incitatives ²	36	32	109	97
Total des produits sous forme d'honoraires	234 \$	159 \$	603 \$	461 \$

1. Au 30 septembre 2025, les capitaux générant des honoraires de BEP se chiffraient à 24,3 G\$ (31 décembre 2024 – 21,5 G\$) et comprenaient une dette nette de 4,2 G\$ (31 décembre 2024 – 3,9 G\$).

2. Comprend uniquement les distributions incitatives reçues de BEP.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 75 M\$, ou 47 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. Les honoraires provenant de nos fonds privés à long terme ont augmenté de 31 M\$, en raison des honoraires additionnels de 27 M\$ découlant des clôtures subséquentes de notre deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale et de 4 M\$ découlant de la première clôture de notre fonds de transition catalytique. Les honoraires tirés de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels ont augmenté de 2 M\$, en raison de la hausse de 4 M\$ des honoraires découlant des stratégies complémentaires, contrebalancée par la baisse de 2 M\$ des honoraires reçus de BEP en raison d'une diminution de sa capitalisation boursière moyenne par rapport à la période antérieure. En outre, des honoraires de rattrapage additionnels de 37 M\$ ont été gagnés à la clôture subséquente de notre plus récent fonds de transition énergétique mondiale. Les distributions incitatives de BEP ont augmenté de 4 M\$ en raison d'une hausse de 5 % des distributions par rapport à la période antérieure.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 142 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Le total des honoraires de gestion et des honoraires liés aux services-conseils a augmenté de 130 M\$, en raison des fonds privés à long terme, qui ont généré une hausse de 67 M\$ des produits sous forme d'honoraires découlant des clôtures subséquentes de notre deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale, contrebalancée par une baisse des produits sous forme d'honoraires de 6 M\$ découlant de certains de nos fonds privés à long terme précédents. De plus, nos stratégies axées sur des instruments perpétuels ont généré une hausse de 19 M\$ des produits sous forme d'honoraires principalement attribuable à une augmentation de 15 M\$ provenant de certaines de nos stratégies complémentaires et une hausse de 4 M\$ des produits sous forme d'honoraires provenant de BEP en raison de la hausse de la capitalisation boursière moyenne au cours de la période considérée. Les honoraires de rattrapage ont augmenté de 44 M\$ en raison des clôtures subséquentes de notre deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale et de notre fonds de transition catalytique, qui ont été partiellement contrebalancées par la baisse de 4 M\$ des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils au cours de la période considérée. En outre, les distributions incitatives de BEP ont augmenté de 12 M\$ en raison d'une hausse de 5 % des distributions par rapport à la période antérieure.

Bénéfice sectoriel

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Produits sectoriels	198 \$	127 \$	494 \$	364 \$
Charges sectorielles				
Rémunération et avantages	(44)	(32)	(123)	(91)
Autres charges d'exploitation	(19)	(7)	(46)	(27)
Bénéfice sectoriel	135 \$	88 \$	325 \$	246 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, le bénéfice sectoriel a augmenté de 47 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. L'augmentation du bénéfice sectoriel est attribuable à la hausse des produits sectoriels découlant principalement des produits additionnels générés grâce à la vigueur de la mobilisation de capitaux pour notre deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale et nos fonds perpétuels. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la hausse des charges sectorielles en vue d'appuyer l'expansion de notre entreprise.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le bénéfice sectoriel a augmenté de 79 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. L'augmentation du bénéfice sectoriel est principalement attribuable à la hausse des produits sectoriels découlant des clôtures additionnelles de notre deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale et des entrées de nos fonds perpétuels, qui ont donné lieu à des produits sous forme d'honoraires additionnels. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la hausse des charges sectorielles en vue d'appuyer l'expansion de notre entreprise.

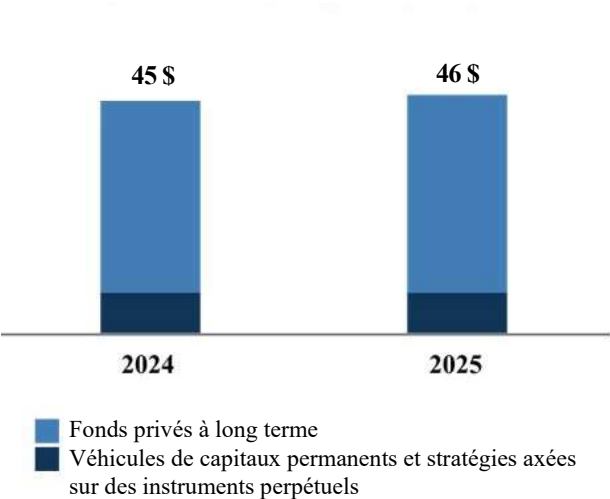
Capital-investissement

Sommaire des principales mesures financières et d'exploitation

Les graphiques suivants présentent les capitaux générant des honoraires de notre stratégie de placement en matière de capital-investissement au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024 et les produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 30 septembre 2025 et 2024.

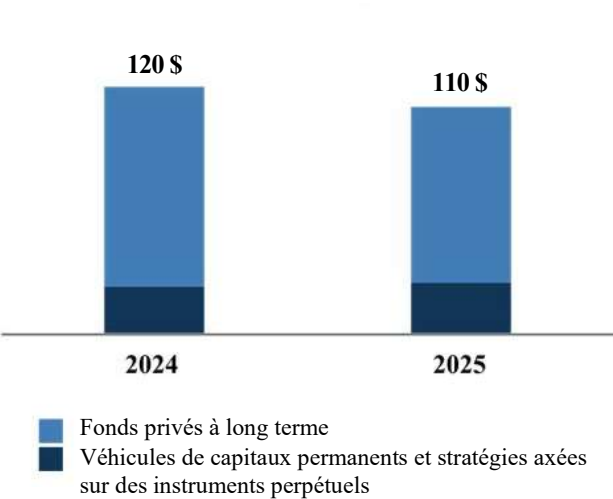
Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE 2025 ET AU 31 DÉCEMBRE 2024 (EN MILLIARDS)



Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)



Les tableaux suivants présentent les facteurs expliquant les variations importantes des capitaux générant des honoraires au cours des périodes closes à ces dates.

Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2025	2024
Fonds privés à long terme	38 403 \$	37 123 \$
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	7 939	8 067
Total des capitaux générant des honoraires	46 342 \$	45 190 \$

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Solde au début	43 153 \$	40 305 \$	45 190 \$	38 849 \$
Entrées	3 356	870	4 422	2 210
Sorties	—	—	—	—
Distributions	(264)	(439)	(818)	(651)
Évaluation à la valeur de marché	869	244	969	873
Autres	(772)	2 738	(3 421)	2 437
Variation	3 189	3 413	1 152	4 869
Solde à la fin	46 342 \$	43 718 \$	46 342 \$	43 718 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 3,2 G\$, ou 7 %, pour s'établir à 46 G\$. Les entrées de 3,4 G\$ pour la période découlent principalement de certains de nos fonds privés à long terme et véhicules de co-investissement compris dans nos stratégies complémentaires. De plus, les hausses de 869 M\$ de l'évaluation à la valeur du marché étaient liées à BBU en raison d'une hausse du cours de son titre au cours de la période. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les distributions de 264 M\$ des véhicules de co-investissement, des autres fonds privés à long terme et de BBU, ainsi que par un montant de 772 M\$ lié à la modification de la base des honoraires de certains véhicules de co-investissement.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 1,2 G\$, ou 3 %, pour s'établir à 46 G\$. L'augmentation découle principalement des entrées de 4,4 G\$ associées à certains fonds privés à long terme et à certains co-investissements effectués dans le cadre de nos stratégies complémentaires. De plus, les hausses de 969 M\$ de l'évaluation à la valeur du marché étaient principalement liées à BBU en raison d'une hausse du cours de son titre au cours de la période. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par d'autres variations associées à la réduction de valeur de nos fonds vedettes précédents et de véhicules de co-investissement, ce qui a donné lieu à une diminution de 1,5 G\$. En outre, les autres variations comprennent l'incidence de 1,9 G\$ de la modification de la base des honoraires et du change sur certains véhicules de co-investissement et la baisse des emprunts généraux de BBU. Des distributions de 818 M\$ ont découlé de notre quatrième fonds vedette, de nos autres fonds privés à long terme et de BBU.

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils				
Fonds privés à long terme				
Fonds vedettes	39 \$	41 \$	117 \$	122 \$
Autres fonds à long terme	44	45	130	136
Fonds de co-investissement et autres fonds.....	2	3	6	8
	85	89	253	266
Stratégies axées sur des instruments perpétuels				
BBU ¹	25	23	68	67
	25	23	68	67
Honoraires de rattrapage	—	—	—	6
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils	—	8	8	18
Total des produits sous forme d'honoraires	110 \$	120 \$	329 \$	357 \$

1. Au 30 septembre 2025, les capitaux générant des honoraires de BBU se chiffraient à 7,9 G\$ (31 décembre 2024 – 8,1 G\$) et comprenaient la dette nette de 1,1 G\$ (31 décembre 2024 – 2,1 G\$).

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les produits sous forme d'honoraires ont diminué de 10 M\$, ou 8 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. Cette diminution est principalement attribuable à une diminution de 4 M\$ des produits sous forme d'honoraires associés à nos fonds vedettes précédents et à nos stratégies complémentaires en raison de la fin de leur période d'investissement et des montants réalisés. En outre, les résultats de la période antérieure comprennent des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils de 8 M\$. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par une hausse de 2 M\$ des produits sous forme d'honoraires de BBU en raison de la hausse du cours de son titre au cours de la période.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les produits sous forme d'honoraires ont diminué de 28 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse de 8 M\$ des honoraires de certains autres fonds privés à long terme et des stratégies complémentaires, ainsi qu'à une baisse de 5 M\$ des produits sous forme d'honoraires de nos fonds vedettes précédents en raison de la fin de la période d'investissement. En outre, les honoraires de rattrapage et les frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils ont diminué de 16 M\$, les résultats de la période antérieure reflétant des honoraires de rattrapage plus élevés liés à notre sixième fonds vedette et des produits plus élevés tirés des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils.

Bénéfice sectoriel

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Produits sectoriels	108 \$	120 \$	321 \$	357 \$
Charges sectorielles				
Rémunération et avantages	(58)	(58)	(172)	(179)
Autres	(20)	(19)	(63)	(54)
Bénéfice sectoriel	30 \$	43 \$	86 \$	124 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, le bénéfice sectoriel a diminué de 13 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. La diminution du bénéfice sectoriel est principalement attribuable à la baisse des produits sectoriels, les résultats de la période antérieure tenant compte de la hausse des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le bénéfice sectoriel a diminué de 38 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Le bénéfice sectoriel a diminué au cours de la période considérée en raison du fait que les produits sectoriels reflétaient la baisse des honoraires de gestion tirés des fonds privés à long terme découlant des montants réalisés et des distributions, ainsi que des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils et des honoraires de rattrapage plus élevés comptabilisés au cours de la période antérieure.

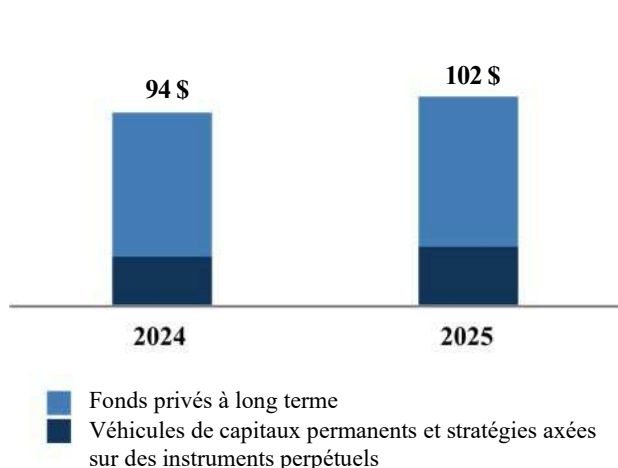
Immobilier

Sommaire des principales mesures financières et d'exploitation

Les graphiques suivants présentent les capitaux générant des honoraires de notre stratégie de placement en matière d'immobilier au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024 et les produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 30 septembre 2025 et 2024.

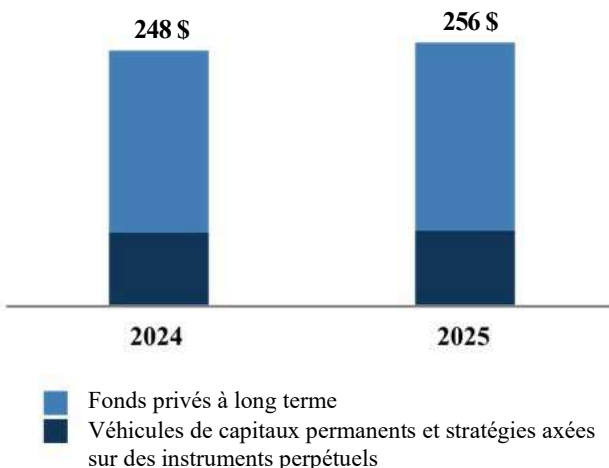
Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE 2025 ET AU 31 DÉCEMBRE 2024 (EN MILLIARDS)



Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)



Les tableaux suivants présentent les facteurs expliquant les variations importantes des capitaux générant des honoraires au cours des périodes closes à ces dates.

Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2025	2024
Fonds privés à long terme	72 616 \$	69 689 \$
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	29 175	23 940
Total des capitaux générant des honoraires	101 791 \$	93 629 \$

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Solde au début	101 775 \$	92 997 \$	93 629 \$	93 444 \$
Entrées	1 474	2 756	13 742	6 164
Sorties	(10)	(160)	(242)	(351)
Distributions	(2 121)	(629)	(5 040)	(2 395)
Évaluation à la valeur de marché	(24)	(1 030)	(27)	(1 972)
Autres	697	(142)	(271)	(1 098)
Variation	16	795	8 162	348
Solde à la fin	101 791 \$	93 792 \$	101 791 \$	93 792 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, les capitaux générant des honoraires sont demeurés stables, à 102 G\$. Les entrées de 1,5 G\$ sont principalement attribuables à la mobilisation de capitaux de 745 M\$ dans le cadre de nos stratégies complémentaires, aux remboursements de 467 M\$ de la dette en temps opportun par notre véhicule de capital permanent et au montant de 262 M\$ provenant de nos fonds vedettes. Ces augmentations ont été contrebalancées par des distributions de 2,1 G\$ de BPG, des fonds vedettes ainsi que des autres fonds privés à long terme et des stratégies axées sur des instruments perpétuels. En outre, les autres variations de 697 M\$ reflètent notamment l'incidence du change sur certains fonds privés à long terme ainsi que diverses autres fluctuations.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 8,2 G\$, ou 9 %, pour s'établir à 102 G\$. Ces augmentations sont principalement attribuables aux entrées de 7,9 G\$ de notre cinquième fonds vedette, des autres capitaux de co-investissement et des capitaux investis dans d'autres fonds vedettes. De plus, des entrées de 4,0 G\$ sont attribuables au remboursement de la dette en temps opportun au sein de BPG et des entrées de 1,8 G\$ sont attribuables à certains fonds privés à long terme et à des stratégies complémentaires. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par des distributions de 5,0 G\$ de BPG, des fonds vedettes et des autres fonds privés à long terme. En outre, les autres variations de 271 M\$ découlent de la baisse des évaluations d'un fonds vedette précédent et de l'incidence nette du change.

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES PÉRIODES CLOSSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils				
Fonds privés à long terme				
Fonds vedettes	127 \$	114 \$	381 \$	341 \$
Fonds de co-investissement et autres fonds	54	54	165	162
	181	168	546	503
Stratégies axées sur des instruments perpétuels				
BPG ¹	49	54	151	143
Fonds de co-investissement et autres fonds	25	18	65	56
	74	72	216	199
Honoraires de rattrapage	1	8	73	17
Total des produits sous forme d'honoraires	256 \$	248 \$	835 \$	719 \$

1. Au 30 septembre 2025, les capitaux générant des honoraires de BPG (dont BPY représente la quasi-totalité du solde) se chiffraient à 18,5 G\$ (31 décembre 2024 – 16,6 G\$).

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 8 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de 15 M\$ des honoraires tirés de notre cinquième fonds vedette, qui a tiré parti de la vigueur de la mobilisation de capitaux en 2025. En outre, une augmentation de 7 M\$ a été enregistrée pour certaines stratégies complémentaires axées sur des instruments perpétuels. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une baisse de 7 M\$ des honoraires de rattrapage pour la période considérée, par une baisse de 5 M\$ des produits tirés des honoraires de BPG et par une baisse de 2 M\$ des honoraires liés à nos fonds vedettes précédents.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 116 M\$, ou 16 %, par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Cette augmentation est attribuable à la hausse de 54 M\$ des produits sous forme d'honoraires provenant principalement de notre plus récent fonds vedette, partiellement contrebalancée par la baisse de 14 M\$ des produits sous forme d'honoraires provenant de nos fonds vedettes précédents en raison des montants réalisés. De plus, les produits sous forme d'honoraires provenant de BPG et d'autres stratégies axées sur des instruments perpétuels ont augmenté de 17 M\$ en raison de la croissance susmentionnée des capitaux générant des honoraires. En outre, les produits sous forme d'honoraires comprennent une hausse des honoraires de rattrapage de 56 M\$ découlant principalement des clôtures de suivi de notre cinquième fonds vedette.

Bénéfice sectoriel

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Produits sectoriels	254 \$	248 \$	829 \$	719 \$
Charges sectorielles				
Rémunération et avantages	(85)	(87)	(274)	(261)
Autres charges d'exploitation	(30)	(29)	(91)	(86)
Bénéfice sectoriel	139 \$	132 \$	464 \$	372 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, le bénéfice sectoriel a augmenté de 7 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. L'augmentation du bénéfice sectoriel est principalement attribuable à la hausse des produits sectoriels liée à l'augmentation des produits de notre cinquième fonds vedette.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le bénéfice sectoriel a augmenté de 92 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. L'augmentation du bénéfice sectoriel est principalement attribuable à la hausse des produits sectoriels liée aux clôtures additionnelles de notre cinquième fonds vedette, partiellement contrebalancée par la hausse des charges sectorielles en raison de l'expansion de notre entreprise.

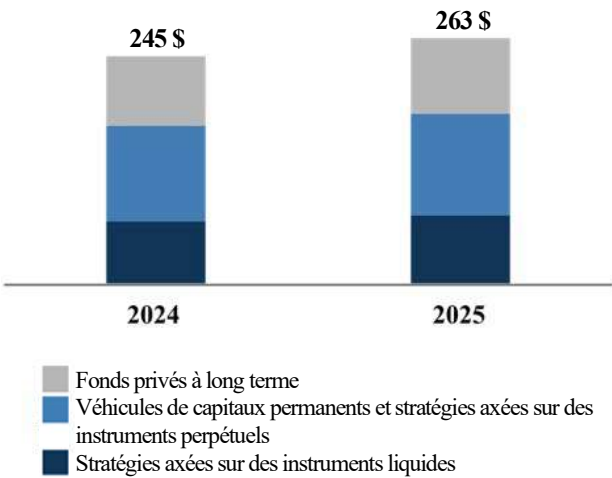
Crédit

Sommaire des principales mesures financières et d'exploitation

Les graphiques suivants présentent les capitaux générant des honoraires de notre stratégie de placement en matière de crédit au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024 et les produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 30 septembre 2025 et 2024.

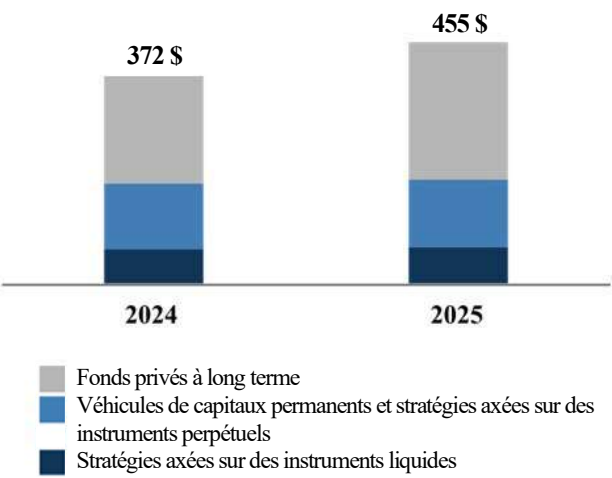
Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE 2025 ET AU 31 DÉCEMBRE 2024 (EN MILLIARDS)



Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)



Les tableaux suivants présentent les facteurs expliquant les variations importantes des capitaux générant des honoraires au cours des périodes closes à ces dates.

Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2025	2024
Fonds privés à long terme	78 575 \$	74 697 \$
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	109 483	102 193
Stratégies axées sur des instruments liquides	74 706	67 925
Total des capitaux générant des honoraires	262 764 \$	244 815 \$

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Solde au début	253 785 \$	237 643 \$	244 815 \$	177 707 \$
Entrées	13 240	13 029	36 716	84 962
Sorties	(5 080)	(8 036)	(15 616)	(17 381)
Distributions	(1 760)	(1 625)	(8 250)	(5 198)
Évaluation à la valeur de marché	4 007	7 466	7 650	8 256
Autres	(1 428)	(3 826)	(2 551)	(3 695)
Variation	8 979	7 008	17 949	66 944
Solde à la fin	262 764 \$	244 651 \$	262 764 \$	244 651 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 9,0 G\$, ou 4 %, pour s'établir à 263 G\$, en raison du capital de 4,8 G\$ investi dans le cadre de nos stratégies de crédit axées sur des instruments perpétuels et axées sur des instruments liquides, des entrées de capitaux d'assurance de BWS de 4,8 G\$ et du montant de 3,6 G\$ attribuable à la mobilisation de capitaux des fonds privés à long terme et au capital investi dans nos gestionnaires partenaires et nos stratégies complémentaires. De plus, la hausse des évaluations à la valeur de marché pour l'ensemble de nos fonds privés à long terme et de nos stratégies de crédit axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels a donné lieu à une augmentation de 4,0 G\$ de nos capitaux générant des honoraires. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par des sorties de capitaux d'assurance de BWS de 2,8 G\$ en raison des échéances de rentes, ainsi que par des rachats de 2,2 G\$ dans le cadre de certaines de nos stratégies de crédit axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels. En outre, nos gestionnaires partenaires et autres stratégies complémentaires ont procédé à des remboursements de capital aux clients, ce qui a eu une incidence supplémentaire de 1,8 G\$ sur les capitaux générant des honoraires. Les autres variations tiennent notamment à l'écart de réévaluation de change, qui a eu une incidence sur diverses stratégies axées sur des instruments perpétuels et axées sur des instruments liquides.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 17,9 G\$, ou 7 %, pour s'établir à 263 G\$, principalement en raison du capital de 17,2 G\$ investi dans le cadre des autres fonds privés à long terme et des stratégies de crédit axées sur des instruments perpétuels et axées sur des instruments liquides, des entrées de capitaux d'assurance de BWS de 15,5 G\$, du capital de 2,4 G\$ mobilisé auprès de nos gestionnaires partenaires et du capital de 1,6 G\$ mobilisé dans le cadre de nos stratégies de fonds de titres de créance liés à l'immobilier et aux infrastructures. De plus, nous avons comptabilisé des hausses de l'évaluation à la valeur de marché de 7,7 G\$ liées à nos stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels, ce qui a donné lieu à une augmentation supplémentaire des capitaux générant des honoraires. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par des sorties de 8,0 G\$ découlant principalement des échéances des rentes comprises dans les capitaux d'assurance et par des rachats de 7,6 G\$ effectués dans le cadre de certaines de nos stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels. En outre, des distributions de 6,2 G\$ de nos autres fonds privés à long terme et de nos stratégies complémentaires ainsi que des distributions de 2,0 G\$ de nos gestionnaires partenaires ont donné lieu à une diminution supplémentaire des capitaux générant des honoraires. Les autres variations dans notre secteur Crédit tiennent principalement à l'écart de réévaluation de change, qui a eu une incidence sur diverses stratégies axées sur des instruments perpétuels et axées sur des instruments liquides.

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils				
Fonds privés à long terme	268 \$	192 \$	722 \$	568 \$
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	120	117	336	289
Stratégies axées sur des instruments liquides ¹	67	62	193	178
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils	—	1	—	1
Total des produits sous forme d'honoraires²	455 \$	372 \$	1 251 \$	1 036 \$

1. Représente les fonds à capital variable dans le cadre de nos stratégies de fonds de crédit, ainsi que la participation d'Oaktree dans un gestionnaire de placements à revenu fixe et son placement dans des titres cotés en bourse.

2. Dans les diverses catégories, au 30 septembre 2025, les capitaux générant des honoraires provenant de BWS se chiffraient à 101 G\$, ce qui a généré des produits sous forme d'honoraires de 171 M\$ en vertu de la convention de gestion de placements pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 (30 septembre 2024 – capitaux générant des honoraires de 89 G\$ et produits sous forme d'honoraires de 114 M\$).

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 83 M\$, ou 22 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. L'augmentation est attribuable aux produits sous forme d'honoraires additionnels de 80 M\$ provenant de nos gestionnaires partenaires, principalement de notre partenariat avec Castlelake. En outre, les honoraires provenant de nos stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels ont augmenté de 8 M\$ en raison de la hausse des capitaux générant des honoraires et du capital investi dans le cadre de ces stratégies. Ces augmentations ont été contrebalancées par une baisse de 4 M\$ des produits sous forme d'honoraires de diverses stratégies complémentaires.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 215 M\$, ou 21 %, par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Les honoraires tirés de nos fonds privés à long terme ont augmenté de 154 M\$ en raison principalement de l'augmentation des honoraires gagnés par nos gestionnaires partenaires et dans le cadre d'autres stratégies complémentaires. En outre, les honoraires provenant de nos véhicules de capitaux permanents et de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels ont augmenté de 47 M\$ en raison de la hausse des capitaux générant des honoraires attribuable au mandat lié à AEL et du capital investi dans le cadre de nos stratégies de fonds de crédit privé. Les stratégies axées sur des instruments liquides ont généré une hausse de 15 M\$ des produits sous forme d'honoraires en raison des entrées nettes et des variations de l'évaluation, ce qui a entraîné une hausse des capitaux générant des honoraires.

Bénéfice sectoriel

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Produits sectoriels	431 \$	371 \$	1 181 \$	1 019 \$
Charges sectorielles				
Rémunération et avantages	(170)	(165)	(509)	(480)
Autres	(73)	(67)	(205)	(191)
Bénéfice sectoriel	188 \$	139 \$	467 \$	348 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, le bénéfice sectoriel a augmenté de 49 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. L'augmentation du bénéfice sectoriel est principalement attribuable à une hausse des produits sectoriels découlant du bénéfice additionnel provenant de Castlelake, partiellement contrebalancée par une hausse des charges sectorielles en raison de la croissance de l'entreprise.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le bénéfice sectoriel a augmenté de 119 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. L'augmentation du bénéfice sectoriel est attribuable à la hausse des produits sectoriels découlant principalement du bénéfice additionnel provenant de Castlelake par rapport à la période antérieure, partiellement contrebalancée par la hausse des charges sectorielles en raison de la croissance de l'entreprise.

Rapprochement des mesures conformes aux PCGR des États-Unis et des mesures non conformes aux PCGR

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice distribuable, du bénéfice tiré des honoraires et des produits sous forme d'honoraires avec les mesures financières les plus directement comparables calculées et présentées conformément aux PCGR des États-Unis. En plus du bénéfice net et des produits, la direction évalue la performance de l'entreprise en fonction de ces mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures financières non conformes aux PCGR devraient être prises en considération en plus du bénéfice net ou d'autres mesures financières présentées conformément aux PCGR des États-Unis, et elles ne doivent pas être considérées comme un substitut de ces mesures, ni comme étant supérieures à celles-ci.

Rapprochement du bénéfice net avec le bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice distribuable

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net avec le bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice distribuable pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net	692 \$	537 \$	1 783 \$	1 428 \$
Ajouter ou soustraire les éléments suivants :				
Charge d'impôt ^{a)}	78	96	228	309
Amortissements ^{b)}	30	4	44	11
Attribution de l'intéressement aux plus-values ^{c)}	(112)	(55)	(51)	13
Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values ^{c)}	(20)	38	142	82
Autres produits et charges ^{d)}	97	69	207	117
Charges d'intérêts ^{e)}	26	8	76	17
Produits d'intérêts et de dividendes ^{e)}	(31)	(34)	(93)	(117)
Autres produits des activités ordinaires ^{f)}	(143)	(141)	(455)	(313)
Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence ^{g)}	(110)	(61)	(349)	(194)
Bénéfice tiré des honoraires des placements mis en équivalence selon notre quote-part ^{g)}	132	87	341	235
Coûts liés à la rémunération recouvrés auprès de sociétés liées ^{h)}	121	95	250	184
Autres ajustements ⁱ⁾	(6)	1	5	7
Bénéfice tiré des honoraires	754 \$	644 \$	2 128 \$	1 779 \$
Produits tirés des placements et autres produits (déduction faite des charges d'intérêts) ^{j)}	(6)	51	41	118
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions ^{k)}	11	8	36	30
Impôt en trésorerie ^{l)}	(98)	(84)	(277)	(213)
Bénéfice distribuable	661 \$	619 \$	1 928 \$	1 714 \$

- a) Cet ajustement élimine l'incidence de la charge d'impôt puisque nous ne croyons pas que cet élément reflète la valeur actualisée des obligations fiscales réelles que nous prévoyons engager à long terme en raison des actifs d'impôt différé importants de BAM.
- b) Cet ajustement élimine les amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles, qui sont sans effet sur la trésorerie et qui, par conséquent, sont exclus du bénéfice tiré des honoraires, ainsi que certains coûts d'amortissement des immobilisations refacturés par des sociétés liées de BAM.
- c) Ces ajustements éliminent l'incidence de l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent et réalisé et la charge de rémunération connexe. L'attribution de l'intéressement aux plus-values latent et la charge de rémunération connexe sont sans effet sur la trésorerie. L'attribution de l'intéressement aux plus-values et la charge de rémunération connexe sont incluses dans le bénéfice distribuable une fois réalisées.
- d) Cet ajustement élimine les autres produits et charges liés aux variations de la juste valeur des entités et des fonds consolidés.
- e) Cet ajustement élimine les intérêts et les frais payés ou reçus par les entités et les fonds consolidés.
- f) Cet ajustement élimine les autres produits des activités ordinaires gagnés qui sont sans effet sur la trésorerie.
- g) Ces ajustements éliminent notre quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence, y compris les éléments marqués des lettres a) à f) ci-dessus, et comprennent la quote-part du bénéfice tiré des honoraires des placements mis en équivalence.
- h) Cet élément réintègre les coûts liés à la rémunération qui seront pris en charge par des sociétés liées.
- i) Cet ajustement ajoute les honoraires de gestion de base tirés des fonds qui ont été éliminés à la consolidation ainsi que d'autres éléments.
- j) Cet ajustement réintègre les autres produits liés à notre quote-part des produits tirés des placements, de l'intéressement aux plus-values réalisé, des produits d'intérêts reçus et des charges d'intérêts des filiales partiellement détenues.
- k) Cet ajustement réintègre les coûts liés à la rémunération fondée sur des actions.
- l) Représente l'incidence de l'impôt en trésorerie payé par l'entreprise.

Rapprochement des produits et des produits sous forme d'honoraires

Le tableau suivant présente notre rapprochement des honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils et des produits sous forme d'honoraires pour les trimestres et les périodes de neuf mois présentés.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils	859 \$	768 \$	2 511 \$	2 163 \$
Honoraires liés au rendement ^{a)}	116	106	349	318
Produits sous forme d'honoraires provenant des placements mis en équivalence ^{b)}	414	336	1 131	997
Autres ajustements ^{c)}	1	—	(16)	(7)
Produits sous forme d'honoraires	1 390 \$	1 210 \$	3 975 \$	3 471 \$

a) Cet ajustement ajoute les distributions incitatives qui sont incluses dans les produits sous forme d'honoraires.

b) Cet ajustement ajoute les honoraires de gestion selon une participation de 100 %.

c) Cet ajustement tient compte des honoraires de gestion de base tirés de fonds qui sont éliminés à la consolidation et d'autres éléments.

Produits sous forme d'honoraires par zone géographique

La majorité de nos produits sont gagnés aux États-Unis. Les tableaux suivants présentent nos produits sous forme d'honoraires ventilés par stratégie de placement et par zone géographique.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025 (EN MILLIONS)	Infrastructures	Énergie renouvelable et transition énergétique	Capital- investissement	Immobilier	Crédit	Total
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils, montant net						
États-Unis	46 \$	38 \$	51 \$	153 \$	373 \$	661 \$
Canada	86	59	19	11	8	183
Royaume-Uni	57	64	21	44	70	256
Autres	66	37	19	48	4	174
Distributions incitatives	80	36	—	—	—	116
	335 \$	234 \$	110 \$	256 \$	455 \$	1 390 \$

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2025 (EN MILLIONS)	Infrastructures	Énergie renouvelable et transition énergétique	Capital- investissement	Immobilier	Crédit	Total
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils, montant net						
États-Unis	143 \$	97 \$	158 \$	508 \$	1 025 \$	1 931 \$
Canada	274	165	54	39	26	558
Royaume-Uni	150	146	61	132	162	651
Autres	150	86	56	156	38	486
Distributions incitatives	240	109	—	—	—	349
	957 \$	603 \$	329 \$	835 \$	1 251 \$	3 975 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024 (EN MILLIONS)	Infrastructures	Énergie renouvelable et transition énergétique	Capital- investissement	Immobilier	Crédit	Total
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils, montant net						
États-Unis	51 \$	30 \$	60 \$	155 \$	305 \$	601 \$
Canada	102	42	18	6	8	176
Royaume-Uni	51	32	23	70	44	220
Autres	33	23	19	17	15	107
Distributions incitatives	74	32	—	—	—	106
	311 \$	159 \$	120 \$	248 \$	372 \$	1 210 \$

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2024 (EN MILLIONS)	Infrastructures	Énergie renouvelable et transition énergétique	Capital- investissement	Immobilier	Crédit	Total
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils, montant net						
États-Unis	150 \$	74 \$	183 \$	449 \$	845 \$	1 701 \$
Canada	284	121	58	18	19	500
Royaume-Uni	140	98	66	203	129	636
Autres	103	71	50	49	43	316
Distributions incitatives	221	97	—	—	—	318
	898 \$	461 \$	357 \$	719 \$	1 036 \$	3 471 \$

Situation de trésorerie et sources de financement

Situation de trésorerie

BAM maintient des liquidités suffisantes en tout temps afin d'être en mesure de saisir les occasions de placement lorsqu'elles se présentent, de composer avec les changements défavorables soudains de la conjoncture économique et de maintenir les distributions. Les flux de trésorerie comprennent habituellement les honoraires gagnés sur les actifs gérés, le paiement des charges d'exploitation et le versement de dividendes en trésorerie aux actionnaires. De temps à autre, BAM peut prélever des montants sur une facilité de crédit renouvelable afin de combler les écarts temporaires entre l'encaissement et la sortie de fonds. Elle peut également émettre des titres d'emprunt additionnels pour financer la croissance au moyen d'investissements stratégiques. Les principales sources de liquidités, que nous appelons les liquidités générales, sont la trésorerie, les actifs financiers à court terme ainsi que les montants non prélevés sur les facilités de crédit renouvelables.

Au 30 septembre 2025, les liquidités générales de BAM se chiffraient à 2,6 G\$. Ce montant se composait de trésorerie et d'actifs financiers à court terme de 1,2 G\$ qui sont convertibles en trésorerie au cours des 12 prochains mois, ainsi que d'un montant non prélevé sur les facilités de crédit de 1,4 G\$. Ces liquidités peuvent être utilisées sans conséquence fiscale significative pour aider BAM à financer des transactions stratégiques et à lancer de nouveaux produits de placement.

- Le 9 septembre 2025, BAM a conclu son deuxième placement de titres d'emprunt, soit l'émission d'obligations de 30 ans assorties d'un taux d'intérêt nominal fixe annuel de 6,077 % d'un montant d'environ 750 M\$. Auparavant, soit le 24 avril 2025, BAM avait émis des obligations de dix ans assorties d'un taux d'intérêt nominal fixe annuel de 5,795 % d'un montant d'environ 750 M\$.
- Le 29 août 2024, une facilité de crédit renouvelable de cinq ans d'un montant de 750 M\$ a été conclue avec un groupe de prêteurs au moyen d'ententes bilatérales. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, BAM a augmenté le montant de la facilité, le faisant passer de 750 M\$ à 1,1 G\$. Les prélèvements en dollars américains sont assujettis au taux de base des États-Unis ou au SOFR, majoré d'une marge de 110 points de base, tandis que les prélèvements en dollars canadiens sont assujettis au taux préférentiel canadien ou au taux CORRA, majoré d'une marge de 110 points de base. Au 30 septembre 2025, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.
- Le 8 novembre 2022, une facilité de crédit renouvelable de 300 M\$ a été conclue avec BN, qui agit à titre de prêteur. Les prélèvements en dollars américains sont assujettis au taux de base des États-Unis ou au SOFR, majoré d'une marge de 165 points de base, tandis que les prélèvements en dollars canadiens sont assujettis au taux préférentiel canadien ou au taux CORRA, majoré d'une marge de 165 points de base. Au 30 septembre 2025, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.

Le tableau qui suit présente le capital pouvant être investi de notre entreprise de gestion d'actifs.

	Société		Groupe ^{a)}	
	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
(EN MILLIONS)				
Trésorerie et actifs financiers, montant net	1 201 \$	792 \$	60 921 \$	54 329 \$
Montants non prélevés sur les facilités de crédit engagées	1 350	1 050	9 385	7 928
Liquidités générales	2 551 \$	1 842 \$	—	—
Engagements non appelés dans des fonds privés			103 966	91 463
Total du capital pouvant être investi			174 272 \$	153 720 \$

- a) Le capital pouvant être investi à l'échelle du groupe se compose 1) des liquidités générales de BAM, des fonds consolidés et des sociétés liées perpétuelles, et 2) des engagements non appelés dans des fonds privés, qui sont des engagements de tiers pouvant être utilisés dans les fonds privés de BAM.

Engagements non appelés dans des fonds

Le tableau suivant présente nos engagements non appelés dans des fonds au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024.

AUX 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	2025	2026	2027	2028	2029+	Total 2025	Déc. 2024
Infrastructures	190 \$	— \$	— \$	208 \$	9 057 \$	9 455 \$	12 848 \$
Énergie renouvelable et transition énergétique	—	—	—	753	23 778	24 531	21 015
Capital-investissement	310	—	73	458	10 795	11 636	11 360
Immobilier	344	1 929	—	—	21 103	23 376	15 645
Crédit	1 092	1 808	950	96	31 022	34 968	30 595
	1 936 \$	3 737 \$	1 023 \$	1 515 \$	95 755 \$	103 966 \$	91 463 \$

Une tranche d'environ 55 G\$ des engagements non appelés dans des fonds ne génère actuellement pas d'honoraires, mais générera des honoraires lorsque le capital sera investi. Nous prévoyons que ces engagements généreront des produits sous forme d'honoraires d'environ 550 M\$ lorsqu'ils seront investis.

Sources de financement

Obligations au titre de la récupération

Les attributions liées au rendement sont assujetties à la récupération dans la mesure où les attributions liées au rendement reçues à ce jour à l’égard d’un fonds dépassent le montant dû à BAM en fonction des résultats cumulatifs de ce fonds. Les montants et la nature des obligations au titre de la récupération sont décrits à la note 2, « Sommaire des principales méthodes comptables », des états financiers consolidés résumés de BAM au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024 et pour les trimestres clos les 30 septembre 2025 et 2024.

Exigences en matière de capital

Certaines entités américaines et non américaines de BAM sont assujetties à diverses règles et exigences réglementaires applicables aux activités de conseil en placement et à d’autres activités financières, qui pourraient comprendre des exigences minimales en matière de capital net. Ces exigences ont été respectées pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.

Expositions aux instruments financiers

Comme il est décrit ailleurs dans le présent rapport, nous avons recours à divers instruments financiers dans le cadre de nos activités afin de gérer les risques et de maximiser l’utilisation de notre capital. La juste valeur de ces instruments qui est reflétée dans nos bilans est présentée à la note 6, « Évaluations de la juste valeur des instruments financiers », des états financiers consolidés résumés de BAM au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024.

Arrangements hors bilan

BAM peut, de temps à autre, conclure des garanties à l’égard de co-investissements qui offrent un intéressement aux plus-values. Le montant garanti est à concurrence de l’intéressement aux plus-values versé au commandité, déduction faite de l’impôt. Aucun montant connu n’est actuellement exigible ou dû en vertu de ces garanties.

Transactions entre parties liées

BAM conclut un certain nombre de transactions entre parties liées avec BN et d’autres sociétés liées. Se reporter à la note 15, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés résumés de BAM au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024.

Dividendes de BAM

Les dividendes versés par BAM à l’égard des titres en circulation pour les trimestres clos les 30 septembre 2025 et 2024 sont présentés dans le tableau suivant.

	Distribution par titre	
	2025	2024
Par action de catégorie A et de catégorie B	0,4375 \$	0,3800 \$

Filiales émettrices sur le marché

BAM Finance LLC (« U.S. Finco ») est une société à responsabilité limitée constituée au Delaware le 26 mars 2025 et une filiale de la société. Au 30 septembre 2025, U.S. Finco n’avait aucune dette.

BAM Finance (Canada) Inc. (« Canadian Finco ») a été constituée en société par actions le 26 mars 2025 en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Ontario) et est une filiale de la société. Au 30 septembre 2025, Canadian Finco n’avait aucune dette.

U.S. Finco et Canadian Finco (ensemble, les « émetteurs de titres d’emprunt ») ne possèdent pas d’activités ni d’actifs indépendants autres que ceux liés aux titres qu’elles peuvent émettre. Tout titre d’emprunt émis par les émetteurs de titres d’emprunt sera garanti entièrement et sans condition par la société pour ce qui est du paiement du capital, de la prime (le cas échéant), des intérêts et de certains autres montants.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, des billets de premier rang de BAM d’une valeur de 750 M\$ échéant en 2035 et en 2055, respectivement, ont été émis directement par BAM.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'information financière de la société, de U.S. Finco, de Canadian Finco et des filiales non garantes.

AU 30 SEPTEMBRE 2025 ET POUR LE TRIMESTRE
CLOS À CETTE DATE⁴
(EN MILLIONS)

	BAM ¹	U.S. Finco	Canadian Finco	Autres filiales de BAM ²	Ajustements de consolidation ³	BAM – données consolidées
Produits	28 \$	— \$	— \$	2 424 \$	(1 200) \$	1 252 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	730	—	—	1 103	(1 109)	724
Total de l'actif	10 557	—	—	44 269	(38 305)	16 521
Total du passif	2 096	—	—	11 251	(7 500)	5 847
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	—	—	—	1 562	—	1 562

AU 31 DÉCEMBRE 2024 ET POUR LE TRIMESTRE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024
(EN MILLIONS)

	BAM ¹	U.S. Finco	Canadian Finco	Autres filiales de BAM ²	Ajustements de consolidation ³	BAM – données consolidées
Produits	577 \$	— \$	— \$	1 310 \$	(770) \$	1 117 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	491	—	—	773	(720)	544
Total de l'actif	13 558	—	—	36 641	(36 042)	14 157
Total du passif	4 806	—	—	4 679	(6 519)	2 966
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	—	—	—	2 103	—	2 103

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE
30 SEPTEMBRE 2025⁴
(EN MILLIONS)

	BAM ¹	U.S. Finco	Canadian Finco	Autres filiales de BAM ²	Ajustements de consolidation ³	BAM – données consolidées
Produits	51 \$	— \$	— \$	5 756 \$	(2 384) \$	3 423 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	2 179	—	—	1 856	(2 110)	1 925

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE
30 SEPTEMBRE 2024
(EN MILLIONS)

	BAM ¹	U.S. Finco	Canadian Finco	Autres filiales de BAM ²	Ajustements de consolidation ³	BAM – données consolidées
Produits	1 137 \$	— \$	— \$	4 069 \$	(2 289) \$	2 917 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	1 367	—	—	2 236	(2 123)	1 480

1. Cette colonne tient compte des participations dans toutes les filiales de BAM comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.
2. Cette colonne tient compte des participations dans toutes les filiales de BAM autres que les émetteurs de titres d'emprunt, sur une base combinée.
3. Cette colonne comprend les montants nécessaires à la présentation de BAM sur une base consolidée.
4. Reflète la réalisation de l'arrangement de 2025.

Événements récents

Le 1^{er} octobre 2025, BAM a acquis une participation dans Angel Oak, un gestionnaire d'actifs de premier plan spécialisé dans l'offre de prêts hypothécaires et de produits de consommation novateurs, pour une contrepartie totale d'environ 149 M\$. Angel Oak sera comptabilisé à titre de placement mis en équivalence conformément aux PCGR des États-Unis.

Le 13 octobre 2025, BAM et BN ont annoncé qu'elles acquerront la totalité des participations en titres de capitaux propres ordinaires restantes dans l'entreprise Oaktree pour une contrepartie totale d'environ 3 G\$. Après l'entrée en vigueur de la transaction proposée, Brookfield détiendra 100 % d'Oaktree. BAM acquerra un intérêt additionnel de 26 % dans le bénéfice tiré des honoraires d'Oaktree, l'intéressement aux plus-values de certains fonds (déduction faite des redevances de 33 % de BN) et un intérêt de gestionnaire partenaire dans 17Capital et DoubleLine pour environ 1,6 G\$. BN acquerra un intérêt additionnel de 26 % dans les placements inscrits au bilan d'Oaktree et le reste de l'intéressement aux plus-values pour environ 1,4 G\$. Oaktree est actuellement comptabilisée à titre de placement mis en équivalence et, après la clôture de la transaction, elle sera consolidée dans les états financiers de BAM conformément aux PCGR des États-Unis. Nous nous attendons à ce que cette transaction soit conclue au premier semestre de 2026, sous réserve des approbations réglementaires et des conditions de clôture habituelles.

Sommaire des principales méthodes comptables

Méthodes comptables, estimations et jugements critiques

BAM prépare des états financiers consolidés résumés conformément aux PCGR des États-Unis. La préparation des états financiers consolidés résumés conformément aux PCGR des États-Unis exige que la direction fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés. La direction est d'avis que les estimations utilisées dans la préparation des états financiers consolidés résumés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle. Ces estimations comprennent les estimations utilisées dans l'évaluation des placements ainsi que des soldes d'impôt différé (y compris les réductions de valeur) et dans la détermination du contrôle ou de l'influence notable. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces écarts pourraient être significatifs. BAM est d'avis que les méthodes comptables critiques suivantes pourraient éventuellement donner lieu à une variation significative des résultats de BAM, si les hypothèses, les estimations ou les jugements sous-jacents devaient être modifiés. Pour obtenir une description complète des méthodes comptables, se reporter à la note 2, « Sommaire des principales méthodes comptables », des états financiers consolidés résumés de BAM au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024.

Placements mis en équivalence

Les placements sur lesquels BAM est réputée exercer une influence notable, mais n'exercer aucun contrôle, sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. BAM exerce une influence notable sur Oaktree et sur d'autres gestionnaires partenaires et comptabilise donc ces placements selon la méthode de la mise en équivalence.

La valeur comptable des placements mis en équivalence est déterminée en fonction des montants investis par BAM, ajustés pour tenir compte de la quote-part du résultat net de l'entité émettrice attribuée en fonction des conventions pertinentes, moins les distributions reçues. Selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part de BAM du bénéfice des placements mis en équivalence est incluse dans le poste Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence dans les états consolidés résumés du résultat net. BAM soumet ses placements mis en équivalence à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces placements pourrait ne pas être recouvrable.

Se reporter à la note 4, « Placements », des états financiers consolidés résumés de BAM pour plus de renseignements au sujet des placements mis en équivalence de BAM.

Contrôle ou niveau d'influence

Lorsqu'elle détermine la méthode appropriée pour comptabiliser les entités émettrices de BAM, BAM pose des jugements à l'égard du degré d'influence qu'elle exerce directement ou par l'intermédiaire d'une entente sur les activités pertinentes de l'entité émettrice. Ces activités peuvent comprendre la capacité d'élire les administrateurs de l'entité émettrice ou de nommer les membres de la direction. BAM obtient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les décisions pertinentes en matière d'investissement, de financement et d'exploitation d'une entité et utilise ce pouvoir en agissant pour son propre compte plutôt qu'à titre de mandataire pour d'autres investisseurs. Afin d'agir pour son propre compte, il faut avoir un capital à risque suffisant dans une entité émettrice et être exposé à la variabilité des rendements découlant des décisions de BAM agissant pour son propre compte. Le jugement est exercé pour déterminer le capital à risque suffisant ou la variabilité des rendements. Pour poser ces jugements, BAM tient compte de la possibilité que d'autres investisseurs puissent révoquer BAM à titre de gestionnaire ou de commandité dans une société de personnes contrôlée.

Indicateurs de dépréciation

Le jugement est exercé pour déterminer s'il existe des indicateurs de dépréciation dans le cadre de l'évaluation de la valeur comptable des actifs de BAM, y compris en ce qui a trait à la capacité de BAM à détenir des actifs financiers, à la détermination des taux d'actualisation et de capitalisation ainsi qu'au moment où la valeur comptable d'un actif est supérieure à la valeur calculée au moyen de prix négociés sur un marché liquide.

Impôt sur le résultat

BAM fait appel à son jugement pour établir le taux d'imposition futur applicable ainsi que pour déterminer les différences temporaires. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués au moyen des taux d'imposition qui devraient s'appliquer à l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, au moyen des taux d'imposition et des lois adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans consolidés résumés.

Attribution de l'intéressement aux plus-values latent

La variation de la juste valeur des placements constitue une donnée d'entrée importante relativement à l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent. Des estimations et des hypothèses sont formulées pour évaluer la juste valeur des placements sous-jacents du fonds. Se reporter à « Juste valeur » ci-après pour de plus amples renseignements portant sur les estimations et hypothèses importantes utilisées pour évaluer la juste valeur des placements sous-jacents.

Juste valeur

BAM a recours à la juste valeur tout au long du processus de présentation de l'information financière. Pour plus d'information au sujet de nos méthodes comptables liées à la juste valeur, se reporter à « Juste valeur des instruments financiers » et à « Comptabilisation des produits » de la note 2, « Sommaire des principales méthodes comptables », des états financiers consolidés résumés. L'analyse qui suit vise à fournir des informations supplémentaires au sujet de l'incidence de l'application des principes de la juste valeur sur nos résultats financiers, ainsi qu'au sujet du processus suivi par la direction pour appliquer ces principes, y compris les aspects nécessitant l'exercice d'un jugement important.

La juste valeur des placements détenus par les fonds de BAM constitue la principale donnée d'entrée aux fins du calcul de certains de nos honoraires de gestion, de nos honoraires liés au rendement, de nos honoraires en fonction du rendement et de la rémunération connexe que nous comptabilisons. En l'absence de prix de marché observables, nous appliquons des méthodes d'évaluation de façon cohérente ainsi que des hypothèses qui, selon nous, seraient utilisées par des intervenants du marché pour évaluer la juste valeur des placements. Pour certains placements où il peut y avoir peu d'activité sur le marché, l'évaluation de la juste valeur par la direction est fondée sur la meilleure information disponible dans les circonstances, et la direction doit parfois intégrer ses propres hypothèses et exercer un degré important de jugement, en tenant compte d'une combinaison de facteurs internes et externes, y compris les ajustements appropriés au titre du risque de non-exécution et du risque de liquidité.

La direction a choisi l'option de la juste valeur pour certains de ses placements mis en équivalence. De plus, la direction doit évaluer certains instruments financiers à la juste valeur, y compris les instruments d'emprunt, les titres de capitaux propres et les dérivés autonomes.

De façon générale, nous avons principalement recours à l'approche par le résultat pour déterminer la juste valeur de nos placements, selon laquelle la juste valeur est estimée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus générés par une entreprise. La méthode la plus couramment utilisée dans le cadre de cette approche est celle des flux de trésorerie actualisés, qui tient compte des principales hypothèses relatives au bénéfice net ou aux flux de trésorerie projetés du placement, au taux d'actualisation, au taux de capitalisation et au multiple de sortie.

La direction a également recours à l'approche par le marché comme méthode secondaire. Cette approche repose principalement sur les évaluations de sociétés ouvertes, de transactions ou d'actifs comparables et exige une part de jugement dans la sélection de comparables appropriés. Selon les faits et circonstances propres au placement, d'autres méthodes primaires et secondaires peuvent être appliquées, y compris la valeur des options, l'analyse de réclamations ou de scénarios éventuels, l'analyse du rendement, les flux de trésorerie projetés jusqu'à l'échéance ou à l'expiration, l'escompte à la vente, les méthodes de pondération par la probabilité d'occurrence, ou les récents financements.

RUBRIQUE 3. INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Risque de marché

Le risque de marché de BAM découle principalement de son rôle de gestionnaire des actifs des véhicules de capitaux permanents cotés et de la sensibilité des honoraires de gestion de base gagnés auprès de ces sociétés liées en raison des fluctuations du cours de leur titre sous-jacent. Il s'agit plus particulièrement du risque de marché lié aux honoraires de gestion de base gagnés en fonction de la capitalisation boursière de BEP, de BIP et de BBU.

Risque de change

Notre exposition au risque de change est très limitée, puisque la majorité de nos fonds privés sont libellés en dollars américains. Ainsi, les produits sous forme d'honoraires gagnés sont principalement versés en dollars américains, sans égard à la monnaie locale de notre bassin de placements sous-jacents. En outre, la majorité de nos produits sont gagnés aux États-Unis. Nous pourrions, de temps à autre, réduire le risque de change au moyen de techniques de couverture, notamment en ayant recours à des contrats à terme de gré à gré pour réduire l'exposition aux fluctuations futures des taux de change lorsqu'un montant important de capital a été investi en monnaies étrangères.

Risque de taux d'intérêt

BAM est exposée au risque de taux d'intérêt sur les soldes détenus auprès de sociétés liées, ainsi que sur sa facilité de crédit renouvelable interne auprès de BN et sa facilité de crédit renouvelable externe de 1,1 G\$, sur laquelle aucun montant n'avait été prélevé au 30 septembre 2025. BAM tire des produits d'intérêts des montants déposés auprès de BN et engage des charges d'intérêts sur les emprunts externes et internes au titre de sa facilité de crédit renouvelable. Les produits et les charges d'intérêts liés à ces soldes sont calculés en fonction de taux variables. Les billets de premier rang échéant en 2035 de BAM de 750 M\$ sont assortis d'un taux d'intérêt nominal fixe annuel de 5,795 %. Les billets de premier rang échéant en 2055 de BAM de 750 M\$ sont assortis d'un taux d'intérêt nominal fixe annuel de 6,077 %.

Risque de crédit

Les investisseurs dans nos fonds privés s'engagent à investir des capitaux dans ces véhicules par l'entremise d'accords de souscription. Lorsqu'un fonds privé fait un placement, ces engagements de capital sont honorés par nos investisseurs au moyen d'apports de capital, comme le prescrivent ces accords de souscription. Il peut arriver que les investisseurs dans nos fonds privés manquent à leurs obligations d'engagements de capital, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos bénéfices ou entraîner d'autres conséquences négatives pour nos activités, comme l'obligation de réinvestir notre capital pour couvrir lesdites obligations. Cette incidence serait exacerbée si l'investisseur qui manque à ses obligations investit dans plusieurs fonds. Compte tenu de la diversité et de la solvabilité de notre bassin de plus de 2 400 clients, dont certains des plus grands investisseurs institutionnels, fonds souverains et régimes de retraite dans le monde, nous sommes d'avis que notre entreprise n'est pas exposée à un risque de crédit significatif.

RUBRIQUE 4. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Nous maintenons des « contrôles et procédures de communication de l'information », au sens donné à l'expression correspondante (disclosure controls and procedures) dans les règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de la Securities Exchange Act of 1934, dans sa version modifiée (l'« Exchange Act »), qui sont conçus pour fournir l'assurance que l'information que nous devons présenter dans les rapports déposés ou transmis en vertu de l'Exchange Act est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits dans les règles et les formulaires de la Securities and Exchange Commission, et que cette information est recueillie et communiquée à notre direction, y compris au chef de la direction et à la cheffe des finances, selon le cas, afin que les décisions sur les informations à fournir puissent être prises en temps opportun. Lors de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information, notre direction a nécessairement dû exercer son jugement dans l'évaluation du rapport coût-bénéfice des contrôles et procédures de communication de l'information envisageables. La conception de tout contrôle et de toute procédure de communication de l'information repose également en partie sur certaines hypothèses concernant la probabilité que certains événements futurs surviennent, et rien ne garantit que la conception permettra d'atteindre les objectifs fixés dans toutes les conditions futures possibles. Les contrôles et les procédures, aussi bien conçus et appliqués soient-ils, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable de l'atteinte des objectifs souhaités.

Notre direction, y compris notre chef de la direction et notre cheffe des finances, a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information conformément aux règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de l'Exchange Act à la fin de la période visée par le présent rapport. À la lumière des résultats de cette évaluation, notre chef de la direction et notre cheffe des finances ont conclu que, à la fin de la période visée par le présent rapport trimestriel sur formulaire 10-Q, nos contrôles et procédures de communication de l'information (au sens donné à l'expression correspondante dans les règles 13a-15[e] et 15d-15[e] de l'Exchange Act) donnent un niveau raisonnable d'assurance que ces contrôles et procédures sont efficaces pour atteindre leurs objectifs, c'est-à-dire de s'assurer que l'information présentée dans les rapports ou les données présentées en vertu de l'Exchange Act est enregistrée, traitée, résumée et présentée conformément aux délais prescrits dans les règles et les formulaires de la Securities and Exchange Commission, et que cette information est recueillie et communiquée à notre direction, y compris notre chef de la direction et notre cheffe des finances, selon le cas, afin que les décisions concernant les informations à fournir puissent être prises en temps opportun.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de notre plus récent trimestre, aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière (au sens donné à l'expression correspondante [internal control over financial reporting] dans les règles 13a-15[f] et 15d-15[f] de l'Exchange Act) qui a eu une incidence significative, ou dont il est raisonnable de croire qu'il aura une incidence significative, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

PARTIE II – AUTRES RENSEIGNEMENTS

RUBRIQUE 1. PROCÉDURES JUDICIAIRES

Pour une analyse des procédures judiciaires de BAM, se reporter à la section « Litiges » figurant à la note 16, « Engagements et éventualités », des états financiers consolidés résumés de BAM inclus ailleurs dans le présent rapport, qui sont intégrés par renvoi dans le présent rapport.

RUBRIQUE 1A. FACTEURS DE RISQUE

Pour une analyse de nos risques et incertitudes potentiels, se reporter à l'information présentée sous « Partie I – Rubrique 1A. Facteurs de risque » dans notre rapport annuel sur formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

RUBRIQUE 2. VENTES NON ENREGISTRÉES DE TITRES DE CAPITAUX PROPRES ET EMPLOI DU PRODUIT

Rachats d'actions au troisième trimestre de 2025

En vertu du programme de rachat d'actions de BAM actuellement en vigueur, 37 123 295 actions de catégorie A peuvent être rachetées, et au 30 septembre 2025, il restait 34 843 352 actions de catégorie A pouvant être rachetées.

En vertu de notre programme de rachat actuel, BAM est autorisée à racheter des actions de catégorie A de temps à autre dans le cadre de transactions sur le marché libre. Le moment, la manière, le prix et le montant des rachats d’actions de catégorie A seront déterminés par BAM à sa discrétion et dépendront de divers facteurs, notamment les exigences juridiques, les prix, la conjoncture économique et les conditions du marché. Le programme de rachat en cours expire le 12 janvier 2026 ou lorsque le nombre maximal d’actions approuvé aura été racheté. Le programme n’exige pas que BAM rachète un nombre précis d’actions de catégorie A, et le programme peut être suspendu, prolongé, modifié ou abandonné en tout temps.

Rachats par l’émetteur d’actions de catégorie A
(en millions, sauf les nombres d’actions et les montants par action)

	Nombre total d’actions rachetées	Prix moyen payé par action	Nombre total d’actions rachetées aux termes de régimes ou de programmes annoncés publiquement	Nombre d’actions pouvant encore être rachetées aux termes de régime ou de programmes
Du 1 ^{er} juillet 2025 au 31 juillet 2025	—	— \$	—	36 012 752
Du 1 ^{er} août 2025 au 31 août 2025	—	— \$	—	36 012 752
Du 1 ^{er} septembre 2025 au 30 septembre 2025	1 169 400	58,70 \$	1 169 400	34 843 352
	<u>1 169 400</u>		<u>1 169 400</u>	

RUBRIQUE 3. DÉFAUTS À L’ÉGARD DES TITRES DE PREMIER RANG

Sans objet.

RUBRIQUE 4. RENSEIGNEMENTS À FOURNIR SUR LA SÉCURITÉ MINIÈRE

Sans objet.

RUBRIQUE 5. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Aucun.

RUBRIQUE 6. ANNEXES ET TABLEAUX DES ÉTATS FINANCIERS

Annexe	Description de l'annexe
4.2	<u>Deuxième acte de fiducie supplémentaire daté du 9 septembre 2025 entre Brookfield Asset Management Ltd., Société de fiducie Computershare du Canada et Computershare Trust Company, National Association (intégré par renvoi à l'annexe 4.2 du formulaire 8-K de BAM déposé auprès de la SEC le 9 septembre 2025).</u>
22.1*	<u>Liste des filiales garantes.</u>
31.1*	<u>Attestation du chef de la direction conformément à la règle 13a-14(a).</u>
31.2*	<u>Attestation du chef des finances conformément à la règle 13a-14(a).</u>
32.1**	<u>Attestation du chef de la direction en vertu de 18 U.S.C article 1350, adopté conformément à l'article 906 de la loi intitulée Sarbanes-Oxley Act of 2002.</u>
32.2**	<u>Attestation du chef des finances en vertu de 18 U.S.C article 1350, adopté conformément à l'article 906 de la loi intitulée Sarbanes-Oxley Act of 2002.</u>
101.INS*	Inline XBRL Instance Document.
101.SCH*	Inline XBRL Taxonomy Extension Schema Document.
101.CAL*	Inline XBRL Taxonomy Extension Calculation Linkbase Document.
101.DEF*	Inline XBRL Taxonomy Extension Definition Linkbase Document.
101.LAB*	Inline XBRL Taxonomy Extension Label Linkbase Document.
101.PRE*	Inline XBRL Taxonomy Extension Presentation Linkbase Document.
104*	Cover Page Interactive Data File (formaté comme document XBRL en ligne inclus par référence et inclus dans l'annexe 101).

* Dépôt effectué avec les présentes.

** Fourni avec les présentes.

Signatures

Conformément aux exigences de la Securities Exchange Act of 1934, l'émetteur inscrit a dûment fait signer le présent rapport en son nom par le soussigné, qui y était dûment autorisé.

Date : le 7 novembre 2025

Brookfield Asset Management Ltd.

/s/ Hadley Peer Marshall

Nom :

Hadley Peer Marshall

Titre :

Cheffe des finances

(principale cadre financière et fondée de pouvoir)